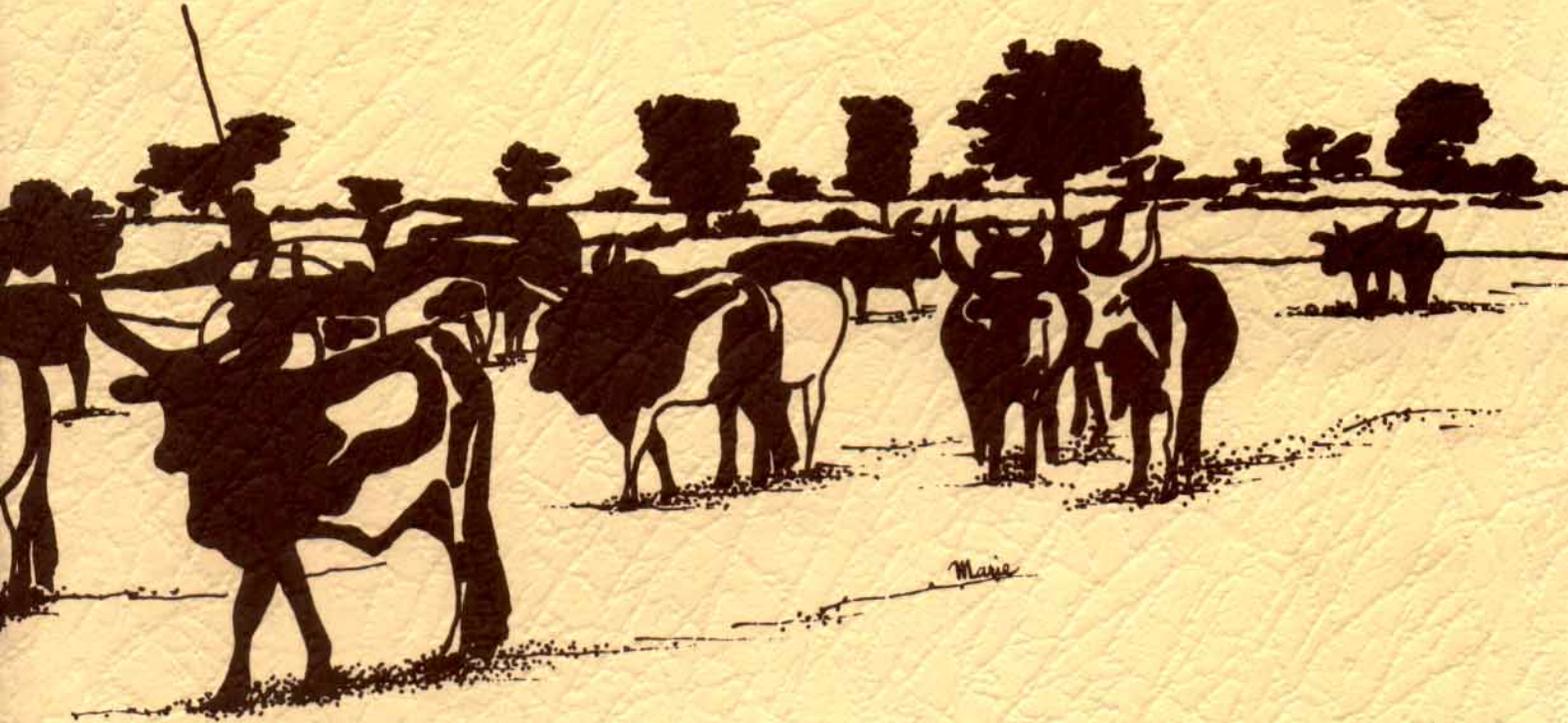


Raison pastorale et développement

*(les problèmes des peul sénégalais
face aux aménagements)*



Christian Santoir

La Vallée du Sénégal

**TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.**

RAISON PASTORALE
ET POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
Les Peul Sénégalais
face aux aménagements



Christian SANTOIR

**RAISON PASTORALE ET
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT**
Les Peuls sénégalais face aux
aménagements

Christian SANTOIR

Ouvrage déjà paru
sur la Vallée du Sénégal

**J.Y. Weigel : Migration et production domestique
des Soninké du Sénégal**

Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M. n°146
Paris 1982, 134 p., 22 fig., 30 tabl., 4 pl. fotogr.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1ère Partie : SÉDENTARISATION DES NOMADES ET HYDRAULIQUE PASTORALE DANS LE DIOLOF (SÉNÉGAL)

1. LA PERIODE PRE-FORAGE DANS LE DIOLOF
 2. LES NOUVELLES CONDITIONS DE L'AGRO-PASTORALISME :
ARACHIDE, FORAGES HYDRAULIQUES ET SEDENTARISATION
 3. LA DIFFICILE SEDENTARISATION DES PEUL
- CONCLUSION

2ème Partie : PEUL ET AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL

DU JARDIN DE RICHARD A LA S.A.E.D.

1. LE SYSTEME AGRO-PASTORAL PEUL
 2. LES GRANDS PERIMETRES
 3. LES AGRO-PASTEURS PEUL DANS LES PERIMETRES
- CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES FIGURES

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ :

Le développement de l'élevage connaît depuis une dizaine d'années un regain d'intérêt au Sénégal. Jusqu'à la dernière sécheresse (1972), l'élevage faisait l'objet d'interventions à caractère technique visant surtout à développer la production animale. La sédentarisation des nomades était en outre, considérée par les pouvoirs publics comme la condition indispensable de tout progrès en milieu pastoral.

La situation des pasteurs dans le Diolof montre bien les effets, ainsi que les limites d'une telle politique. Mieux protégés contre les épidémies, les troupeaux ont connu un remarquable essor ; disposant de points d'eau permanents, les Peul sont devenus moins mobiles, tout en accordant moins d'attention à l'entretien de leur cheptel. Ces causes conjuguées ont provoqué la création de fortes concentrations animales favorisant le surpâturage et l'apparition de nouvelles maladies. D'autre part, les abords des forages hydrauliques, ouverts à tous, ont été progressivement colonisés par les paysans wolof.

Malgré cela, les forages sont toujours considérés comme des centres de développement, sinon de sédentarisation, et l'amélioration de l'élevage n'est conçue qu'à travers une augmentation de la commercialisation du bétail bovin.

Dans la vallée du Sénégal, les Peul sont confrontés à une politique de développement agricole tout aussi limitée et mal adaptée. Dans certains secteurs, leurs champs de décrue ont été incorporés dans de vastes périmètres de culture irriguée, destinés à garantir une production agricole indépendante des conditions hydro-pluviométriques. Mais la conception des aménagements, l'organisation du travail dans les casiers, ne permettent pas une bonne insertion de populations encore très pastorales. Les revenus tirés de la culture irriguée sont insuffisants, et doivent être complétés par ceux de l'élevage.

Ces exemples montrent que l'évolution du pastoral nécessite l'élaboration de projets intégrés et adaptés au particularisme peul. Pour cela, les organismes de développement ne doivent plus considérer la civilisation pastorale comme un frein. Au contraire, une politique pastorale gagnerait beaucoup à puiser son inspiration dans les principes régissant les systèmes agro-pastoraux traditionnels. On pourrait ainsi aboutir à des formes de développement plus originales, mieux comprises, et plus compatibles avec le nécessaire maintien de l'identité peul.

INTRODUCTION

Il aura fallu la grave crise provoquée par la sécheresse de 1972-73, pour que les pasteurs sahéliens sortent enfin de l'oubli. Véritables laissés pour compte du développement, ils ont traversé pratiquement indemnes les grands bouleversements économiques et sociaux qu'a connus le sahel, de l'époque coloniale à nos jours.

Désormais en pleine lumière, le pasteur est l'objet de toute l'attention des gouvernements aussi bien que des organismes internationaux. Mais, faisant son entrée sur la "scène" du développement dans des conditions exceptionnellement mauvaises, il a attiré aussitôt de sévères critiques conduisant finalement à une remise en question du pastorat dit "traditionnel".

Aussi, des plans sont-ils élaborés afin de sortir le pastorat de son archaïsme, et de promouvoir l'éleveur et ses productions. Au Sénégal, les Peul se trouvent de plus en plus impliqués dans des programmes de développement assez ambitieux, ayant peut-être trop tendance à tirer un trait définitif sur un système de production qui leur a permis malgré tout, de franchir seuls, et aussi bien que possible, le cap de la sécheresse ; tous les observateurs sont unanimes sur ce point. Mais les autorités responsables du développement n'ont retenu, semble-t-il, que les côtés négatifs du système. Ainsi, les divers projets concernant, directement ou indirectement, les Peul, ignorent-ils le plus souvent, la logique du pastorat et l'intérêt de l'éleveur. Il n'est donc pas inutile de rappeler quelques réalités.

Le but fondamental du pasteur est d'exploiter au mieux son troupeau en tenant compte de sa valeur marchande et sociale. Le troupeau lui fournit d'abord une grande partie de son alimentation sous forme de viande, mais surtout de lait, ensuite, un certain surplus destiné à la vente. Le troupeau est également une réserve dans laquelle le chef de famille puise pour constituer les troupeaux de ses enfants (dot et héritage), ainsi que pour pallier certaines difficultés exceptionnelles (sécheresse, épidémie, besoins monétaires urgents ...).

La stratégie du pasteur est donc d'obtenir un cheptel de taille suffisante lui permettant de répondre à tous ces besoins. Cette maximisation du troupeau n'est limitée a priori que par la main-d'oeuvre disponible et les possibilités du milieu en pâturages et abreuvement.

Un autre objectif est la recherche du moindre risque dans un environnement incertain. La possession du plus grand troupeau possible est un des aspects de cette recherche, mais il existe d'autres moyens : élevage simultané de plusieurs espèces animales ayant chacune des besoins propres et un cycle spécifique de production et de reproduction ; dispersion du cheptel entre plusieurs parents ; multiplication d'activités extra-pastorales contribuant à alléger l'exploitation du troupeau : agriculture, commerce, cueillette, ...

La mobilité concourt également à diminuer les risques ; elle est encore, dans les conditions actuelles, le meilleur moyen d'utiliser l'espace. Chaque année, elle permet d'accorder au mieux les besoins du cheptel aux ressources en eau et pâturages des parcours, et de satisfaire en même temps certains échanges commerciaux, ou de pratiquer des cultures complémentaires (cultures de décrue). Lors de crises graves, la migration des familles vers des régions moins atteintes limite les pertes en bétail, ou fournit de meilleures conditions à sa reconstitution.

La mobilité est le signe le plus évident des facultés d'adaptation du système pastoral. Mais elle est plus qu'une technique : elle peut être assimilée à un véritable fait culturel.

En plus de ces traits essentiels, il est important de comprendre que pour le Peul, l'élevage a de la valeur non seulement en tant que moyen de production, mais surtout, en tant que moyen privilégié d'assurer la circulation du bétail à l'intérieur du groupe familial, et entre les familles elles-mêmes. Le bétail, médiateur des relations sociales, est le facteur capital de la constitution du tissu social, et sa circulation (par prêt, don, dot, héritage) est la condition nécessaire à la perpétuation de la société. Chez les Peul, la valeur sociale du troupeau l'emporte sur la valeur économique ; leur système pastoral n'est pas

orienté vers la production, ce que les technocrates du développement ont un certain mal à comprendre.

Ce rappel succinct des constantes du pastorat ne doit cependant pas faire oublier qu'il s'agit d'un système en pleine évolution.

Le fait le plus ancien et le plus marquant, responsable en partie de cette évolution, est la densification de l'espace pastoral provoqué par l'accroissement des troupeaux, à la suite de l'amélioration des conditions sanitaires, et par l'avancée des cultures favorisée par une politique hydraulique d'envergure (forage, puits). Les conséquences de l'augmentation des densités humaines et animales sont connues: dégradation des parcours de saison sèche, multiplication des conflits entre paysans et éleveurs (Diolof), perturbation des circuits de transhumance, réduction de leur ampleur après l'ouverture de points d'eau permanents qui ont favorisé une certaine fixation.

Plus récemment, la sécheresse de 1972, tout en atténuant provisoirement la pression du bétail sur des pâturages très éprouvés, a suscité d'autres facteurs d'évolution.

Parmi ceux-ci, on relève l'augmentation des disparités sociales et économiques entre les pasteurs. Certaines familles ont désormais des moyens de subsistance extrêmement réduits et n'arrivent pas à reconstituer leur cheptel bovin du fait notamment des prix du bétail, qui se maintiennent à un niveau élevé, mais plus encore, du mauvais fonctionnement des mécanismes de sa circulation. La cause doit en être recherchée dans la monétarisation des relations sociales (au niveau de la dot notamment) entraînée par la raréfaction du bétail, et la monétarisation envahissante de l'économie pastorale. En effet, les échanges commerciaux traditionnels avec les paysans s'effectuent plus difficilement à la suite de mauvaises récoltes répétées, depuis 1972, ce qui oblige les Peul à acheter plus de céréales qu'autrefois. Parallèlement, l'accroissement de besoins nouveaux en produits importés (surtout alimentaires : riz, sucre, thé...) dont les prix sont élevés, et qui ne rentrent pas dans le système d'échange, incitent les Peul à privilégier leurs revenus monétaires, parfois même au prix d'une sur-exploitation

de leurs troupeaux qui subissent ainsi une véritable dépréciation sociale.

La nécessité d'un revenu monétaire plus important, la baisse des capacités de production familiale, le tarissement de la circulation sociale des animaux, contraignent certains éleveurs démunis, surtout les jeunes, à migrer saisonnièrement vers les villes. Il s'agit là d'un phénomène qui prend de l'ampleur.

L'évolution engagée menace donc le système pastoral traditionnel dans son essence, le genre de vie comme le modèle culturel peul.

Malgré cela, le système en question fonctionne encore, et ses résultats sont loin d'être négligeables. A un moment où les paysans du bassin arachidier sont confrontés à de sérieux problèmes : baisse de la production, baisse des cours de l'arachide sur le marché mondial, où la majorité des familles toucouleur et soninké de la région du fleuve Sénégal vivent de l'argent des migrants, les pasteurs peul paraissent avoir une économie beaucoup plus équilibrée et plus saine. Certes, exprimé en termes monétaires, le niveau de vie d'un cultivateur d'arachide ou d'un migrant soninké est supérieur à celui d'un Peul, mais un tel critère n'a qu'une faible signification pour un pasteur qui peut créer, grâce à son troupeau, le revenu monétaire qu'il désire, tout en conservant un capital relativement important. Le pasteur peut "conduire" son revenu beaucoup mieux qu'un paysan, ce qui ne veut pas dire que la façon de commercialiser son bétail soit rationnelle.

C'est dans un tel contexte que l'Etat sénégalais a décidé d'intervenir.

Les grands objectifs de l'Etat sont de deux ordres. Au niveau national, il s'agit de faire participer les pasteurs beaucoup plus qu'ils ne le font actuellement, à l'économie du pays, ainsi que d'éviter la répétition de crise comme celle de 1972. Au niveau international, une production pastorale maîtrisée pourrait, à plus ou moins long terme, fournir de substantielles ressources au pays, et compenser avantageusement des productions agricoles défaillantes comme l'arachide.

Le démarrage tardif d'une véritable politique pastorale peut s'expliquer par l'accaparement des crédits au profit de l'agriculture, et aussi par une certaine hésitation à intervenir dans un secteur d'activité particulièrement complexe, où les coûts de développement sont élevés.

A l'époque coloniale, les efforts avaient porté sur le bétail (action sanitaire) et sur l'équipement de l'espace pastoral (forages du Diolof). Tout en étant poursuivie, cette politique est maintenant complétée par diverses opérations touchant tous les aspects du pastoralat: division de l'espace pastoral en zones de vocation différentes (naisage, embouche ...); mise en place d'une structure d'encadrement des éleveurs, organisés en coopératives, pour améliorer qualitativement et quantitativement la production animale; action sur les circuits traditionnels de commercialisation et le système des prix, afin de supprimer les intermédiaires (téfénké, dioula) et stabiliser les cours du bétail; enfin, valorisation des animaux par l'embouche.

Toutes ces opérations procèdent d'un plan logique visant à intensifier et contrôler la production, à en améliorer les revenus, avec la participation active des éleveurs dont le rôle toutefois, se trouve diminué; l'élevage peul doit devenir un élevage "naisseur" dont les "produits" seront "finis" dans les zones agricoles ou dans des ranchs d'embouche.

Mais les Peul ne sont pas seulement concernés par les projets pastoraux. Une grande partie d'entre eux cultivant en saison sèche les terres de décrue de la vallée du Sénégal, sont confrontés à la politique de développement agricole mise en oeuvre dans cette région. Cette politique repose sur la création de périmètres irrigués destinés à la fois à régulariser, intensifier et diversifier la production, objectifs qui nécessitent la mise en place d'un encadrement rapproché du producteur (on ne dit plus: paysan ...).

Tous les Peul se trouvent donc, à un ou plusieurs titres, partie prenante dans le développement agricole et pastoral du pays.

Les deux études présentées ici n'ont pas pour ambition d'examiner tous les problèmes posés par les aménagements aux Peul du Sénégal ; certains problèmes insoupçonnés pour l'instant ne manqueront pas, en outre, de surgir au cours de la réalisation des différents projets. Ces études essaient plus modestement, d'analyser les réactions des Peul devant certaines situations nouvelles qui leur sont imposées.

La première étude montre l'impact d'un aménagement hydraulique ponctuel et limité (les forages) sur la pratique agro-pastorale, ainsi que sur l'évolution d'un espace pastoral désormais ouvert à la colonisation paysanne.

La deuxième étude traite également de l'utilisation par les pasteurs et les paysans d'un espace commun. Mais, dans les périmètres de culture irriguée de la vallée du Sénégal, le principal problème réside dans la difficile adaptation des Peul aux conditions techniques et économiques d'une agriculture moderne peu compatible avec la poursuite d'un élevage de type traditionnel.

Dans les deux cas, un système de production ancien, parfaitement cohérent, n'ayant d'autre but que la survie du groupe, est perturbé voire menacé, par la création d'aménagements dont la seule finalité est de développer, directement ou indirectement, la production agricole ou pastorale. En définitive, dans ces deux exemples, les Peul sont confrontés au même dilemme : conserver leur espace et perdre leur identité (en se sédentarisant pour devenir de "vrais" agriculteurs) ; conserver celle-ci, et céder une fraction de leur espace aux paysans qui sont jugés par les gouvernants plus aptes à en tirer le meilleur parti.

Enfin, nous estimons nécessaire de préciser ici qu'il n'est pas de notre propos de défendre envers et contre tout, un système de production "traditionnel" qui serait seul chargé de vertus. En tant qu'observateur assidu des sociétés peul du Sénégal, nous sommes particulièrement conscient des difficultés et des carences du pastoralisme ; les efforts de l'Etat pour chercher à promouvoir l'élevage, secteur vital de son économie, sont par conséquent tout à fait légitimes.

Ce travail tente néanmoins de signaler les dangers d'un développement précipité qui a tendance à traduire toute une société en termes de production et de consommation. Les critiques émises ici sont, pour la plupart, celles des principaux intéressés qui sanctionneront en dernier ressort toute politique de développement dont les résultats ne correspondraient pas à leurs propres objectifs.

1ère Partie

SÉDENTARISATION DES NOMADES
ET HYDRAULIQUE PASTORALE
DANS LE DIOLOF (SÉNÉGAL)

Le vieux problème de la sédentarisation des nomades est toujours à l'ordre du jour dans les différents pays sahéliens. Pendant l'époque coloniale cet objectif était poursuivi pour des raisons politiques et administratives évidentes. De nos jours les pays indépendants reprennent cette politique de sédentarisation en substituant aux motifs anciens, toujours plus ou moins sous-jacents, des raisons économiques et humanitaires. La sédentarisation devient la condition nécessaire et suffisante à l'amélioration du niveau de vie des nomades qui, de toutes les populations paysannes, sont restées les plus frustrées. Le développement de l'élevage, plus que celui de l'agriculture, pose des problèmes ardues notamment de par l'éparpillement des nomades sur un très large espace. La sédentarisation apparaît ainsi comme une panacée, du moins la solution la plus facile, ainsi que la plus rentable pour améliorer leur sort. Aussi, le principe même de la sédentarisation est-il rarement remis en question.

Aux motivations précédentes, s'en ajoutent d'autres plus occultes, mais tout aussi importantes, qui ont trait à un problème de société. Le nomadisme est ressenti par les jeunes pays africains fortement marqués par les idées occidentales comme une tache désormais insupportable ; le "nomade" est non seulement celui qui défie le pouvoir en place, c'est aussi le vivant témoin d'un passé que l'on veut effacer à tout prix. Le nomadisme est synonyme d'obscurantisme, d'irrationalité, dans des pays confrontés à une révolution des mœurs et des systèmes économiques, dits "traditionnels". En bref, le nomade est une insulte pour des pays délibérément tournés vers le "progrès". En 1979, le colloque de Zaria sur les pasteurs des savanes illustre bien cet état d'esprit en recommandant la "nécessaire sédentarisation" des nomades. La "nécessité" de cette sédentarisation peut servir à justifier les moyens employés pour y parvenir.

Plusieurs attitudes sont en effet possibles. La plus simple est basée sur le laisser-faire, l'évolution du système pastoral étant

inévitable même si elle doit se réaliser sur plusieurs générations. Le changement de l'environnement pastoral, au sens large, ainsi que du monde paysan et urbain est considérée comme un moteur suffisant. Au titre de cette évolution spontanée, les sécheresses font figure de puissants accélérateurs (sédentarisation par appauvrissement). La sédentarisation peut être également favorisée par l'apport d'inputs technologiques venant transformer les conditions de l'exploitation du cheptel ; c'est le cas des forages hydrauliques au Sénégal. Enfin, à la sédentarisation plus ou moins spontanée s'opposent les essais de sédentarisation volontaire des nomades, en réalité peu employés jusqu'ici, eu égard à leurs faibles chances de succès, et surtout à l'urgence de problèmes plus pressants, comme le développement prioritaire des cultures de rente.

Cependant, depuis la sécheresse de 1972-73, les choses évoluent. L'attention a été attirée sur la condition pastorale sahélienne, et plus particulièrement sur l'hécatombe du bétail, richesse encore mal exploitée par les états sahéliens. Le nomade, cet attardé impénitent, est coupable de laisser dilapider un capital précieux appartenant de droit à la nation, en utilisant des procédés d'élevage relevant d'un autre âge. L'amélioration de l'élevage, c'est-à-dire de la production animale, devient une priorité. Pour y parvenir, deux moyens principalement : accélérer la sédentarisation ou agir directement sur les troupeaux par l'intermédiaire d'un encadrement "rapproché" de l'éleveur, la sédentarisation n'étant plus qu'un "produit" induit de l'évolution de l'élevage.

Au Sénégal, il n'a jamais été question de sédentarisation autoritaire. Dans ce pays, la sécheresse, moins profonde que dans d'autres, n'a pas sédentarisé massivement les nomades ; au contraire, c'est le nomadisme qui a permis de limiter le désastre. La lente tendance à la sédentarisation qui se manifeste depuis l'époque coloniale ne semble pas s'être accentuée brusquement avec la dégradation des conditions physiques.

Le mot de "sédentarisation" n'apparaît même pas dans l'exposé des objectifs du plan quadriennal où on ne parle que de "promotion" de l'éleveur, d'intégration de l'éleveur à la vie économique du pays.

Plus nouveau est le fait que l'élevage est devenu le point de mire des aménageurs de tous horizons. Pour l'instant, seul l'espace pas-

toral a été l'objet d'atteintes graves et irrémédiables. L'organisation d'un réseau de forages hydrauliques puissants sans connaissance préalable suffisamment précise du milieu humain et physique, a porté atteinte à la structure de cet espace. Les forages restent les points privilégiés du développement pastoral malgré tout. La création récente de communautés rurales, de zones à "vocation pastorale" accentue la désorganisation de l'espace utilisé par les nomades ; à cette évolution nouvelle s'ajoute maintenant la volonté de bouleverser les systèmes de production élaborés par les éleveurs.

La résistance du monde pastoral aux changements jugés souhaitables par un pouvoir de décision extérieur repose sur plusieurs causes qui méritent d'être explicitées ; de la recherche de ces causes peut naître une politique de développement plus souple, libérée de ses modèles habituels.

L'analyse de l'évolution de la situation pastorale autour de deux forages hydrauliques du Diolof : Linde et Barkédji, doit permettre de faire, en quelque sorte, le bilan de trente années de politique de sédentarisation dans cette région précise, et d'en discerner tous les aléas (1).

Avant d'entreprendre directement l'étude des problèmes posés par ces forages, il apparaît nécessaire d'effectuer un rapide survol du Diolof tel qu'on peut se le représenter avant l'installation de ces aménagements hydrauliques, c'est-à-dire avant 1950. La situation antérieure est instructive car elle sous-tend encore actuellement les problèmes régionaux.

(1) La matière de cette partie nous a été fournie lors d'une première mission effectuée en 1968-69 dans le cadre du département de Géographie de l'université de Rouen. L'information recueillie a été réactualisée en 1979 lors d'un deuxième passage au titre de l'O.R.S.T.O.M.-Dakar.

1 - LA PÉRIODE PRÉ-FORAGE DANS LE DIOLOF

Le Diolof tient une place originale au Sénégal. C'est un pays pastoral, qui a de bonne heure attiré et retenu les Peul qui forment encore la majorité de la population ; c'est également un pays dont le nom et l'histoire appartiennent au peuple Wolof, peuple essentiellement sédentaire et paysan. Les contraintes naturelles du Diolof sont responsables de la grande adaptation et rusticité des systèmes d'exploitation agricoles et pastoraux, en même temps que d'un isolement rompu tardivement par la colonisation qui a apporté l'arachide et l'eau abondante.

1.1. LES PEUL DE LA REGION

Le peuplement peul du Diolof (2) est très ancien ; il s'est fait en plusieurs vagues venues successivement de la région du fleuve Sénégal (du Nord et de l'Est donc), puis plus récemment du Saloum, au Sud. Ces migrations historiques sont mal connues et, on ne peut, avec l'aide des traditions orales, qu'en saisir les grands traits.

Les Peul Ndienguelbé occupent la partie la plus occidentale du Diolof. De leurs anciens campements originels du Guéli, Namass et Panal, dont certaines fractions portent encore le nom, ils se sont dispersés vers Tiargny, Koubé et Sangué. Actuellement, les Ndienguelbé appartiennent à sept groupes principaux. Ces Peul venus très tôt dans la région ont été en contact étroit avec les Wolof dont ils partagent la même tradition orale, quant à leurs origines. On les retrouve disséminés dans le Cayor, le Baol, dans les régions du fleuve (vers Tilogne) et jusqu'au Saloum (Fig. 1). Leurs anciennes relations avec les paysans wolof, avec lesquels ils se mariaient, en font un groupe peul original, différent des autres Peul qu'ils appellent "*latié*", et qui sont installés plus à l'Est.

(2) Le Diolof n'est plus qu'une ancienne province du Sénégal actuel. Ses limites historiques s'identifient grosso modo à celles du département de Linguère qui nous servira de référence tout au long de ce texte.

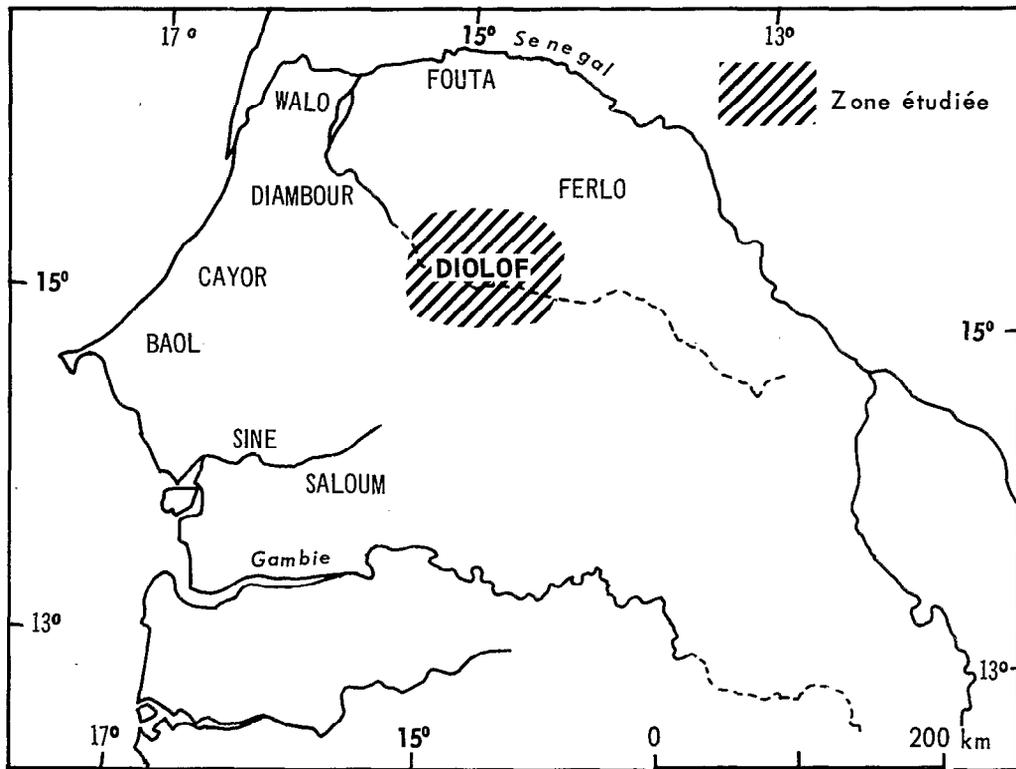


Figure 1 – Le Sénégal. Provinces septentrionales.

Les Peul "*latié*" regroupent plusieurs lignages (3) qui ont pour point commun d'être tous venus du Macina (delta intérieur du Niger) en transitant par le Fouta Toro (vallée du fleuve Sénégal) d'où ils ont accédé au Diolof en empruntant, soit la vallée du Loumbol à l'Est, soit la vallée du Ferlo au Nord.

Bien que les dates des diverses migrations soient incertaines, les Ourourbé apparaissent selon leur tradition, comme les premiers arrivés. Après avoir longtemps séjourné dans la vallée du fleuve Sénégal, où ils représentent encore une population importante, un de leurs groupes parvint dans le Nord du Diolof vers la deuxième moitié du 18^e siècle (4) à partir du delta du Sénégal, peut être à la suite de la pression maure, caractéristique de cette période. Les Ourourbé se fixèrent dans la partie Nord-Ouest du Diolof de part et d'autre de la basse vallée du Ferlo. Dans le même secteur, s'installèrent par la suite, d'autres groupes apparentés aux Ourourbé, mais aussi aux Wodabé. Ainsi arrivèrent de la Vallée du Fleuve Sénégal, les Bakarnabé, les Pambinabé, les Hayrenkobé et les Beinabé (Fig. 2).

Les Sanorabé forment un groupe numériquement et historiquement important dans le Diolof. Originaires eux aussi du Macina, ils passent par le Bakhonou (5), séjournent un temps indéterminé dans le Namandirou (lieu mal localisé entre le Ferlo et le Boundou) avant de migrer au Diolof ; ils s'installent d'abord à Mogré dans la vallée sèche du Ferlo, c'est-à-dire dans la partie Sud-Est du Diolof. De ce point ils essaimèrent vers Dik, Pakour. Actuellement les Sanorabé sont divisés en sept groupes distincts, parmi lesquels les Biromnabé et les Sampérinabé sont les plus importants.

Dans le même secteur que les Sanorabé, vinrent par la suite les Yalalbé, originaires de Mogo dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal ; leur plus ancien campement au Diolof est Goré, au Sud-Ouest de Linguère.

(3) Cf. M. Dupire. 1970 : *L'organisation sociale des Peul*, p. 250. Plon, Paris.

(4) Cf. M. Dupire. *Op. cit.*

(5) Région située à l'Est de Nioro (Mali).

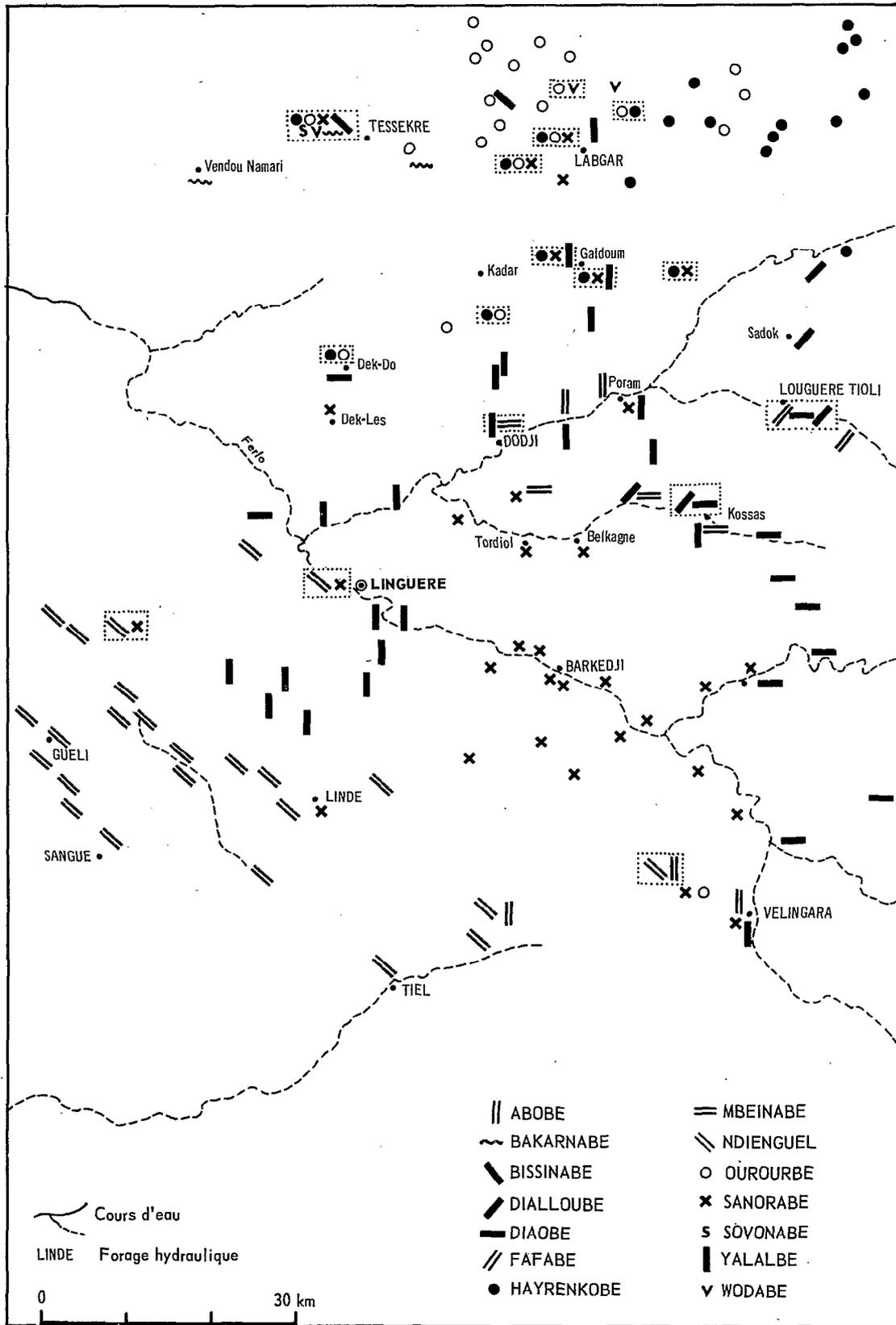


Figure 2 – Les Peul du Diolof. Principaux groupes.

Les Diaobé du Diolof, dits Diaobé "*louguel*", viennent également de la vallée du Sénégal où ils sont encore bien représentés ; ils se concentrent à l'Est de Linguère. Les Ribisséno leur seraient apparentés.

De cette énumération succincte des lignages peul qui forment le fond de la population pastorale du Diolof, il convient de retenir certains faits. Ces groupes peul ne sont que les témoins rélictuels des perpétuels mouvements de va-et-vient entre le Diolof et les régions périphériques. Ces migrations ont été provoquées dans un premier temps par les périodes d'instabilité politique (surtout au 18^e et au 19^e siècles), affectant les royaumes : Fouta, Diolof, Macina, autour desquels les Peul gravitaient, plus tard par les tracasseries administratives (réquisitions, taxations, service militaire, etc...). De tous temps, vinrent interférer avec ces causes, les aléas climatiques, les conflits localisés avec les sédentaires (Toucouleur, Sérér, Wolof, ...) mais aussi les phénomènes de scissions habituels aux groupes pasteurs, provoqués soit par des problèmes d'accession à la chefferie, soit par l'évolution démographique des hommes et des troupeaux en un lieu donné.

La mobilité géographique et le fractionnement lignager des Peul du Diolof s'articulent autour d'un certain nombre de points qui témoignent d'une remarquable fixité dans le temps. Ces points sont constitués par les anciens campements d'hivernage, qui ont le plus souvent laissé leur nom aux lignages. Ces lieux qui sont pour la plupart encore habités, marquent un certain territoire propre à chaque groupe. Un tel territoire n'est pas un espace clos, ni géographiquement, ni socialement : il est ouvert aux autres Peul susceptibles d'arriver ultérieurement, et avec lesquels les groupes les plus anciennement installés nouent des relations sociales, plus ou moins étroites.

Les territoires (6) correspondent aux milieux physiques les plus favorables : eau facilement accessible, pâturages d'hivernage et de saison sèche suffisamment abondants. C'est ainsi qu'on peut observer que chaque groupe peul s'est "réservé" l'usage d'une vallée sèche,

(6) Ces territoires ne sont pas les "territoires pastoraux" des groupes peul, beaucoup plus étendus, et dont ils ne sont que les parties les plus stables et les plus régulièrement fréquentées.

milieu particulièrement favorable en zone sahélienne, à partir de laquelle il s'est dispersé par la suite, tout en y laissant des effectifs assez importants : vallée du Ferlo en amont de Linguère pour les Sanorabé (Fig. 3), petite vallée de Tiargny pour les Ndienguel.

Ces territoires historiques, que l'on peut vaguement circonscrire sur le terrain (cf. Fig. 2), se répartissent à la périphérie d'une zone de peuplement sédentaire axée sur la vallée du Ferlo : le Diolof, proprement dit.

1.2. LE DIOLOF, PAYS DE CONTACT ENTRE PAYSANS ET PASTEURS

Contrairement aux autres royaumes wolof, tous situés près des côtes (Walo, Cayor, Baol), le Diolof est un "ilôt" wolof au milieu d'un pays parcouru par les Peul. Fondé par des migrants originaires du Walo (delta du Sénégal) vers le 14^e siècle, ce royaume s'est constitué autour de la vallée du Ferlo, le long de laquelle s'établirent les différentes capitales, selon les époques. Les Wolof surent créer dans le Diolof un état bien structuré qui s'attacha, entre autres, à contrôler les groupes peul qui gravitaient autour. L'infrastructure d'accueil, si l'on peut dire, organisée pour les Peul est unique en son genre et suffit à montrer l'importance que représentaient les Peul pour ce royaume. Dans les villages les plus importants, résidaient les "*farba*" chargés des questions peul ; à Ntieng, les "*farba*" Ourourbé et Bissinabé, à Warkhokh, les *farba* Tianor (7), Ndienguel et Yalalbé. Les autres Peul, Diaobé et Hayrenkobé, Ribissénos étaient placés sous la responsabilité du "*farba diouréye*" chef de tous les autres "*farba*" ; enfin, le "*borguel*", gouverneur du Nord du royaume, se chargeait des Bakarnabé.

Les "*farba*" gouvernaient, ou plutôt surveillaient, les Peul par l'intermédiaire d'envoyés, souvent des esclaves de la couronne, qui vivaient au milieu des pasteurs. Si les chefs Peul ("*ardo*") étaient élus dans certains lignages ("*lawakobé*") par des électeurs ("*diambournabé*") nommés par la coutume, ils devaient néanmoins être agréés par le roi ("*bourba*"). Certains Peul arrivés plus tardivement

(7) Tianor, singulier de Sanorabé.

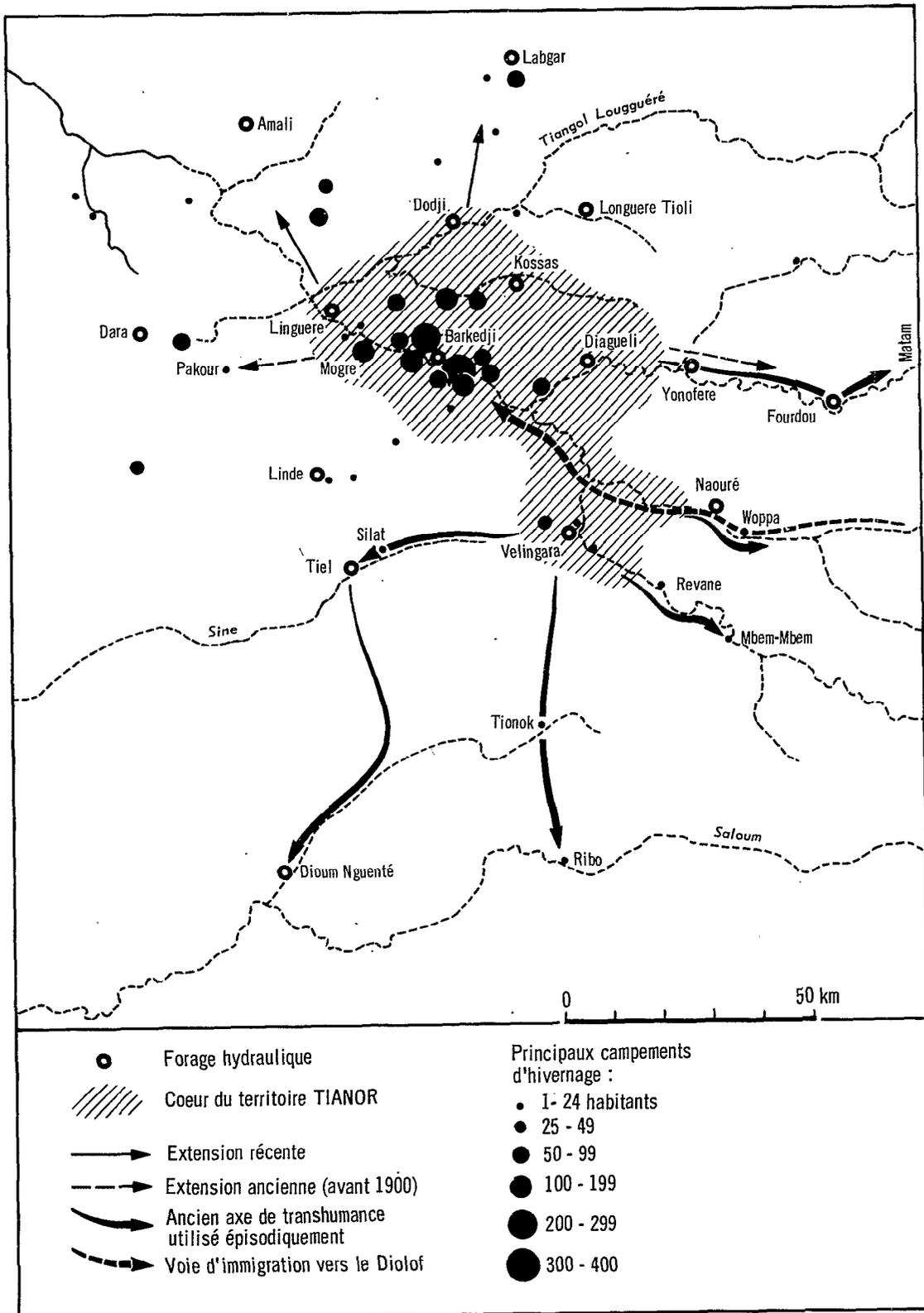


Figure 3 — Le territoire Tianor.

(Bissinabé, Ribissénos, Beinabe, Fafabé, Hayrenkobé) n'avaient pas le droit d'élire un "ardo", et devaient se placer sous la protection d'autres "ardo" (8).

Cette sujétion politique des Peul vivant à proximité du Diolof avait pour conséquence de perturber le commandement des lignages, les "bourba" ayant intérêt à entretenir les dissensions entre les groupes nomades pour mieux les contrôler. Un tel contrôle accompagné du paiement de taxes payées en bétail, était la contrepartie de l'obtention d'un droit d'usage des pâturages sur certaines parties du royaume. Les Peul étaient en outre souvent mis à contribution par les nobles wolof ; à chaque fête importante (intronisation d'un nouveau "bourba", naissances princières) des cadeaux en bétail étaient faits aux griots et esclaves du "bourba". Plus graves étaient les razzias organisées par le roi lui-même chez "ses" Peul, les Peul "latié" étant toutefois moins souvent visés que les Ndienguelbé. Mais ces derniers avaient la possibilité d'accumuler de grandes quantités d'animaux en participant aux guerres des Wolof ; pillards redoutés ils étaient chargés de s'emparer des troupeaux ennemis, tandis que leurs devins étaient consultés par le "bourba" avant les expéditions. Les Ndienguelbé razziaient les Sérér mais aussi les autres Peul, Abobé et Ourourbé. Cependant les exactions des derniers "bourba" finirent par provoquer une série de conflits ouverts entre Ndienguelbé et Wolof (9).

La pression politique exercée par les Wolof sur les Peul avait néanmoins intérêt à être modérée ; le contrôle des "farba" était difficilement effectif, les Peul pouvant à tous moments quitter le Diolof. Les Wolof avaient besoin des Peul non seulement pour la guerre mais aussi pour effectuer les échanges traditionnels des produits de l'agriculture et de l'élevage, échanges d'autant plus importants dans un pays somme toute assez pauvre, et ne possédant qu'une économie de subsistance. En outre, l'accumulation de la richesse chez les Diolof-Diolof s'effectuait en bétail, confié à la garde des Peul. Le bétail jouait également un rôle important dans la constitution de la dot. En fait, les

(8) Cf. O. Ba. "Les Peul du Jolof au 19e siècle". *Bull. de l'IFAN* série B, t. 37.

(9) Batailles de Guéli, entre Ali Bodiel Ka, et Albouri Ndiaye, puis entre ce dernier et Samba Dianké en 1890.

troupeaux représentaient la principale richesse du Diolof ; la force du dernier "bourba" (Albouri Ndiaye) reposait sur le bétail (possédé ou extorqué) qui lui servait de monnaie d'échange pour obtenir des armes et des chevaux.

La dépendance mutuelle des Wolof et des Peul contribua notamment à alléger la pesanteur de l'appareil politique wolof sur les Peul ; comme le témoignent les nombreuses migrations peul vers le Diolof, ce pays resta pendant plusieurs siècles un pôle d'attraction pour les nomades. Le Diolof malgré de nombreux problèmes internes (10) fut un royaume relativement calme à l'écart des grands mouvements qui perturbèrent les royaumes côtiers ; il ne fut atteint que très tard, à la fin du 19e siècle, par les troubles provoqués par la pénétration coloniale, commencée un siècle plus tôt dans les autres royaumes wolof. En outre, dans le Diolof, l'espace n'était pas compté et les Peul pouvaient étendre leurs pâturages dans les "déserts" entourant le royaume : désert de Mbafar à l'Ouest entre Cayor et Diolof, désert de Mbounoum au Nord-Ouest, du Koya au Nord, du Ferlo à l'Est, "forêt" de Lindé au Sud. Il y avait donc beaucoup de "vides" qui étaient autant d'aisances pour les troupeaux, ou de zones refuges pour les pasteurs.

Au début du siècle (cf. recensement de 1903) la population du Diolof était estimée à 30 000 habitants, dont 13 000 Peul (soit 43 % du total). Les Wolof se regroupaient essentiellement le long de la vallée sèche du Ferlo, de Ndiayène à Linguère, et de ses affluents : Lougguéré, de Linguère à Kholkhol, et plus en aval, le long d'une petite vallée entre Ndiayène et Dara. Ces vallées ont de l'eau douce à faible profondeur (10-20 m) et conviennent par conséquent à l'installation de gros villages, encore les puits étaient-ils peu nombreux ; un seul puits pouvait servir à plusieurs villages, éloignés (11) les uns des autres.

(10) Notamment un système successoral défectueux. Pour plus de précisions sur l'histoire du Diolof et ses "bourba", consulter : V. Monteil, 1966. *Esquisses Sénégalaises*. Initiat. et Et. Afric. n° XXI. IFAN, Dakar, et E.A. Charles, 1977. *Precolonial Senegal : The Jolof Kingdom*. Boston Univers.

(11) "Aussi rare qu'un puits au Diolof" expression rapportée par V. Monteil, in *Esquisses Sénégalaises*, op. cit.

1.3. L'ECONOMIE ET L'AGRO-PASTORALISME ANCIENS

On peut, en s'appuyant sur les quelques témoignages dont nous disposons (12), essayer de reconstituer sommairement l'économie du Diolof à l'aube du 20e siècle.

Les cultures pratiquées sont les cultures habituelles de la zone sahélienne : différentes variétés de mil, un peu de maïs, des haricots (*niébé*), et des melons (*béréf*). L'auréole des champs dépasse rarement 1 000 mètres autour des principaux villages, parfois 200 à 300 mètres seulement pour des installations plus restreintes. En dehors des cultures, c'est la "forêt" parcourue par les animaux sauvages (lions, hyènes) et les pillards peul ou maures. Le système de culture wolof est fondamentalement le même qu'à l'heure actuelle ; le paysan fait une seule récolte après une période de travaux s'étendant sur trois mois environ.

Les villages wolof vivent pratiquement en circuit fermé. Pour l'habillement, les cultures de coton et d'indigo sont suffisamment étendues pour satisfaire les besoins. Installés le plus souvent en brousse à proximité de leur matière première, les forgerons et les boiseliers (13) fournissent les instruments aratoires peu nombreux et tous les ustensiles de ménage. Les artisans sont payés en nature ; les bandes de coton du tisserand (14) sont échangées contre du mil et servent également à payer le travail du forgeron. Enfin les produits laitiers sont fournis par les Peul qui s'approchent périodiquement des villages.

Le Diolof qui est situé en dehors de toutes les grandes voies commerciales de la Sénégalie (vallée du Sénégal, Gambie) entretient cependant quelques courants d'échanges avec les pays voisins ; le Diolof reçoit du poisson sec du Walo mais aussi du sel que les Maures

(12) En particulier, Mollien, 1818 et P.L. Monteil, 1879.

(13) Les boiseliers (*laobé*) paient un droit d'abattage au "*bourba*" ; on note au passage, qu'ils ne se servent pas de bois pour faire du feu, mais de fumier animal.

(14) Mode de paiement qui subsiste encore en 1905, date à laquelle cette production semble résister assez bien aux tissus et toiles européens. Cf. : Vallier, 1905. *Mission dans le Ferlo*.

échangent contre du mil. Les nobles se livrent à un autre type d'échanges destiné à se procurer les moyens de leur suprématie : armes et chevaux sont fournis par les Maures contre des esclaves. Au 19^e siècle arrivent de St. Louis les étoffes européennes, les alcools et divers produits de luxe. En plus des esclaves et de son mil, le Diolof exporte la gomme qui s'écoule en saison sèche du tronc des acacias, très nombreux dans le pays. Mais la récolte et le commerce de ce produit sont entièrement dans les mains des Maures qui se livrent à une exploitation systématique et intense (15).

Paradoxalement les troupeaux ne donnent pas lieu à un commerce extérieur actif, et cela malgré un marché potentiel représenté par les Européens des comptoirs de la côte. Ces derniers ne réussirent jamais à créer une route du bétail entre le Diolof et St. Louis à cause de l'insécurité entretenue par les Maures et les Peul pillards, mais aussi très vraisemblablement, à cause de l'insuffisance de l'offre.

Au début du siècle alors que le pays est placé sous protectorat français depuis 1885, le Diolof importe du tabac, du sel et des pièces de Guinée ; il exporte maintenant du bétail, un peu de gomme, quelques peaux de boeufs ou de girafe, et des défenses d'éléphants.

Bien que présents partout, les Peul apparaissent plus difficilement saisissables, dans la mesure où les anciennes relations les concernant sont fragmentaires.

En 1818, Mollien décrit les Peul du Diolof comme des gens farouches vivant dans les forêts, mais pouvant utiliser les puits villageois en saison sèche pour abreuver leurs troupeaux (comme à Médine, au Sud de Kholkhol). Ces pasteurs se déplacent armés de fusils, mais plus souvent de lances et d'arcs ; ils sont tous "païens" c'est-à-dire animistes (16). Les Peul s'opposent fortement aux Wolof par leur genre de

(15) Les Maures ont pour habitude d'inciser les troncs pour accélérer la sécrétion dès le début de la saison sèche alors que les Peul attendent l'exsudation naturelle de l'arbre, procédé moins productif, mais qui ne fatigue pas l'arbre. Cf. P.L. Monteil.

(16) Chez les Ndienguel du Kael existaient un culte solaire ou lunaire d'après G.Y. Duchemin, in : "Autour d'un arc musical du Saloum Oriental". *Comptes rendus du 1^{er} C.I.A.O.*, t. 2.

vie ; ce sont essentiellement des gens du "laddé" (la brousse) qui entretiennent des contacts étroits avec les "laobé" et les forgerons, autres habitants de la brousse. Certains groupes comme les Diaobé et les Ourourbé pratiquent la magie noire et sont redoutés par les villageois. Les Bissinabé et les Sanorabé, grâce à leur connaissance des végétaux, sont encore aujourd'hui des "wilébé" (magiciens, charlatans) appréciés chez les Wolof. De plus, les Peul sont des guides émérites qui connaissent tous les itinéraires avec leurs points d'eau, et savent très bien se repérer d'après le soleil. Connaissance de la brousse, mais aussi connaissance intime des animaux ; ainsi les Fafabé passent pour connaître le langage animal. Le métier de pasteur n'est accessible qu'après une initiation spéciale donnée par les Ndienguelbé (17). Le berger (*gaynako*) sait conduire son troupeau, le soigner (existence de vaccinations empiriques encore pratiquées de nos jours) et le protéger. Tous les soins attentifs apportés au cheptel bovin, mais aussi caprin et ovin, s'explique par le fait que le Peul vit essentiellement de son bétail, soit par l'écoulement des produits laitiers, soit par le troc parcimonieux de quelques têtes contre du sel et des pièces de guinée auprès des Maures (18).

Les diminutions accidentelles des troupeaux par épidémie ou sécheresse sont compensées par les razzias organisées chez d'autres pasteurs du Ferlo, ou des contrées éloignées du Walo, du Fouta mais aussi du Kaël, Signy, Baol et Cayor. La réputation de pillards appliquée à tous les Peul est solidement établie ; ces randonnées permettaient en outre aux jeunes de mieux connaître la brousse et ses pistes.

L'élevage peul dans l'ancien Diolof reste un élevage extensif basé sur la mobilité. Les rigueurs du climat sahélien (534 mm de pluie par an répartis sur 35 jours de juin à octobre) permettent rarement l'entretien des animaux en permanences dans les mêmes zones, malgré le faible encombrement des parcours (19). La saison sèche de neuf mois pose

(17) Cf. Hampaté Ba et G. Dieterlen, 1961, "Koumen", *Cahiers de l'Homme*, Mouton, Paris.

(18) Mais au Cayor, situé plus près des comptoirs français, les Peul se livrent à un commerce actif du bétail.

(19) En 1918, 33 600 bovins sont recensés dans le cercle de Louga dont fait partie le Diolof, ce qui donnerait une densité de 1,5 bovin /km² (67 ha/bovin ...).

des problèmes, principalement un problème d'eau. Aussi les Peul sont obligés d'exploiter les mares, en les surcreusant au besoin, pour prolonger leur utilisation. Les céanes ("bouli"), trous creusés au fond des mares ou des vallées sèches, sont les seuls "aménagements" peul. En mai 1904, Vallier rencontre des troupeaux de 3 à 400 têtes s'abreuvant aux céanes de Vollé, Gossas et Gélangal, points situés en plein Ferlo, le long de la piste conduisant au Fouta, à Galoya et à Matam.

En saison sèche, à une date plus ou moins tardive, selon les pluies de l'hivernage précédent, les troupeaux se déplacent en suivant les vallées sèches au fur et à mesure de l'épuisement des mares. Toute la famille accompagne son bétail. Ces mouvements se font suivant des axes différents selon les groupes.

Ainsi, les Ndienguelbé s'orientent d'avantage vers le Sud-Ouest, vers le Kaël, Diourbel ou Kaolack par Sadio. Les Sanorabe dont les campements sont situés plus à l'Est, se dirigent vers le Saloum (vers Ribo) en remontant la vallée du Ferlo, ou vers la haute vallée du Sine, qu'ils se partagent avec les Ndienguelbé et les Yalalbé.

Au Nord-Ouest du Diolof, la vallée du Ferlo conduit au lac de Guiers et au Ndiambour (région de Louga) ; c'est un axe privilégié par les Ourourbé, Bakarnabé et Bissinabé. Seule la région du Koya au Nord n'est parcourue qu'en hivernage, car elle est dépourvue d'eau, en saison sèche. Dans l'ensemble, ces mouvements de nomadisation se déploient sur un maximum de 150 km (20).

Les pâturages de saison sèche étaient circonscrits aux vallées sèches, et à leurs abords, qui sont les milieux les plus humides et recelant les pâturages (arbustifs notamment) les plus riches.

(20) Les déplacements se font en groupe, ce qui assure un maximum de main-d'oeuvre et de sécurité dans un milieu hostile. La garde des animaux est à cette époque très contraignante ; le soir, les animaux sont regroupés au centre des cases disposées en cercle, des feux allumés sur le pourtour doivent être entretenus toute la nuit pour éloigner les animaux sauvages.

Les Peul ont aussi pour habitude de mettre le feu à de grandes portions de brousse, soit pour se frayer un passage (21), soit pour nettoyer et renouveler les pâturages herbacés.

Aux premières pluies un mouvement inverse ramène hommes et animaux dans les campements abandonnés.

Il s'agit là de la description schématique d'un nomadisme pur, prépondérant au Diolof pendant une très longue période. Mais dès le 19e siècle, existe une autre forme de pastoralisme, basée sur la transhumance, les hommes prenant leurs distances vis-à-vis du troupeau.

En 1879, P.L. Monteil parle, à côté des Peul nomades (les Pouladio), de Peul fixés dans des villages, qui se livrent à l'agriculture ; il note : "A partir de ce dernier village (Ntieng) la plupart des villages sont Peul, mais cette race qui est depuis longtemps dans le pays a perdu ses qualités nomades et se livre aux travaux de la terre : ce sont des Peul Beinabe ..." (22). Trente ans plus tard, Vallier décrit des Peul vivant dans des villages à proximité des Wolof : villages mixtes de Gassé, Kholkhol, Khogué. Il signale le long de ses itinéraires de nombreux campements "permanents" c'est-à-dire habités toute l'année comme à Vollé, Gossas, Vélingara, Niélumol, certains entourés de leurs terrains de culture. J. Adam (23) décrit en quelques lignes le système de transhumance : en hivernage les familles se scindent en deux, une partie s'occupe des cultures pendant que l'autre conduit les troupeaux dans le Ferlo, les vaches laitières restant toutefois au campement. En saison sèche, déplacement de tout le groupe vers les points d'eau abondants, ou si le campement possède un point d'eau suffisant, une partie des familles et des troupeaux restent au campement.

L'intérêt croissant de certains Peul pour l'agriculture peut s'expliquer de plusieurs façons. D'abord par la "tradition agricole" de certains groupes ; la plupart des Peul du Diolof viennent de la vallée

(21) Tous les voyageurs insistent sur le fouillis inextricable de la végétation entre les vallées.

(22) Cf. P.L. Monteil, 1879, *op. cit.*

(23) Cf. J. Adam, 1915, "Le Diolof et le Ferlo" in *Annales de Géographie*.

du fleuve Sénégal qui est une des plus anciennes et des plus riches régions agricoles du Sénégal ; les Peul y apparaissent très tôt comme propriétaires de terrains de décrue, comme les Ourourbé. Par ailleurs, bien que l'on ait peu de renseignements sur l'identification de ces agropasteurs, il est vraisemblable de penser qu'il s'agissait des groupes les moins riches en cheptel et, par conséquent, connaissant la situation économique la plus délicate en cas de sécheresse ou d'épidémie. Autre explication possible, les faibles disponibilités en mil des cultivateurs wolof limitaient les échanges possibles, d'autant que les Diolof-Diolof disposaient également de troupeaux, stationnant près des villages, et leur fournissant une production laitière non négligeable. Enfin, la fumure animale dont disposaient les Peul, permettait de pratiquer une culture de bon rendement et relativement aisée, dans la mesure où les déplacements des champs ne se faisaient qu'à un rythme très lent.

Les Peul du Diolof, au début du 20e siècle, sont néanmoins essentiellement pasteurs. Ils se meuvent sur de vastes espaces que personne ne leur conteste. Leur mobilité s'explique en grande partie par le problème de l'eau, malgré toute l'ingéniosité qu'ils développent pour exploiter au mieux les quelques ressources existantes. Dès que l'eau est disponible toute l'année, la population se fixe. Cette fixation (s'agit-il de sédentarisation ?) d'une partie des hommes et des bêtes, soit au milieu des pâturages d'hivernage dans le Ferlo, soit à proximité des villages wolof, coexiste avec des formes de nomadisme pur qui représente l'archétype peul (24).

1.4. L'EVOLUTION DE 1900 A 1950

Cette période est marquée par l'établissement dans le Diolof du pouvoir colonial, avec les nombreuses conséquences qui en découlent pour les populations. Parmi ces conséquences, la plus notable va être l'insertion du pays dans le système d'économie de traite avec l'arachide.

(24) Les deux genres de vie peuvent coexister au sein d'un même groupe ; chez les Peul "latié", on distingue les Latié "daféfji" (c'est-à-dire mangeurs d'ignames sauvages) plus pasteurs, et les Latié "niébé" (cultivateurs d'haricots) plus agriculteurs.

Jusqu'à la fin du 19e siècle, le Diolof était resté un des rares pays de la Sénégambie à conserver des structures socio-économiques relativement intactes, cela étant dû, plus à la pauvreté de ses ressources humaines et naturelles (à l'exception de la gomme et de ses pâturages) qu'à la solidité de son appareil politique. Le colonisateur va essayer de "réveiller" l'économie du Diolof en encourageant la culture généralisée de l'arachide. Ce réveil va être lent et dépendre de l'impulsion donnée par les pays voisins du Cayor et du Baol (Fig. 4).

Dans le Diolof, la relative stagnation économique de la période considérée se révèle dans l'évolution démographique. En cinquante ans la population va passer de 30 000 habitants à 35 000 seulement. Ce chiffre, sans doute discutable, ne représente que le solde de multiples mouvements d'émigration et d'immigration provoqués par divers facteurs : épidémie de peste bovine en 1917, sécheresse en 1913, 1932 et 1942, invasion d'acridiens en 1943, conscription et réquisitions de bétail lors des deux guerres mondiales, etc ... Alors que la population décroît dans l'ensemble, la population peul reste stationnaire et finit par former 54 % de la population totale du cercle de Linguère (25). Mauvais pays pour les cultivateurs, le Diolof reçoit entre 1900 et 1930 plusieurs groupes peul : des Wodabé, Dialloubé et Fafabé du Fouta, des Ndourounabé du Baol et du Cayor, en 1928 des Abobé du Sine-Saloum, enfin quelques Mbalbalbé venus du Ferlo à partir de 1927. Ces groupes numériquement peu importants, devaient rester dans le Diolof jusqu'à nos jours.

1.4.1. Les Peul face aux conditions coloniales

Les populations pastorales sont opposées à tout cadre venant contrôler leurs activités ou restreindre l'espace garant de leur liberté. Les rapports des Peul et du pouvoir colonial sont ambigus sous ce double point de vue.

L'administration coloniale adopte d'abord une série de mesures spécifiques peu populaires. Il s'agit de l'instauration d'un impôt frappant le bétail ; cet impôt qui accroît la méfiance des Peul devant

(25) Nous fournissons ces chiffres avec les réserves d'usage.

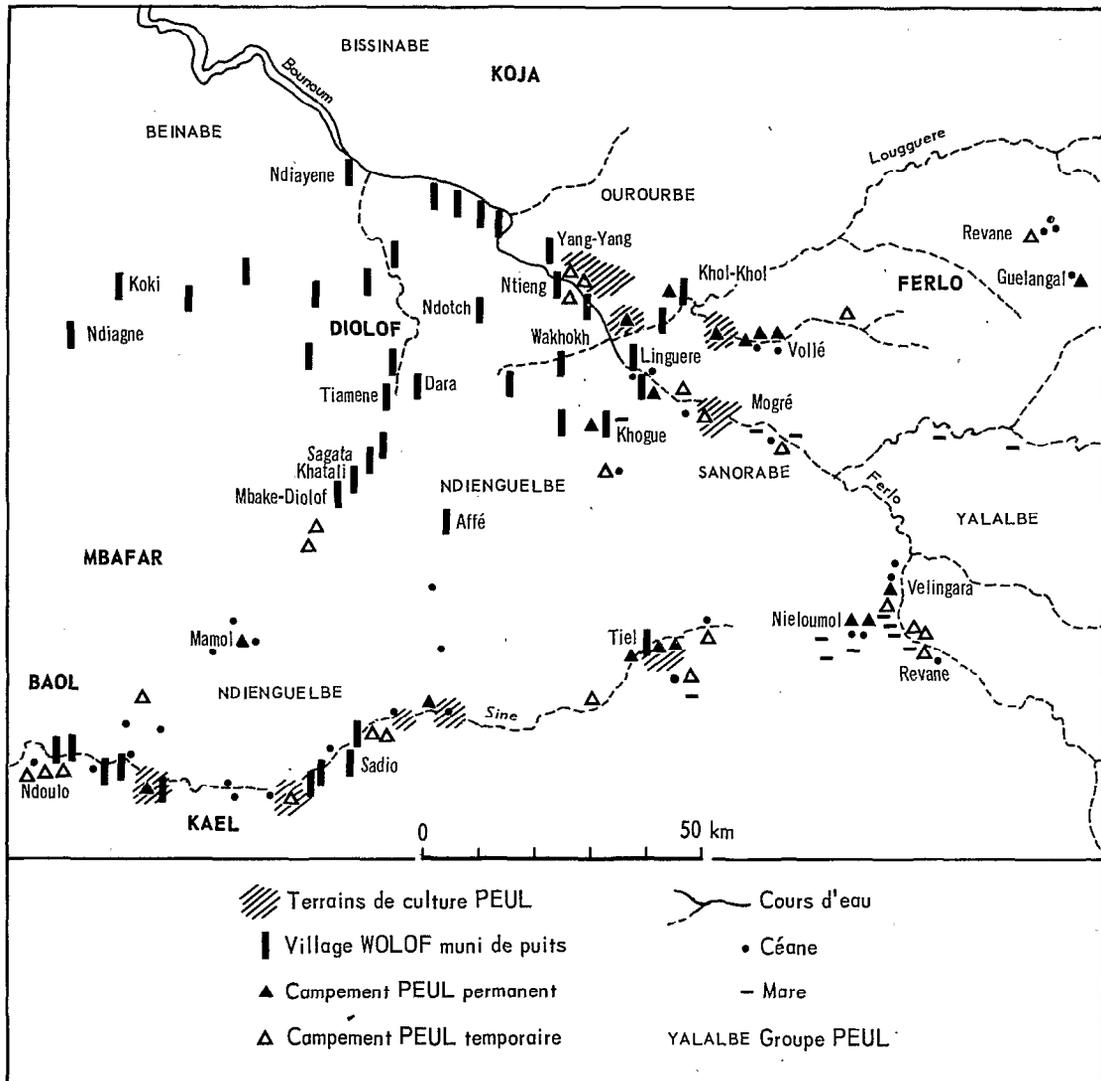


Figure 4 – Le Diolof en 1904 (d'après Vallier).

toute sorte d'encadrement, est récupéré par les "chefs de village" et les chefs de canton qui reçoivent entre 1,5 et 2 % des sommes perçues. Cette chefferie administrative échoit aux Peul dans un premier temps ; ainsi sont nommés des "*ardo*" Ndienguel et Latié qui se succèdent au rythme des révocations répétées jusqu'en 1927, date à laquelle les *ardo* sont définitivement remplacés pour "incapacité professionnelle", par des chefs wolof à la demande du "chef supérieur" qui n'est autre que le fils de l'ancien *bourba*. Le canton du Latié passe alors jusqu'en 1955 sous le commandement d'un descendant du farba diouréye (26). Le système politique pré-colonial semble donc se réinstaurer en partie avec la complicité des autorités coloniales, déroutées par le peu de pouvoir des *ardo* sur leurs administrés (notamment au moment de la perception de l'impôt !).

L'histoire administrative n'aurait que peu d'intérêt si elle n'avait de graves conséquences sur les Peul. En effet, le processus de destruction de la chefferie peul, déjà commencé du temps des *bourba* s'accélère avec la colonisation, les prétendants au titre d'*ardo* se multiplient, et ce titre finira par n'avoir aucune signification coutumière (27). D'autre part, les Peul supportent très mal l'autorité des chefs Wolof, la dépendance du "chef de village" peul vis-à-vis du chef de canton wolof étant beaucoup plus grande que celle des *ardo* vis-à-vis des *farba*. Alors qu'au Diolof les rapports Peul-Wolof étaient traditionnellement bons dans l'ensemble, un climat de tension va s'installer entre les deux populations.

Le début de la période coloniale, en plus de la pression de l'appareil administratif, coïncide avec une accentuation de l'activité agricole chez les pasteurs et consécutivement, avec une moins grande mobilité. Cette tendance était déjà amorcée sur les marges du peuplement wolof à l'Est du Diolof, et dans la vallée du Sine. En 1950, on

(26) Le farba diouréye dirigeait tous les farbas chargés des affaires peul.

(27) Les autorités coloniales s'en émurent un peu tard vers 1955 ; de nombreuses enquêtes furent alors lancées pour déterminer le mode traditionnel d'élection des *ardo*, ainsi que les lignages dans lesquels ceux-ci étaient choisis. Ce souci répondait aussi à un essai non avoué d'un contrôle plus effectif des Peul dans l'optique d'une sédentarisation à long terme.

ne parle plus de Peul nomades, mais de Peul éleveurs, plus ou moins agriculteurs.

L'instauration de l'impôt payable en argent par tous les chefs de famille recensés, même si elle a rencontré des difficultés plus grandes chez les Peul, a obligé ces derniers à commercialiser une partie de leur troupeau, c'est-à-dire à effectuer un prélèvement nouveau sur leur capital. Le système fiscal valait pour le Diolof, mais également pour tous les pays environnants, bien qu'à des taux différents.

Un des principaux moyens de reconstituer le cheptel, la razzia chez les autres éleveurs, est abolie par la "pacification". Désormais quand un éleveur perd son troupeau il ne peut qu'emprunter chez les parents, mais les liens familiaux traditionnels sont appelés à se distendre du fait de la crise de la chefferie et de l'émiettement des groupes lignagers. Une autre solution consiste à cultiver, afin de limiter au maximum l'exploitation du cheptel rescapé.

La monétarisation accrue de l'économie force également le Peul à commercialiser son troupeau (pour se procurer les tissus entre autres), mais afin de préserver ses bovins, il vend d'abord du petit bétail (28). La pénétration de l'économie monétaire chez les Peul est achevée quand ils adoptent la culture de l'arachide. Cette évolution est déjà commencée au début du siècle chez les Peul du Baol. Les Peul adoptent cette culture d'autant plus facilement qu'elle permet, plus que le mil, d'accroître le cheptel lors des bonnes récoltes.

En plus de son action sur le milieu humain et économique, la colonisation modifie les conditions physiques du pastorat par l'adoption d'une politique hydraulique d'envergure.

Avant la deuxième guerre mondiale, de nombreux puits sont construits sur les terrains de parcours notamment chez les Sanorabé (puits de Mogré, Niakha, Cagnar) dans la vallée du Ferlo, et chez les Ndienguelbé (puits de Tiargny, Lol-lol, et de Tiel, Silat) dans la vallée

(28) En 1918, 26 000 bovins et 17 000 ovins et caprins sont vendus au marché de Louga ; en 1924, 40 000 bovins et 80 000 ovins et caprins.

du Sine . Les principales mares sont inventoriées et aménagées afin de les rendre plus durables. En outre l'achèvement de la ligne de chemin de fer Louga-Linguère en 1931 permet aux Peul de disposer dans les gares (Mouk-Mouk, Boulel, Dara) d'abreuvoirs alimentés par des pompes à gros débit.

Parallèlement à cette politique hydraulique dont les objectifs ne furent pas tous atteints, l'action du service de l'Elevage contribue à améliorer la situation sanitaire des troupeaux. En 1913 la peste bovine tue environ 80 % des animaux adultes. En 1930 cette maladie existe encore à l'état quasi permanent dans le cercle de Linguère, mais ses effets sont moins violents.

Malgré tout, les effectifs bovins s'accroissent, lentement jusqu'à la deuxième guerre, puis plus rapidement si l'on en croit les premières statistiques et "estimations" des Services de l'élevage : en 1930, 28 800 bovins sont recensés dans le Diolof, en 1940 : 36 000, et en 1950 : 82 000 (à cette dernière date, chaque bovin disposait théoriquement de 20 ha de pâturage) (29). La structure des troupeaux n'est pourtant pas caractéristique de troupeaux en forte expansion ; les jeunes animaux de moins de trois ans ne représentent que 29 à 31 % du cheptel et les femelles adultes entre 55 et 59 % (30). La faible proportion des jeunes par rapport aux femelles adultes semble indiquer, soit une forte mortalité des jeunes, soit une faible fécondité des reproductrices, ou les deux à la fois.

La création de nouveaux points d'eau permanents au milieu des terrains de parcours permet aux Peul d'avoir accès à certains pâturages de saison sèche difficilement utilisables avec les seules céanes ; ces points d'eau permettent soit de faciliter la mobilité, soit de la restreindre en saison sèche ; ils consacrent en outre la fixité de certains campements. Des pâturages illimités desservis par un point d'eau

(29) Ces chiffres ne donnent qu'un ordre de grandeur et leur évolution traduit sans doute aussi une amélioration de la connaissance des troupeaux par le service de l'Elevage.

(30) Chiffres fournis à partir de 7 sondages effectués en 1942 et de la composition du cheptel bovin du cercle, fourni par un rapport de l'Elevage en 1950.

abondant, le tout situé à la limite de terroirs paysans, conditionnent la sédentarisation des pasteurs. Cependant la densité de l'équipement n'est pas encore assez forte pour que les Peul aient des moyens d'abandonner tout mouvement de transhumance.

La carte des mouvements pastoraux, établie en 1950 par M. Bonnet-Dupeyron (31) donne une idée assez précise de la mobilité pastorale dans le Diolof ; on y observe deux grands types de mouvements de saison sèche :

- des mouvements à grands rayons : dans le Nord Diolof, de la basse vallée du Ferlo vers le lac de Guiers ou la vallée du fleuve Sénégal (Peul Bissinabé, Ourourbé, Bakarnabé), du bas Ferlo vers la région de Louga, du Diolof vers le Baol, la vallée du Sine et le Saloum (Peul Ndienguelbé). Dans l'Est Diolof, les mouvements se font suivant la vallée du Ferlo et ses affluents (Peul Sanorabé) ;
- des mouvements restreints, convergent vers les principaux puits, comme Sadio et Tiel.

En fait, tous les grands axes de transhumance figurant sur cette carte correspondent exactement aux itinéraires décrits par Vallier au début du siècle. Le cadre pastoral apparaît stable dans ses grandes lignes. L'élément destabilisateur va être l'introduction de la culture de l'arachide, qui va se traduire, paradoxalement dans un pays à peu près vide, par un problème d'espace.

1.4.2. Les Wolof et l'arachide

Entre 1900 et 1950, on assiste à un "dessalement" du peuplement wolof ; les villageois sortent de leurs terroirs pour créer de nouvelles installations à la périphérie du Diolof traditionnel. Ce dessalement est permis par la sécurité régnant dans le pays, ainsi que par les travaux d'hydraulique menés par l'administration. L'expansion wolof se fait principalement le long de la vallée du Ferlo et du Sine.

(31) Cf. M. Bonnet-Dupeyron, 1951, *Cartes de l'Élevage pour le Sénégal et la Mauritanie*, O.R.S.T.O.M., Paris.

En 1904, il n'y a aucune installation wolof durable à l'Est d'une ligne Mbanane-Kholkhol, à l'exception des Wolof de Affé qui creusent un puits à Tiel. Trente années plus tard, le peuplement wolof a gagné la vallée du Sine jusqu'à Silat, la vallée du Ferlo jusqu'à Mogré et Barkédji, la vallée du Louggéré jusqu'à Dodji. Dans ces vallées qui font partie des terrains de parcours peul, il y a imbrication des Peul et des Wolof, qui exercent leur pression sur les principaux points d'eau. Au Nord, de petits groupes d'agriculteurs du Diolof, ou du Fouta, pénètrent le Koya, région pourtant sans eau en saison sèche ; près de la mare de Labgar une douzaine de familles s'installent pour cultiver.

Mais l'extension des défrichements est indissociable de la culture de l'arachide, et suit de près ses avatars. En 1910, l'arachide s'étend dans le Cayor, le Baol et dans la vallée du Sine, jusqu'à Sadio (cf. Vallier), c'est-à-dire dans des pays plus peuplés que le Diolof. En 1930, le Diolof est cerné à l'Ouest et au Sud. La rapide progression des cultures d'arachide et en grande partie l'oeuvre des pionniers mourides (32). Rayonnant à partir de leur foyer, la région de Touba et Diourbel, les marabouts mourides, accompagnés de leurs disciples (*talibé*), lancent un vaste mouvement de colonisation des terres peu habituées s'étendant vers l'Est. La poussée mouride est très forte de 1927 à 1945, date à laquelle elle connaît un temps d'arrêt.

En 1931, avec la construction de la voie de chemin de fer Louga-Linguère (qui permet en plus de l'évacuation des coques, l'alimentation en eau des pionniers), l'arachide gagne le Diolof, qui constitue désormais une nouvelle "terre neuve". Mais contrairement aux autres régions, le Diolof connaît des conditions difficiles pour l'arachide ; si les sols légers (*dior*) convenant à cette plante, ne manquent pas, la pluviométrie est peu favorable, surtout dans le Nord de la région. Succédant à une série de mauvaises pluies de 1932 à 1934, la période bien arrosée de 1936 à 1940, connaît une extension des superficies ; de

(32) Le mouridisme est une confrérie musulmane originale fondée par Cheikh Amadou Bamba. Pour plus de précisions sur ce mouvement et ses relations avec l'arachide au Sénégal, consulter Ch. T. Sy, 1969 : *La confrérie sénégalaise des Mourides*. Présence Africaine, Paris ; P. Péliissier, 1966 : *Les paysans du Sénégal*, St. Yriex ; J. Copans et al., 1972 : *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal*, T. 1, O.R.S.T.O.M., Paris.

2 200 tonnes en 1929 la production passe à 8 500 tonnes en 1938. En 1941 et 1942, la sécheresse fait chuter la production. Jusqu'en 1950, les hivernages restent médiocres ; en 1949, la production tombe à 1400 tonnes. Le peuplement du cercle de Linguère suit ces fluctuations à peu près fidèlement, sa population étant à son plus bas niveau à cette époque, avec 16 000 habitants.

Jusqu'à la dernière guerre, la situation de l'arachide n'est pas très bien consolidée dans le cercle de Linguère ; les superficies et les rendements sont faibles. Le recensement agricole de 1937 (33) donne une indication de la place de l'arachide au niveau de l'exploitation, dans deux villages, l'un peul, l'autre wolof, des environs de Dara. L'arachide n'occupe que 23 % (0,21 ha/adulte) des sols cultivés par les Peul, contre 38,3 % (0,7 ha/adulte) chez les Wolof ; l'arachide est fait sur défrichement à la périphérie du terroir. Dans le village peul, les champs sont enclos, strictement localisés, peu étendus mais bénéficiant de la fumure ; il s'agit d'un terroir principalement vivrier organisé pour la circulation des troupeaux. Dans le village wolof, les champs sont ouverts ; s'étendant dans toutes les directions, ils consomment chaque année un peu plus d'espace. Encore ne s'agit-il là que d'un village du pays wolof "traditionnel". Les Mourides ont adopté un système de cultures entièrement voué à l'arachide et destiné à procurer une production maximale ; ce système, surtout dans sa phase pionnière, est très extensif. Plus que la présence des villages wolof, les Peul apprennent très tôt à redouter les "talibé" mourides dont les méthodes sont en tous points expéditives. Les Mourides sont les principaux responsables du premier recul des pasteurs sur les marges de l'occupation wolof. Ainsi, dans le Kaël, petite région axée sur le Sine, et située directement au Sud de Touba, la pression sur les Peul s'exerce dès 1914. Dix ans plus tôt, le Kaël était une région où les Peul étaient bien implantés (2 000 Peul contre 400 Wolof selon Vallier) et où ils se livraient autant à l'agriculture qu'à l'élevage ; la création d'une "dara" (34) en plein milieu des terrains de parcours entraîne l'expulsion

(33) Cité par Ph. Grenier, 1957 : *Les Peul du Ferlo. Arrt. de l'Hydraulique du Sénégal.*

(34) *dara* : village pionnier de jeunes *talibé* mourides dirigés par un marabout.

"manu militari" (villages détruits) des habitants de huit villages peul (35). Ces méthodes se retrouveront plus tard, ailleurs dans le Diolof.

A côté de cette pénétration "musclée" qui est surtout le fait des jeunes "talibé" mourides, il faut signaler les infiltrations de familles wolof, mourides ou autres ; dans la vallée du Sine, il n'y a pas reculé des Peul à proprement parler comme dans le Saloum. Les Wolof accaparent les point d'eau en les entourant d'une ceinture de champs non enclos. L'imbrication des champs peul et wolof, les déprédations inévitables des troupeaux peul rendent bientôt la position des Peul très inconfortable. Mais dans le Sine, les Peul résistent, le rapport de population leur étant largement favorable. Cependant dans les cantons peul de Ndienguel Latié, la population wolof double entre 1943 et 1950 (de 1 000 à 2 000 habitants) alors que la population peul décroît lentement (de 4 800 à 3 700 habitants).

L'avance du "front" wolof provoque également chez les Peul les plus en contact avec les Wolof, un phénomène d'assimilation ; les Ndienguelbé adoptent très tôt l'arachide dont ils deviennent de gros producteurs ; quelques-uns se convertissent même au mouridisme. Le genre de vie de ces Peul évolue, les familles se sédentarisent, mais les troupeaux doivent accroître leur mobilité en hivernage, d'autant que leur volume augmente sensiblement grâce aux bénéfices de l'arachide.

En 1950, le Diolof est à peine entré dans l'économie de traite bien que les superficies en arachide aient doublé entre 1943 et 1950 (de 23 000 ha à 50 000 ha). Cependant les premières conséquences de cette évolution sont plus humaines qu'économiques, elles prennent notamment la forme d'une mobilisation de la population sédentaire. Dans le Diolof s'installe une "turbulence" généralisée de petites cellules de peuplement évoluant au gré des échecs ou des réussites, avec des mouvements de va-et-vient entre le Diolof et les pays arachidiers environnants. A l'extérieur, les espaces "libres" du Diolof attirent la colonisation mouride alors que le bassin arachidier (Cayor, Baol, Sine-Saloum) est déjà largement peuplé. Les éléments mourides effectuent une percée dans

(35) Cf. J. de Belvert, 1937 : "L'exode d'une race", *Rev. Outre-Mer*.

le Sud Diolof selon deux axes : un axe Sud-Ouest Nord-Est dirigé vers le Centre Diolof suivant l'ancienne voie de Dara à Diourbel, par Sagata ; un axe Ouest-Est plus méridional empruntant la vallée du Sine.

Bien que les effectifs des cultivateurs étrangers soient encore faibles en 1950, toutes les positions de départ du front arachidier sont déjà occupées, face au Diolof.

Dans la période pré-forage, Peul et Wolof, soumis aux mêmes conditions, n'ont pas évolué de la même façon. Les Peul se déplaçaient jadis dans un espace qui leur était propre, entre des cellules restreintes de population wolof ; ils vivaient de leur complémentarité économique avec les paysans. Le genre de vie des pasteurs n'a pas radicalement changé, mais contrairement aux Wolof, leur mobilité s'est amoindrie, ou modifiée ; la proportion des Peul transhumants a augmenté aux dépens du nomadisme pur, tandis que les cas de fixation se sont multipliés. La moins grande mobilité coïncide avec un accroissement des activités agricoles observé chez les Peul, et l'adoption, encore timide, de l'arachide. Il y a donc à la fois convergence économique, et convergence de genre de vie, entre Peul et Wolof dont les installations deviennent plus petites et plus instables. En outre la pénétration par les pionniers Wolof des parcours pastoraux est une réalité nouvelle qui a pour résultat de mettre en compétition directe pasteurs et paysans pour l'espace ; d'autant que l'espace en question n'est autre que les zones "fortes" du cadre pastoral, c'est-à-dire les vallées, zones de repli des pasteurs en saison sèche.

2 - LES NOUVELLES CONDITIONS DE L'AGRO-PASTORALISME : ARACHIDE, FORAGES HYDRAULIQUES ET SÉDENTARISATION

Après le coup d'arrêt de la deuxième guerre mondiale pendant laquelle les calamités naturelles (sécheresse, invasion d'acridiens) aggravent une situation économique déplorable (réquisition, rationnement), l'évolution en cours lors de la période précédente va brusquement s'accélérer sous l'impulsion des conditions nouvelles offertes tant à l'agriculture, qu'à l'élevage. La création de forages hydrauliques, comme Lindé et Barkédji, va révéler et polariser la tension entre pasteurs et paysans.

2.1. L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

2.1.1. Des hommes

La population du cercle de Linguère, autrefois stagnante, prend son essor après 1950 : d'après les recensements administratifs elle passe de 35 000 habitants à 48 900 en 1960, et 60 000 en 1970, soit une augmentation de 70 % en une vingtaine d'années. Cette croissance varie selon les endroits ; les cantons situés dans le Sud du cercle : Pass Bakhal et Ndienguel Latié, connaissent les plus fortes augmentations, surtout entre 1950 et 1960 (plus 22 et 35 % respectivement). Mais les populations peul et wolof évoluent différemment ; dans le Pass Bakhal les Wolof augmentent plus vite que les Peul qui ne représentent plus que 36 % de la population du canton en 1960 (au lieu de 51 % en 1950) ; dans le Ndienguel Latié au contraire, la présence peul se renforce.

Après 1960, l'évolution différentielle des populations wolof et peul est plus difficile à suivre dans la mesure où le découpage administratif qui sert de base au recensement est transformé (36).

(36) Le cercle de Linguère était découpé en cinq cantons : Pass Bakhal, Yang-Yang Guébeul, Diévol Tiasdé, Diolof oriental et Ndienguel Latié. En 1960, le cercle devient département et n'est plus découpé qu'en deux arrondissements : l'arrondissement de Dara regroupant à peu près les trois premiers cantons, et l'arrondissement de Barkédji regroupant les deux derniers.

Dans l'arrondissement de Dara, le plus occidental du nouveau département de Linguère, la population peul reste tout juste majoritaire (51 %) et augmente au même rythme que la population wolof, alors que l'arrondissement de Barkédji s'affirme comme un arrondissement plus pastoral avec 59 % de Peul, et une population wolof moins dynamique.

Sans préciser davantage à l'aide de chiffres peu sûrs, on peut néanmoins conclure à une pression démographique wolof accrue dans la partie Sud-Ouest du cercle de Linguère, après 1950.

La population du département de Linguère
(1945-1970)

	1945	1950	1955		1960	1965	1970
Pass-Bakhal	14800	11200	14300				
Yang-Yang Guebeul	7600	6600	7000	Arrf	30400	38300	39800
Dievol Tiasde	3500	3500	3000	Dara			
Diolof oriental	10100	8000	10700				
Ndienguel Latié	5700	5700	7300	Barkeji	18500	26800	20100
TOTAL	41700	35000	42300		48900	65100	59900

L'évolution démographique reste sensible aux conditions climatiques ; une série de bons hivernages : de 1950 à 1955 et de 1957 à 1961, à Linguère, suffit à faire revenir d'anciens émigrés, par contre la sécheresse de 1968 fait descendre la population du département au niveau de 1960 (- 12 %). La croissance démographique est donc très incertaine et à la mesure des difficultés économiques du Diolof.

2.1.2. Des troupeaux

A la lumière des seules "estimations" disponibles, la croissance du cheptel bovin dans le Diolof est remarquable puisqu'en 25 ans (1950-75) les effectifs vont tripler.

Evolution du cheptel bovin, ovin et caprin
dans le département de Linguère
(Estimations du Service de l'Elevage)

	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975
Bovins	76 500	97 100	220 000	120 000	220 000	296 000	241 500
Ovins et caprins	72 900	51 000	65 000	90 000	200 000	278 000	234 500

La courbe enregistre deux périodes d'expansion (1950-1954 et 1957-1971), séparées par une profonde dépression en 1955-56 provoquée par une flambée de peste bovine et le très mauvais hivernage de 1956 ; à partir de la sécheresse de 1968, les effectifs n'évoluent plus que faiblement. L'évolution numérique du cheptel est fortement liée aux conditions de l'environnement, bien qu'à partir de 1960, les épidémies tendent à se raréfier. L'amélioration continue de la surveillance sanitaire aboutit en 1968, après trois ans d'une campagne de vaccination internationale, à l'éradication de la peste bovine (37). La création d'un réseau de forages hydrauliques à gros débit a également contribué à améliorer l'entretien du bétail en saison sèche. Selon les rapports de l'Elevage, la proportion de jeunes de moins de trois ans est en augmentation dans les troupeaux, ce qui indique une plus forte expansion : 30 % en 1950, 38 % en 1961 et 43,3 % en 1972.

Le gonflement rapide des effectifs, sur lesquels l'effet régulateur des maladies s'exerce moins que par le passé, se traduit par une véritable densification de l'espace pastoral aboutissant à un véritable encombrement. Alors qu'un bovin disposait en 1950 d'un espace théorique de 24 hectares, il n'en dispose plus que de 8 en 1975, ce qui dans les conditions sahéliennes du pays, est inférieur aux normes reconnues, soit 9 hectares (38). Si l'on croit les recensements, la "cote d'alerte" est atteinte vers 1962-63 dans le département de Linguère. Il faut

(37) La peste bovine a refait une apparition sporadique après la sécheresse de 1973, mais avec des effets moins dévastateurs.

(38) Il est convenu que pour entretenir toute l'année un bovin adulte, sur un pâturage de type sahélien, il lui faut autant d'hectares de pâturage que de mois secs dans l'année.

ajouter que parallèlement aux bovins, le petit cheptel s'est accru à un rythme accéléré pour atteindre plus de 230 000 têtes en 1975, soit un quintuplement en près de 25 ans. Quand on connaît l'action de ce cheptel sur la végétation, sur les arbustes notamment, qui sont un précieux pâturage d'appoint en saison sèche, on peut mesurer l'ampleur du problème.

Cet encombrement provoque un surpâturage généralisé des parcours dont les effets se sont faits rapidement sentir. Dès le début des années 60, le Service de l'élevage mentionne de plus en plus souvent les ravages d'une nouvelle maladie que les Peul craignent plus que la peste bovine. En fait, cette maladie est déjà connue des Peul depuis un certain temps ; ils l'appellent "nédio" ou "latié" parce qu'elle est plus fréquente dans le canton de Latié, c'est-à-dire dans le Diolof oriental. Les vétérinaires la nomment "mal des forages" ; c'est en effet autour des forages qu'elle se propage de façon foudroyante. Les recherches prouvent que cette maladie est principalement une maladie de carence nutritionnelle, et qu'elle s'apparente au botulisme. Malgré une réduction du taux de mortalité grâce aux vaccinations, le complexe botulisme-maladies nutritionnelles forme encore à l'heure actuelle le principal de la pathologie du Ferlo.

En une vingtaine d'années, le Diolof a donc vu se renforcer sa vocation d'espace pastoral, à un moment où les paysans wolof prétendent y accroître leur présence.

2.2. L'AVANCE DU FRONT ARACHIDIER

La culture de l'arachide, principal moteur de l'expansion paysanne sur les terrains de parcours peul, prend lentement son essor dans le cercle de Linguère. Alors que les superficies cultivées passent de 38 000 ha en 1952 à 66 000 en 1968, la part de l'arachide s'accroît de 30 à 53 % (39). Les surfaces cultivées en arachide dépassent celles cultivées en mil en 1962, dans l'arrondissement de Dara, et en 1967 seulement, dans l'arrondissement de Barkéji, le Diolof entre donc tardivement dans l'économie de traite. Les rendements sont médiocres

(39) Selon les rapports du Service de l'agriculture.

(725 kg/ha en moyenne) et le progrès de la production reste étroitement lié à l'extension des surfaces cultivées.

Au niveau de l'exploitation, une différence très nette sépare toujours les Peul et les Wolof. En 1959 (40), à Barkédji, une famille wolof cultive 1,2 ha d'arachide par adulte et 0,7 ha de mil ; une famille peul 0,6 ha d'arachide mais 1,6 ha de mil. Plus à l'Ouest, à Boulel (arrondissement de Dara) un wolof cultive 2 ha d'arachide, contre 1,67 ha de mil (41). Ces chiffres dont la représentativité peut être mise en doute, montrent néanmoins que les Peul conservent une agriculture essentiellement vivrière, même si selon les lieux ils accordent une part plus ou moins grande à l'arachide.

Si les Peul sont à la traîne pour l'arachide, leurs terrains de parcours deviennent les terres les plus productrices. En 1967, les points de traite situés dans la vallée du Sine et du Ferlo à l'emplacement même des forages (42), fournissent le tiers du tonnage d'arachide commercialisé dans l'arrondissement de Barkédji, le forage de Gassane étant le plus gros point de traite depuis 1964. Même si les Peul entrent pour une part dans cette production, il n'en est pas moins vrai que les nouveaux points forts de leur espace, les forages, exercent un puissant pouvoir d'attraction sur les populations sédentaires, au fur et à mesure que le front arachidier s'avance vers l'Est, dans une région dépourvue de puits abondants.

L'accaparement des environs des forages hydrauliques par les paysans commence dès leur création. Le cas du forage de Déali situé dans l'Ouest Diolof à proximité du pays mouride, représente l'exemple extrême d'une véritable prise de possession. En 1951, un forage est ouvert en plein milieu de la réserve sylvo-pastorale de Déali ; les Mourides demandent qu'un accès leur soit réservé à ce point d'eau. Malgré l'extrême réticence des services techniques, mais à cause de la crainte des conséquences entraînées par un refus, une parcelle finit

(40) "Recensement par carrés types" in : *Rapport août 1959, Service de l'Agriculture*, 2^e section agricole.

(41) Comparer ces chiffres à ceux fournis en 1937, page 42.

(42) C'est-à-dire : Tiel, Gassane, Vélingara, Barkédji, Diaguéli et le puits-forage de Tiargny.

par leur être accordée. En juin 1954, les Mourides défrichent entre 1 200 et 1 500 ha en trois jours ! L'administration, impuissante, ne peut qu'entériner le fait accompli ; elle ferme également les yeux sur toute une série d'exactions commises par les *talibé* envers les Peul Ndienguelbé de la région : bagarres sanglantes, séquestrations d'animaux, prise d'otage (43), etc ... "L'affaire de Déali" qui est pendant plusieurs années le principal problème politique du cercle, montre bien l'efficacité de l'organisation quasi militaire des *talibé* mourides, ainsi que la force politique des marabouts que leur confère la qualité de plus gros producteurs d'arachide du Sénégal, force qui ira en s'accroissant.

L'installation des Mourides à Déali s'est faite avec la complicité du chef de canton du Pass Bakhal (Sidi Albouri Ndiaye) très inféodé à la confrérie ; ce chef est également le président de l'Union des Diolof-Diolof, groupement à caractère ethnique, dirigé ouvertement contre les Peul. Ceux-ci commencent à réagir aux spoliations dont ils sont l'objet, et se regroupent au sein d'une Union des Peul, premier essai aphémère d'une organisation supraclanique.

Dans le canton voisin de Ndienguel Latié, les Mourides bénéficient également de la complicité active du chef de canton.

La liste des conflits entre Peul et Wolof ne va cesser de s'allonger au Diolof. En 1955, la tension est extrême aux forages de Tiel et de Gassane ; les terres autour de ces forages étaient exploitées par les Ndienguel Namass ; l'arrivée d'émigrés wolof et de Sérér mourides, l'extension anarchique des défrichements conduisent à des heurts meurtriers avec les pasteurs. Dans la vallée du Sine, la population wolof quintuple entre 1953 et 1969 (de 230 à 1 100 habitants).

A Lindé et Barkédji, les Peul contestent l'installation des paysans quand ceux-ci ouvrent leurs champs à proximité immédiate du point d'eau, ce qui est considéré comme une provocation.

(43) Lettre au chef du Territoire du 17.9.57 sur les abus mourides autour de Déali. *Archives du cercle de Linguère.*

Plus au Nord, à Kotiéda, les Peul protestent contre les défrichements des Wolof qui n'hésitent pas à capturer les animaux et à les blesser. On pourrait continuer longtemps l'énumération de tels conflits.

La plupart des forages, même ceux situés en zone sylvo-pastorale, comme Labgar, Diaguéli et Vélingara sont peu à peu colonisés. Cependant si l'existence de conflits prouve la nette expansion du peuplement wolof, elle trahit également la résistance offerte par les Peul.

Dans le Diolof, il n'y a pas eu comme dans le Saloum, refoulement des Peul. La colonisation wolof s'est heurtée le long de ses axes de pénétration (axe Baol-Dara, vallée du Sine) à un peuplement peul assez homogène, stabilisé de longue date, et s'organisant autour de quelques noyaux de fixation (campements permanents et leurs champs).

En outre, la notion de "front" pionnier est relative au Diolof. Il s'agit plutôt de l'infiltration de petits groupes de cultivateurs venant s'installer près des points d'eau, et formant des cellules de peuplement. Les Mourides ne sont pas toujours organisés en "*dara*" et l'exemple de Déali ne se répète pas à chaque forage. Les Mourides viennent aussi avec leurs familles et fondent des villages, comme les autres wolof d'obédience *tidjane* ; ils se distinguent cependant de ces derniers par une stricte obéissance à leurs marabouts, et aussi une plus grande rigueur vis-à-vis des Peul ... Dans le Diolof, le "front" arachidier est pour le moins tentaculaire, et se déplace à la façon d'une amibe.

Il convient de noter aussi, le climat très politisé qui entoure les implantations mourides, et le poids grandissant des Mourides face à l'administration locale qui se contente toujours d'enregistrer les faits et de fournir une fin de non recevoir aux plaintes peul. La seule mesure adoptée par l'administration coloniale afin de limiter et canaliser l'avance des cultures d'arachide, a été la création de "réserves sylvo-pastorales" où toute culture spéculative est interdite (44).

(44) Mais on a vu à Déali que les Mourides avaient le pouvoir de faire déclasser certaines parties des réserves.

En 1968, près de la moitié de la superficie du département de Linguère est classée. Les réserves forment de grands blocs dans le Nord et l'Est du département, au Sud ce sont des îlots entre la vallée du Ferlo et le Sine, le Sine et le Saloum ; mais ni la vallée du Ferlo, ni celle du Sine, ne sont incluses dans les réserves. En outre, sauf dans le Nord, les forages sont toujours situés à leur périphérie.

Ces réserves ont sans doute contribué à freiner le dynamisme spatial des cultivateurs d'arachide, mais elles ont aussi consacré en quelque sorte les empiètements paysans sur les parcours pastoraux, et c'est ainsi que les Peul perçoivent la situation. Les réserves ont de plus, canalisé l'effort des paysans sur un espace limité qui de ce fait, connaît une "surpression" agricole.

En fait, toute l'évolution de l'agriculture et de l'élevage après 1950, dépend de la création d'un réseau de forages qui ont, de façon inattendue, ouvert de nouveaux espaces à l'arachide tout en modifiant le pastoralisme. Les forages sont, dès leur création, des points de tension entre deux communautés vivant autrefois en symbiose, et maintenant en pleine compétition. Dans un contexte de forte augmentation du bétail et de pénétration de l'économie de traite, ils ont focalisé tous les problèmes posés par la coexistence forcée de deux genres de vie opposés sur un même territoire.

2.3. LES FORAGES

La découverte en 1938 de l'immense nappe phréatique du maëstrichtien (45) allait permettre une amélioration radicale des ressources en eau dans le Ferlo et le Diolof.

A l'heure actuelle, une vingtaine de forages fonctionnent dans la région ; ils sont répartis assez également à une distance moyenne de trente kilomètres les uns des autres. La zone d'influence

(45) Le Maëstrichtien (fin du crétacé supérieur) est constitué par des sables plus ou moins grossiers ; cette nappe donne une eau douce ou légèrement salée, et couvre environ 150 000 km², au Sénégal.

théorique d'un forage est donc égale à un cercle de 15 kilomètres de rayon (soit 71 000 ha environ), c'est-à-dire la distance que peut parcourir un bovin en une journée.

Les forages sont tous construits sur le même plan (46) et leur pompe est capable de fournir entre 30 et 70 mètres cubes à l'heure, d'une eau pompée à plus de 200 mètres de profondeur en moyenne. Dès sa mise en service en 1951, le forage de Barkédji marche pendant 641 heures la première année, 1 073 heures l'année suivante. La saison des pluies ralentit seulement son activité ; de juillet à octobre 1967, le forage de Lindé marche 87 heures sur un total annuel de 1 181 heures, mais en 1968, les mares se tarissent vite à la suite d'un très mauvais hivernage et le forage marche 229 heures entre juillet et octobre, sur un total annuel de 1 533 heures (soit 64 jours de fonctionnement continu).

De tels chiffres montrent que les forages sont sous-exploités ; même au coeur de la saison chaude (avril-mai), la pompe fonctionne rarement plus de vingt jours par mois. La charge des forages varie selon les endroits, selon l'état des pâturages environnants. En novembre 1951, 1 480 bovins s'abreuvent à Barkédji, mais il y en a 179 000 à Boulel situé plus à l'Ouest. Au coeur de la saison sèche, un forage ne reçoit pas plus de 6 000 têtes par jour, plus souvent 2 à 3 000, alors que la capacité théorique du forage avoisine 15 000 têtes.

Quoi qu'il en soit, le forage est, avant tout, un point d'eau de saison sèche. Il est conçu pour "ouvrir" à l'exploitation des animaux, de vastes pâturages déserts en saison sèche à cause de l'insuffisance des ressources en eau (c'est le cas, entre autres, de la région du Koya au Nord de Linguère), ainsi que pour faciliter les déplacements des troupeaux en transhumance ou destinés à la vente sur les marchés de Dara et de Dakar ; les forages sont donc faits aussi pour améliorer la mobilité pastorale. Cependant, dès leur création, ils prennent un caractère agro-pastoral marqué. Le forage, construit par l'Administration, est à tout le monde, malgré sa vocation théorique ;

(46) Tous les forages comprennent une citerne de 1 000 m³ alimentant un abreuvoir en T dont une branche est réservée aux bovins, l'autre aux petits ruminants, ainsi qu'une fontaine pour les hommes.

il est difficile d'en interdire l'accès aux paysans. Les forages sont pourtant classés en forages pastoraux, agricoles, et mixtes. Autour de ces derniers, on essaye d'aménager l'espace ; le forage doit se trouver au centre d'un carré de 2 kilomètres de côté divisé en huit secteurs rayonnants à partir du point d'eau ; un secteur est réservé à l'habitat, les autres aux cultures et aux voies d'accès du bétail (47). Dans les forages pastoraux, toute culture industrielle est interdite à moins de 15 kilomètres. Est-il utile de préciser que le classement, ainsi que les plans d'aménagement des abords des forages mixtes n'ont pu être respectés et que tous les forages du Diolof sont vite devenus, par la force des choses, des forages mixtes sans aucun aménagement autre que le forage lui-même.

Le forage est ainsi appelé à jouer un rôle pour lequel il n'a pas été conçu au départ ; une politique d'aménagement improvisée et opportuniste va essayer d'en faire un point de coexistence harmonieuse entre paysans et pasteurs, avec pour objectif non avoué de sédentariser à terme ces derniers.

L'exemple de deux forages du Diolof : Lindé et Barkédji, permet de mieux comprendre les limites d'une telle politique, en analysant l'attitude des Peul et ses conséquences sur le pastorat.

2.4. LE FORAGE DE LINDE

Le forage de Lindé est situé à une trentaine de kilomètres au Sud de Linguère sur la piste menant de cette ville à Tiel, dans la vallée du Sine.

Le site du forage est constitué par une zone inter-dunaire peu prononcée orientée WSW-ENE qui fait insensiblement transition vers l'Ouest avec une zone plus sablonneuse et plus élevée, un ancien alignement dunaire (*séno*) de forme très amolée. La région de Lindé reçoit entre 500 et 600 mm de pluie par an.

(47) Cf. Grosmaire, 1957. *Éléments de politique sylvo-pastorale au Sahel sénégalais. Rapport de l'inspection forestière du Fleuve*, St. Louis.

Avant le forage, des Wolof de Khogué (48) venaient près de la mare de Lindé cultiver en hivernage ; ils profitaient de la fumure de deux campements peul installés à proximité : une famille Ndienguel venue de Guéli vers 1925, et une famille de Yalalbé venue de Pavel. En saison sèche, Lindé était déserté.

2.4.1. Un aménagement agro-pastoral éphémère

Commencés au début de 1950, les travaux sont achevés cinq mois plus tard. Le forage est à "vocation" agricole et pastorale, et un certain effort de planification et d'organisation de l'espace va être fourni (49).

Toute la zone située à l'Est de la piste Linguère-Tiel est constituée en réserve sylvo-pastorale où toute culture d'arachide est interdite ; elle doit servir de pâturage d'hivernage aux troupeaux du futur village. La zone située à l'Ouest, est consacrée aux cultures, et divisée en secteurs rayonnants à partir du forage, attribuée chacun à une communauté différente : Peul, Wolof tidjanes, Wolof mourides (Fig. 5). Chaque secteur est délimité par une piste, et subdivisé en quatre sous-secteurs permettant une rotation des cultures : arachide-mil-jachère-jachère. Des haies vives d'euphorbes sont plantées le long des secteurs pour canaliser les troupeaux venant de l'Ouest. Les Eaux et Forêts plantent des rideaux d'arbres en guise de brise-vent, et assure la protection de certaines espèces utiles : Balanites, Bombax ... Enfin le programme comprend aussi l'essai de semis de légumineuses, l'implantation d'un verger, ainsi que d'une zone de cultures irriguées (50).

Le peuplement de Lindé commence très tôt, dès avant l'achèvement complet des travaux. Une famille wolof qui se trouve déjà sur place se voit attribuer la responsabilité d'un secteur de cultures ; le secteur

(48) Village situé à 15 km au Nord, sur la piste de Linguère.

(49) Cf. rapport du commandement de cercle de Linguère sur l'aménagement des forages 9.5.53.

(50) Cf. rapport du sous-secteur de Linguère. 6.6.51. Archives du Service de l'Agriculture.

peul est donné à un marabout peul venant des environs de Dara, le troisième secteur est laissé à la charge d'un marabout mouride de Linguère.

En 1951, une vingtaine de carrés se sont établis à l'Ouest du forage et répartis en trois groupes distincts : Lindé peul (12 familles), Lindé tidjane (7 familles) et Lindé mouride (7 familles). La plupart des Mourides viennent de Gayène (près de Linguère), attirés par l'espérance de terres meilleures que celles qu'ils cultivaient au Nord de Linguère, et qui présentaient des signes évidents d'épuisement. Les Wolof tidjanes arrivent de Khogué pour les mêmes raisons. Les Peul viennent de la vallée du Ferlo, de Mogré, Ndilla, Barkédji ; ce sont des Sanorabé, des Yalalbé et des Ourourbé venus à Lindé pour les facilités d'abreuvement offertes, les pâturages libres.

La première année, tout le monde respecte les directives de l'administration en ce qui concerne la division des terres, mais des départs interviennent aussitôt, au point qu'il ne reste plus que le marabout mouride et ses talibés, une famille wolof et le marabout peul...

Aussi, lors de la deuxième année, les paysans décident de cultiver comme ils l'entendent et d'abandonner le système des soles ; les haies disparaissent, les arbres utiles sont abattus, et les défrichements mourides s'étendent librement. Devant une telle opposition l'administration cède, craignant de voir toute la population partir !

En 1953, M. Giengier (51) note : "la zone mouride présente des défrichements à perte de vue ; les arbres sont systématiquement abattus ; nous reparlerons dans dix ans de la fertilité des terres de Lindé ..."

Que s'est-il passé ?

Il semble tout d'abord que l'administration ait été prise de court par les Mourides dont les défrichements n'ont pas attendu les délimitations des soles. Le système d'assolement est jugé trop contraignant par tous les cultivateurs.

(51) in : Rapport du commandant de cercle, cité plus haut.

En outre, l'administration n'a pas disposé des moyens de sa politique : pas de personnel d'encadrement, pas d'argent pour obtenir les moyens techniques suffisants (52).

Enfin et surtout, le plan d'organisation du terroir n'a tenu aucun compte des spécificités de la vocation des sols. Ainsi, le secteur peul se trouve situé dans sa plus grande partie sur le "séno" dont le sol convient mieux à l'arachide. Cette situation satisfait sans doute le marabout qui était déjà, avant de migrer à Lindé, un gros producteur d'arachide, mais les autres Peul auraient préféré les terres sablo-argileuses du secteur wolof, plus aptes à la culture du mil ; ce sont d'ailleurs ces terres qu'avaient choisi les premiers peul installés à Lindé avant le forage. Cette division arbitraire des sols est pour beaucoup dans la "mauvaise volonté" des cultivateurs.

2.4.2. La récupération du terroir par les intéressés

En 1954, les cultivateurs ont pris totalement en main leur terroir. Seules les grandes divisions originelles de l'espace existent encore : secteur pastoral à l'Est, secteur agricole à l'Ouest. Les trois secteurs agricoles subsistent également mais d'une façon moins stricte ; des Wolof ont obtenu des terres dans le secteur peul, et vice versa.

Les Peul sont toujours les plus nombreux (18 carrés) soit 130 habitants sur une population totale de 250 habitants (53) ; trois ans plus tard, Lindé ne compte plus que 180 habitants, des Peul sont partis à la suite d'une recrudescence des maladies du bétail. La population wolof est stationnaire.

Malgré tout, la frange des cultures s'étend vers l'Ouest jusqu'à une distance maximale de 2,5 km ; en 1957, les champs sont à 3,5 km du village. Le système de cultures que P. Grenier observe à cette date est tout à fait identique à celui des autres villages du cercle.

(52) Cf. P. Grenier, 1957. *Les Peul du Ferlo. Op. cité.*

(53) Cf. T.S. Diop, 1954. *Village de Lindé. Education de base.*

Sur les sols légers (*dior*) les Wolof alternent arachide et "*sanio*" (petit mil), l'arachide se faisant sur défrichement, mais les Peul font "*sounda*" (54) et "*sanio*" sur défrichements également. Les Wolof ont recours à la fumure animale des Peul transhumants, et Grenier note que les champs mourides n'ont que très peu de "*nguer*" (55) arbustes révélateurs des terres usées.

Les Peul défrichent le plus possible, même sans tout cultiver, afin de soustraire leur secteur à l'occupation intempestive des Wolof. Mais ils manquent de terres à mil et sont obligés de faire plus d'arachide (Photo 1).

Côté élevage, la situation est acceptable et tout fonctionne comme prévu. En hivernage, les troupeaux vont pâturer à l'Est dans la réserve où ils sont parqués la nuit, évitant ainsi les déprédations. En saison sèche, les troupeaux pâturent sur les champs récoltés et rentrent tous les soirs au village. La transhumance est donc supprimée ; on observe juste des déplacements en fin d'hivernage pour la cure salée dans la vallée du Ferlo, entre Louille et Yang-Yang.

Si le forage a totalement figé les troupeaux des Peul du forage, il ne semble pas en être de même pour les Peul séjournant aux alentours.

En mars 1957, seuls trois campements situés à moins de 6 km de Lindé n'ont pas été entièrement désertés, et une vingtaine de familles se sont rapprochées du forage. Ce sont principalement des Ndienguelbé de Tiargny (15 km à l'Ouest), ou des Peul venant de la vallée du Ferlo et des campements situés plus au Nord, à une vingtaine de kilomètres.

La faible attraction exercée par Lindé peut s'expliquer par le fait que les Peul Ndienguelbé, les plus nombreux de la région, ont continué à transhumer vers le Sine. Lindé ne retient pas longtemps les transhumants, le village wolof n'est pas assez important (pas plus de 20 familles) pour écouler la production laitière.

(54) Variété hâtive de mil récoltable début septembre, un mois plus tôt que l'arachide, et moins sensible à la sécheresse que le *sanio*.

(55) *nguer* = *Guiera senegalensis*.

Le mauvais hivernage de 1956 est aussi peut-être la cause d'un mouvement vers le Sud plus important que d'habitude.

Au total, l'expérience de Lindé a conduit à la création d'un village assez peu dynamique. S'il n'y a pas de problèmes graves c'est que la population n'évolue pas et que l'installation est récente.

Le plan initial d'aménagement n'a réussi qu'à faire vivre côte à côte des groupes humains ailleurs opposés (Photo 2), en supprimant l'éternel problème de la coexistence des champs et des troupeaux. Mais l'attrait qu'exerce le forage sur les Peul est très mitigé ; quelques familles seulement se sont "sédentarisées". A Lindé il y a peu de terres à mil, peu de clients pour le lait, les échanges des Wolof se font avec les transhumants (56), et beaucoup de maladies. Seul avantage : disposer des revenus de l'arachide, qui permettent de moins vendre de bétail, mais l'arachide peut se cultiver ailleurs.

Quant à l'influence du forage sur les campements environnants, elle apparaît faible ; Lindé est plus un lieu de passage que de séjour, en saison sèche.

2.4.3. La situation en 1968

2.4.3.1. Les Peul de Lindé

L'affaiblissement de la présence peul au forage se poursuit ; le solde migratoire est négatif, et en 1968 on ne compte plus que 7 "gallé" (familles) - 65 personnes - parmi lesquels 5 (dont le marabout et le gardien du forage) installés depuis le début, représentent les seuls vrais sédentaires (57). Les Wolof, par contre, ont accru leurs effectifs (157 habitants).

A Lindé tidjane, 11 carrés sur 16 sont installés depuis 1956 ; la population de ce "quartier" wolof est assez mobile, et de nombreux

(56) P. Grenier ne dit pas pourquoi ...

(57) Encore compte-t-on parmi les Peul un Maure très foulanisé.

allers et retours ont lieu entre Lindé et Khogué ou la région de Linguère, où certains chefs de famille possèdent une deuxième résidence. Lindé mouride évolue plus lentement : 1960 : 49 tidjanes et 51 mourides, 1968 : 85 tidjanes et 72 mourides.

Les deux groupes wolof se caractérisent par une proportion plus forte de jeunes adultes célibataires. Pour les Tidjanes, Lindé est une sorte de village de cultures dépendant de Khogué ; pour les Mourides, c'est parfois une étape entre la région de Linguère d'où ils sont issus, et le Sine Saloum où ils immigrent de préférence quand la culture de l'arachide ne leur convient plus à Lindé.

L'accroissement de la population wolof ne s'est pas traduit par une extension notable du terroir ; les champs les plus éloignés ne dépassent pas 4 km du village.

La réorganisation du terroir, commencée il y a une dizaine d'années par les utilisateurs eux-mêmes, est désormais achevée. Tous les champs d'arachide wolof se trouvent maintenant dans le secteur peul ; les champs mourides vers la route de Tiargny, les champs tidjanes touchant à la route de Khogué. Ce débordement sur le secteur peul s'est fait avec l'assentiment du marabout peul. Les cultures wolof ont donc "viré" vers le Nord, ce qui explique que les limites n'ont pas progressé.

Le terroir peul est donc complètement entouré ; les champs sont à moins de 3 km des habitations ; en fait, les Peul cultivent les champs qu'ils utilisaient déjà en 1951 (58). L'épuisement des terres est retardé par l'adoption d'un système cultural différent de celui des Wolof ; l'arachide est rarement faite deux ans de suite sur le même champ ; après un an d'arachide, la parcelle est cultivée en mil pendant 3 ou 4 ans. Le mil, principalement du "souna", est cultivé plusieurs années de suite au même endroit grâce à la fumure régulière des terres. Les champs peul se déplacent lentement, tous les cinq ans en moyenne ; la jachère dure 7-8 ans.

(58) Les Peul nouvellement arrivés reprennent les champs anciennement cultivés.

En 1968, le terroir peul de Lindé se réduit à 30 ha (59) répartis en 45 parcelles. 61 % de cette superficie est consacrée au mil et 38 % à l'arachide. Chaque adulte cultive en moyenne 0,46 ha de mil et 0,29 ha d'arachide (60). Mais l'intérêt des Peul pour l'arachide est encore plus limité ; le marabout peul à lui seul, détient 86 % des surfaces en arachide. Lors de la campagne de traite 1966/1967, les Peul ont commercialisé 179 kg de coques par adulte, contre 583 pour les Mourides et 480 pour les Tidjanes.

A côté de ces deux cultures principales, les Peul font du manioc (18 ares) cultivé dans des champs séparés ou près des cases, des niébés (10 ares) cultivés en plein champ par les femmes.

La faiblesse des surfaces cultivées (sauf pour le *gallé* du marabout dans lequel chaque adulte cultive 1,2 ha de terre) ne semble ni en liaison avec le nombre de travailleurs (Peul et Wolof disposent de 2,3 adultes par carré), ni avec le niveau de l'équipement : tous les carrés peul possèdent au moins une houe et un cheval (61).

A l'exception du marabout peul, assez atypique, les Peul de Lindé pratiquent encore une culture de subsistance. Si l'hivernage a été bon, ils disposent d'un an de mil, mais pratiquement sans réserve (62). Seul, le marabout peul ne peut subvenir à ses besoins en mil du fait de sa spécialisation dans la culture arachidière. L'auto-suffisance, même précaire, de la majorité des Peul est un fait nouveau. En 1966/1967, après un bon hivernage, les *gallé* Peul n'ont disposé, après remboursement, que de 59 kg d'arachide par personne en moyenne, soit d'une somme de 840 F.CFA à raison de 14,25 F. le kilo ; un tel revenu est inférieur

(59) dont 14,5 ha pour le *gallé* du marabout.

(60) A titre de comparaison, les superficies cultivées par adulte de deux carrés wolof tidjanes de Lindé :

Arachide	:	Mil	:	Total	
1,5	:	0,36	:	1,86 ha	(8 personnes)
0,75	:	0,37	:	1,12 ha	(5 personnes)

(61) Les 7 *gallé* peul possèdent 7 chevaux, 7 houes, 5 semoirs, 5 charrettes. Le matériel est acheté à crédit à la coopérative agricole de Lindé, créée en 1960.

(62) Si l'on estime la consommation en mil par habitant à 130 kg par an et le rendement à 400 kg (chiffre de 1967), les 33,7 ares de mil cultivés effectivement par les Peul sont juste suffisants.

au revenu tiré de la cueillette de la gomme (63) et permet tout juste d'acheter quelques habits.

Les principaux revenus proviennent toujours de l'exploitation du bétail. En période de soudure, au début de l'hivernage, un peu de mil est obtenu des Wolof de Lindé contre du lait. La vente de quelques têtes assure le paiement de l'impôt, mais aussi du sucre, thé, riz, huile, et mil comme ce fut le cas en 1968. Les bovins sont vendus aux dioulas de Linguère de passage à Lindé ; en 1969, 9 % du cheptel bovin fut ainsi vendu (64).

Le comportement économique des Peul de Lindé n'est donc pas très original et n'apparaît pas perturbé par leur fixation au forage.

En 1968, la conduite de l'élevage n'a pas évolué, et les troupeaux sont toujours aussi peu mobiles. Exceptionnellement, lors de la saison sèche 1968/1969, période de profonde sécheresse, 2 *gallé* seulement partirent vers le Saloum.

2.4.3.2. Les Peul autour de Lindé

Si l'on compare la situation des campements peul installé autour du forage lors de la saison sèche 1968/1969 à celle qui prévalait 12 ans auparavant, on ne peut que constater la faible attraction du forage.

Début 1969, il n'y a que 11 familles autour du forage, sur des champs wolof. Ces Peul viennent du Nord-Ouest, de Pavel, Alom, Goré, du Nord-Est, de Vendou, Séno, Samsamko, NDilla, campements situés dans un rayon maximum de 25 km. Ce sont des Peul Yalalbé, contrairement à,

(63) Achetée 75 F.CFA le kilo en 1968, la gomme est un revenu appréciable aussi bien pour les Peul que pour les Wolof de Lindé. En 1967/1968, la gomme pouvait représenter le tiers des revenus monétaires des familles ; la cueillette est effectuée par les hommes dont elle constitue un revenu personnel servant cependant aux achats de mil.

(64) En 1967, avant la sécheresse, un mâle adulte vaut en fin de saison sèche 15 000 F.CFA, soit 600 kg de mil environ.

1957, où il y avait une majorité de Ndienguelbé. Ces derniers n'ont fait que passer au forage en novembre 1968, en route vers le Sine Saloum.

Les Yalalbé sont venus à Lindé parce que les pâturages sont meilleurs à Lindé ou parce qu'il n'y a pas assez d'eau dans leurs campements d'hivernage. La sécheresse de 1968 a provoqué ces déplacements. Habituellement, ces Peul ne transhument pas en saison sèche ; seuls les troupeaux viennent à Lindé une fois tous les deux jours, non accompagnés. Quant aux hommes, ils vont chercher l'eau à un village wolof proche des campements, ou au forage, avec des ânes et des charrettes.

Le forage de Lindé est pour les campements environnants un point d'eau facile qui sert à maintenir les hommes dans les campements d'hivernage. C'est le cas notamment des campements Ndienguelbé situés à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest de Lindé : Tiargny, NGuélouar, Gabougal, qui sont habités toute l'année ; les hommes disposent de l'eau du puits de Tiargny, tandis que les troupeaux viennent à Lindé.

Sauf en année exceptionnellement sèche, le forage raccourcit les transhumances, permet l'occupation permanente des campements. Cependant, il n'a pas supprimé la transhumance pour l'herbe. L'attraction du forage varie suivant les années et suivant les groupes ; les troupeaux importants des Ndienguelbé (65) ne fréquentent Lindé que quand les pâturages des alentours sont satisfaisants ; dans le cas contraire, Lindé n'est qu'une étape vers le Saloum. Les troupeaux Ndienguelbé subissent aussi l'attraction des autres forages de Sangué et Guéli.

2.4.4. La situation en 1979 (66)

Relativement stagnante de 1951 à 1968, la situation de Lindé évolue rapidement entre 1968 et 1979. Cette période est marquée par une suite d'années très "sèches" : 1968, déficit pluviométrique à Linguère :

(65) Estimation du cheptel bovin par centre de vaccination, campagne 1967/1968 : Tiargny : 8 700, Sangué : 9 300, Lindé : 3 300.

(66) Notre passage en 1979 a été beaucoup plus bref qu'en 1969 ; il s'est fait en hivernage et nous n'avons pas pu, par conséquent, observer les mouvements de transhumance.

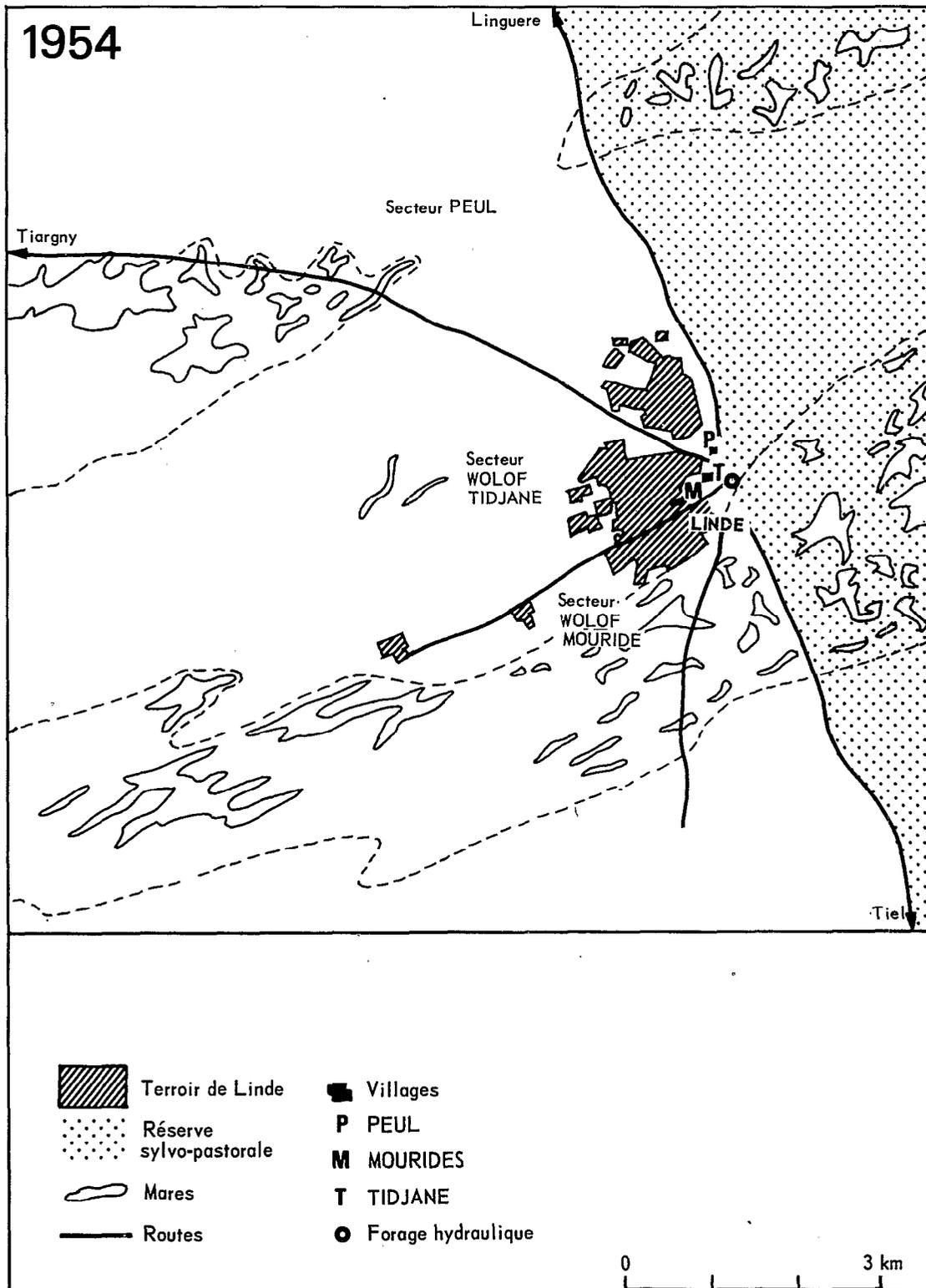


Figure 5 – Le terroir de Lindé - 1954.

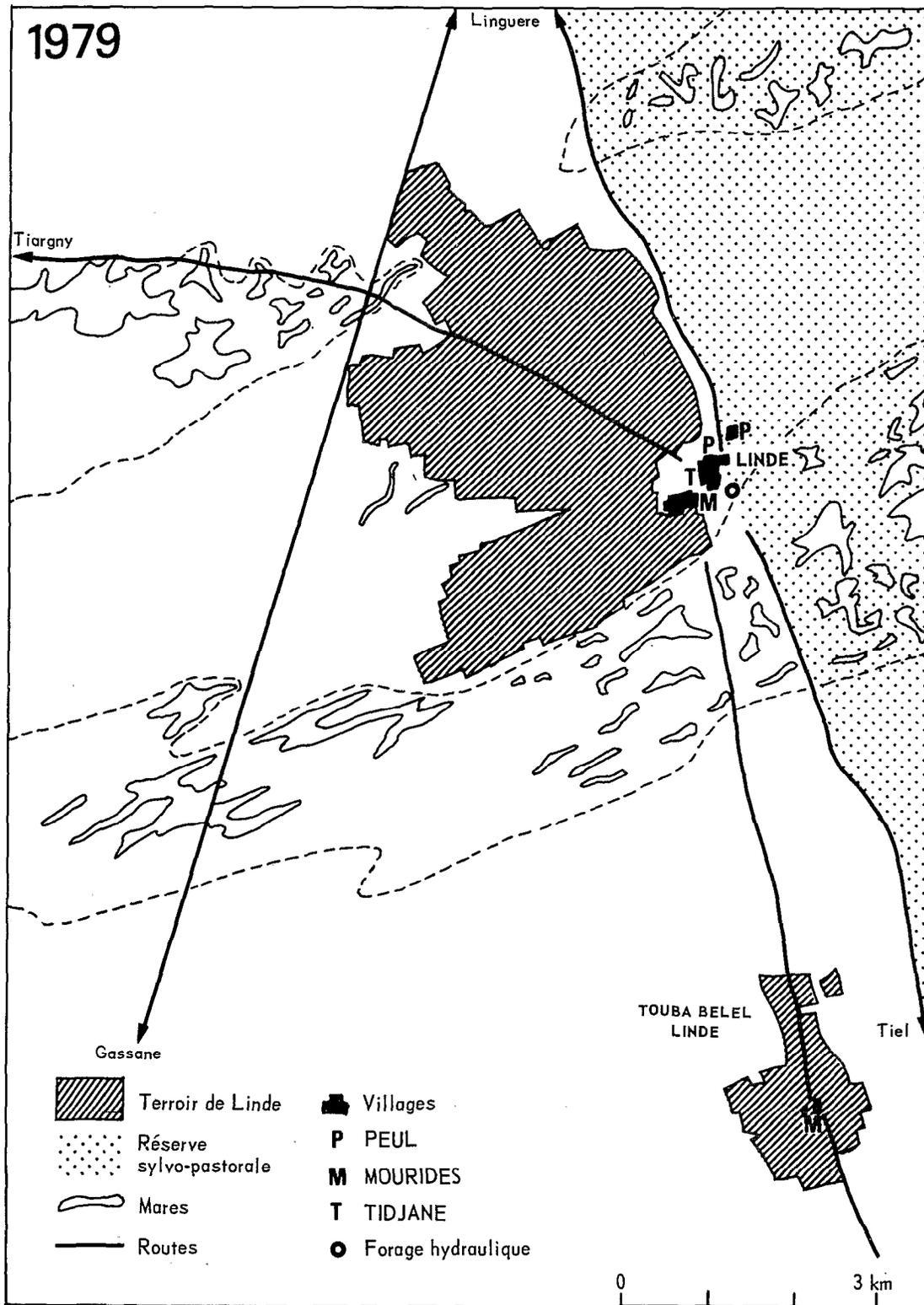


Figure 6 – Le terroir de Lindé - 1979.

42 %, 1970 : 41 %, 1971 : 35 %, 1972 : 51 %, 1973 : 49 %, 1974 : 24 %, 1976 : 26 %, 1977 : 32 %, 1978 : 39 %.

La population peul de Lindé en 1979 est réduite à sa plus simple expression puisqu'il ne reste plus que 4 familles (58 personnes) sur 7. Les autres Peul ont émigré vers Barkédji et Vélingara. Cependant la présence peul au forage n'en est pas pour autant affaiblie ; 26 familles de Peul Yalalbé (169 personnes) se sont installées au Nord du village. Originaires de Kilim, Pavel et Guigenni (à 15-20 km au Nord de Lindé), ils sont arrivés par petits groupes après la sécheresse de 1973. Ils forment maintenant un véritable village à part qui, avec ses cases wolof, n'a rien d'un simple campement.

Les Yalalbé sont à Lindé pour bénéficier du forage, selon leur propre aveu. Ils appartiennent au même groupe qui fréquentait le forage lors de la saison sèche 1969. A Pavel, Guigenni, il n'y a pas d'eau en saison sèche ; il faut peut-être ajouter à cette cause l'extension croissante des cultures entre Linguère et Khogué. Ces Peul sont tout à fait fixés et ne font aucun déplacement en saison sèche.

En 1973, beaucoup de Peul descendus du Nord, du Koya et de la vallée du Sénégal, affluèrent à Lindé ; mais dès le retour des pluies en 1974 ils sont repartis à l'exception de quelques familles qui sont encore à Bélel Nelbi, ou dans la forêt classée à l'Est de Lindé.

En 1979, la population peul est nettement inférieure à la population wolof (Lindé tidjane : 342 habitants, Lindé mouride : 312 habitants) qui a quadruplé en dix ans. L'immigration wolof se fait dans un cadre familial, les nouveaux arrivés étant des parents des chefs de famille anciennement installés. La sécheresse a poussé les paysans à étendre leurs cultures, et surtout, à chercher des terres moins usées. Le terroir de Lindé s'est élargi et les défrichements s'étendent jusqu'à 5 km du village.

Dans le secteur peul, les Peul se plaignent de cultiver de trop petites parcelles, et la pression exercée par les Wolof sur les

champs empêche toute extension. Il s'agit là d'un facteur limitant pour l'avenir du peuplement peul de Lindé (67).

Le brusque regain d'intérêt pour Lindé de la part des Peul, mais surtout des Wolof, n'est dû qu'en partie à la sécheresse ; la réforme administrative et foncière (68) qui est intervenue entre temps, a grandement facilité l'installation des immigrants.

Le forage de Lindé ainsi que ses environs dépendent désormais d'un "conseil rural" siégeant à Tiargny. Ce conseil composé de 10 Peul et de 3 Wolof (2 Wolof de Khogué et 1 Mouride de Lindé), est présidé par un Peul de Tiargny. Le contrôle exercé par un tel conseil sur les nouvelles installations à l'intérieur de la communauté rurale apparaît assez théorique. Après une saison de cultures, le champ établi dans un endroit vacant, revient de droit à l'exploitant qui est ainsi confirmé dans sa nouvelle installation.

A Lindé, l'extension du terroir a été limitée vers l'Ouest par le pare-feu Linguère-Gassane, mais cette mesure n'a pas ralenti l'arrivée des Wolof. La densité humaine du terroir "originel" s'accroissant, l'effort des paysans se reporte vers le Sud; le marabout mouride de Lindé a créé à quelques kilomètres au Sud, près de la piste de Tiel, le village de Touba Bélel Lindé. Fort de 188 habitants, cet écart n'est pour l'instant qu'un village de pionniers ; mais en 1979, un forage hydraulique était en cours de fonçement, ce qui implique une installation durable, et appelée à se développer (Fig. 6).

L'emprise du forage par les paysans peut être considérée comme achevée. En 1953, M. Giengier estimait qu'installer un marabout mouride

(67) Le nouveau "chef de village" peul est à Niéri dans la forêt classée.

(68) Il s'agit de l'instauration des "communautés rurales" qui découle de l'application de la loi sur le Domaine national (17 juin 1964). Selon cette loi, l'espace agricole est organisé en communautés regroupant plusieurs villages. Le territoire de la communauté est géré collectivement par un conseil rural dont le président est chargé, entre autres, d'administrer le patrimoine foncier confié par l'Etat. Il décide ainsi de l'affectation des terres du Domaine national, c'est-à-dire des terres "vacantes" qui reviennent de droit à l'Etat, nouveau "maître du sol", contrôle l'exercice de tout droit d'usage sur le terroir, et autorise l'installation d'habitations ou de campements.

au pied d'un forage c'est "mettre le loup dans la bergerie" ; il semble bien que ses craintes aient été fondées. Lindé est en train de subir le sort des forages de la vallée du Sine ; il est devenu un gros village wolof à côté duquel subsistent tant bien que mal quelques familles peul fixées pour une durée difficile à déterminer.

2.5. LE FORAGE DE BARKÉDJI

A une trentaine de kilomètres à l'Est de Lindé, le forage de Barkédji est situé dans la vallée fossile du Ferlo. Barkédji se trouve ainsi placé sur l'ancienne "route des mares" qui conduisait de la région de Matam jusqu'au Diolof. La vallée du Ferlo offre en plus de ses ressources en eau, de ses pâturages exploitables toute l'année, de bonnes terres de cultures dans une région où la cuirasse latéritique commence à affleurer partout.

Au début du siècle, le site de Barkédji n'est fréquenté qu'en hivernage par quelques Sanorabé. Ce n'est qu'en 1930 qu'une famille wolof de Diabal (8 km à l'Ouest) s'installe à l'emplacement même du futur forage. Dans les années suivantes, on assiste à un glissement vers l'amont de la population wolof de la vallée. Issus du vieux pays wolof où les terres s'épuisent, les paysans viennent de Yang-Yang, Doundoji, MBadiène. Le campement de cultures originel se transforme rapidement en village avec puits et boutique. Les Peul possèdent autour de ce village de très anciens campements comme à NGao (69), où résidait l'ardo Tianor. L'existence de nombreux points d'eau : puits de Barkédji, de Kagnar, Niakha, Diabal, céanes de Kagnar (eau jusqu'en février), de larges parcours de part et d'autre de la vallée, ainsi que les possibilités d'échange des produits laitiers sur place, détermina une fixation précoce d'une partie de la population peul le long de la vallée du Ferlo.

Avant la création du forage, Barkédji était le village wolof de la vallée du Ferlo le plus avancé vers l'Est, dans un pays tenu par les pasteurs.

(69) Le nom de NGao vient de la racine peul "*aawa*" : semer, et désigne par conséquent un campement de cultures.

2.5.1. Le forage à ses débuts

Participant de la même politique hydraulique que Lindé, le forage de Barkédji est créé à la même époque. Dès 1951, il est en activité, mais il ne fait l'objet d'aucun aménagement ; lors de la mise en service, les cultures des Wolof sont à moins de 200 mètres des abreuvoirs !

En 1954, le village wolof comprend déjà une trentaine de familles (271 habitants) et bénéficie d'une petite infrastructure : école, dispensaire, quatre boutiques.

Le terroir de Barkédji en 1954 est circonscrit au lit majeur du Ferlo avec des débordements en directement du Sud et du Sud-Est. Les champs contigus entourent de tous côtés le village (Fig. 7).

Les Peul occupent les abords du forage, éparpillés en de nombreux campements très rapprochés les uns des autres : Boki Boffi (234 habitants), Niakha (123 habitants), Kagnar (81 habitants), Kangalédji (95 hab.), NDiao (47 hab.), NGao Gagnoulène (162 hab.), NGao Mogré (228 hab.) ..., soit près d'un millier de Peul dans un rayon de 6 km.

Les cultures peul, contrairement à celles des Wolof, sont rarement dans le lit majeur de la vallée ; elles sont situées plus au Sud. La vallée reste pour les Peul le domaine des grandes mares de saison sèche vers lesquelles toutes les pistes du bétail convergent.

En 1951, la fréquentation du forage par les troupeaux peul est encore faible, en 1952 elle progresse rapidement : en janvier on compte plus de 10 000 bovins par jour.

Ce forage a une plus grande influence sur la mobilité peul que celui de Lindé. Il renforce la sédentarisation dans les campements qui utilisaient le puits de Barkédji en saison sèche ; il maintient les mouvements de faible envergure (une dizaine de kilomètres) des Peul qui se rapprochaient du puits en saison sèche. Cependant, il va supprimer la mobilité à grand rayon vers le fleuve Sénégal ou vers le Saloum par Vélingara et Tiel, qui était surtout le fait des plus grands troupeaux.

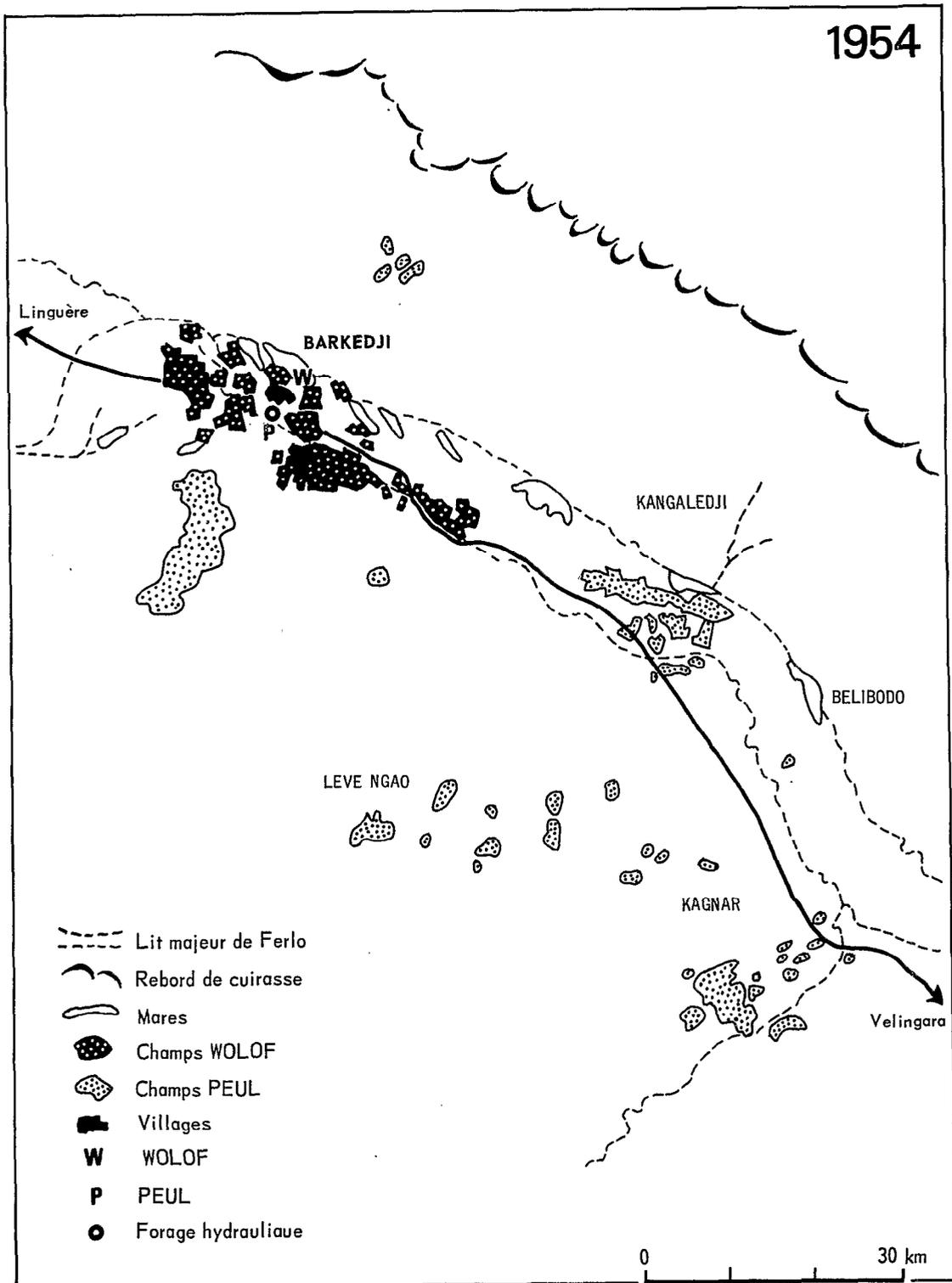


Figure 7 – Barkédji en 1954.

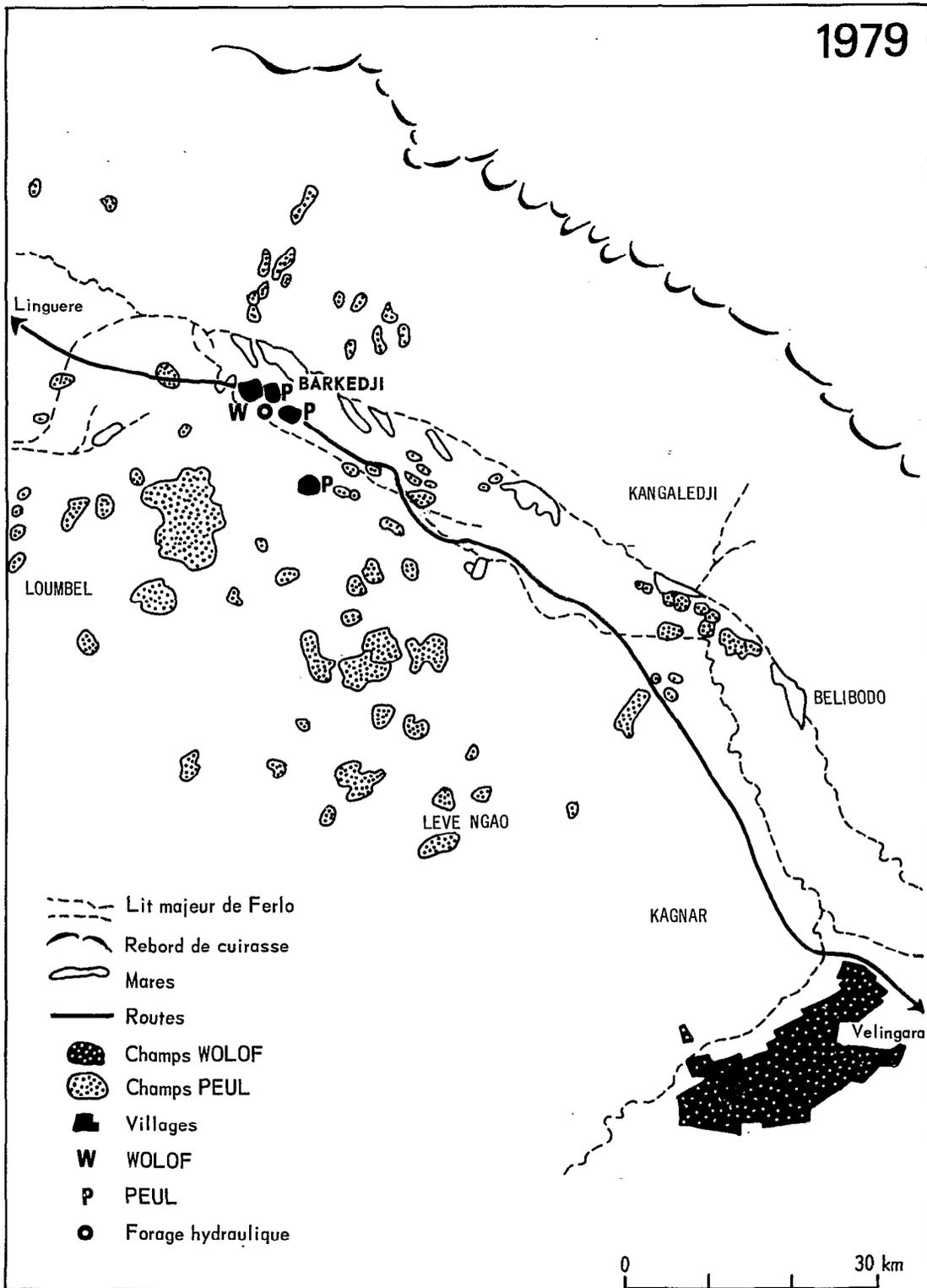


Figure 8 – Barkédji en 1979.

La création du forage augmente la concentration des troupeaux en hivernage et en saison sèche, autour de Barkédji. Une telle évolution entraîne obligatoirement des problèmes de coexistence entre Peul et Wolof, comme en 1953. Aussi entre 1953 et 1957, la population wolof stagne, puis décroît : 1957 : 290 hab., 1958 : 259 hab., 1960 : 183 hab.

En plus de la pression des troupeaux, des mauvais hivernages, le changement administratif survenu en 1957 a son importance pour expliquer la tendance ; le chef de canton wolof résidant à Barkédji est remplacé par un chef de canton peul. Cette nomination renverse les rapports de force des populations en présence ; les Wolof ne se sentent plus soutenus par l'administration qui appuyait leur colonisation dans un pays à majorité peul. Avec le nouveau chef de canton, qui est en même temps l'ardo du groupe Tianor, les Peul s'installent sur le forage. Des Wolof repartent vers Linguère.

Mais les Peul n'émigrent pas massivement vers le forage ; seul, le campement du chef de canton, NGao Mogré, se déplace. Barkédji n'est pas le seul forage de la région ; en 1954, sont ouverts les forages de Diaguéli (20 km à l'Est), de Vélingara (35 km au Sud-Est), tous situés sur les parcours habituels des Peul de Barkédji.

Cependant, la seule présence des Peul au forage provoque des conflits avec les Wolof. Au début de l'hivernage 1960, les Peul interdisent aux Wolof de cultiver à moins d'un kilomètre du forage ; l'hivernage suivant, les Peul attaquent les Wolof en déclarant vouloir les chasser du "terrain de leurs ancêtres".

Le nouveau chef de canton propose de rééditer l'exemple de Lindé en délimitant un secteur pastoral et un secteur agricole, partagés par la piste de Lindé. Mais cette solution ne satisfait ni les Wolof, ni les Peul.

En 1964, tout le campement de Lévé NGao (20 familles) se rapproche du forage. L'éloignement progressif des champs wolof vers l'Est permet l'installation près du point d'eau de nouveaux Peul et limite les conflits. La population wolof se remet à croître ; en 1968, les deux groupes s'équilibrent à peu près.

En définitive, le forage de Barkédji, d'abord entièrement aux mains des Wolof, ne devient un point de fixation pour les Peul que grâce à un changement dans les rapports de force politique, et cela en dehors de toute planification. Contrairement à Lindé, les Peul ne sont pas repoussés.

2.5.2. Le forage en 1968

2.5.2.1. Wolof et Peul du "village" de Barkédji

Le village de Barkédji est composé de deux quartiers distincts. Le quartier wolof comprend 44 carrés (343 habitants) (70) dont les deux tiers se sont installés bien avant la création du forage ; les autres sont originaires de l'Ouest du département de Louga et de l'ancien canton de Pass Bakhal.

Le quartier peul ne comprend que 23 gallé (270 habitants) (71). Ces Peul sont surtout des Biromnabé, groupe qui détient la chefferie chez les Sanorabé, regroupés autour de leur chef qui fut responsable de leur établissement à Barkédji. Le "village" peul (Photo 3) est surtout une création administrative où résident trois "chefs de village" (72) dont dépendent non seulement les Peul de Barkédji, mais aussi les Peul des campements environnants (Béli Bodo, Boubak, Ngao, Niakha ...) ainsi que les Peul fixés autour du forage. Ce village est surtout composé de grandes familles (plus de 12 hab./gallé) ayant à leur tête des hommes âgés ; le taux de polygamie est assez élevé pour le milieu peul : 1,3 femme par homme marié.

Autour du forage, dans un rayon d'un ou deux kilomètre, une trentaine de gallé (225 hab.) sont dissimulés (Photo 4) ; ils sont d'installation plus récente et appartiennent principalement aux

(70) D'après enquête, le recensement administratif donne : 41 carrés et 282 habitants.

(71) L'habitat est de style sédentaire avec 71 % des habitations constitués de cases wolof en paille ou en torchis, et 2 % seulement de cases peul.

(72) Les recensements administratifs reconnaissent Barkédji peul I, II, III.

Sempérinabé, le deuxième grand groupe Tianor, mais aussi aux autres fractions : Féretbé, Kolinabé, Yaténabé et Dicknabé. Les caractéristiques démographiques de ces gallé sont sensiblement différentes de celles du village peul ; les chefs de gallé sont plus jeunes, le taux de polygamie moins élevé, les hommes adultes sont aussi moins nombreux, ce qui donne à cette population un caractère d'instabilité plus grand (73).

Avec plus de 800 habitants, Barkédji est devenu un centre important, chef-lieu de l'arrondissement qui porte son nom depuis 1960 (74).

2.5.2.2. Les cultivateurs de Barkédji et leurs problèmes

L'augmentation sensible de la population du forage ainsi que "l'agglutination" des Peul autour de ce dernier, pose le problème de l'extension des cultures et de leur coexistence avec les troupeaux peul.

Avant 1967, la plupart des champs wolof se situaient au Nord de Barkédji, à une très faible distance ; depuis, s'est opéré un déplacement général vers le Sud-Est, le long de la vallée du Ferlo. Les champs wolof s'étendent jusqu'à Kagnar, c'est-à-dire au-delà des champs peul ; certains Wolof vont cultiver jusqu'à Loumbel Lana et Diaguali, à 15 kilomètres du forage. Les Wolof de Barkédji sont donc obligés de se déplacer en hivernage, le temps des travaux agricoles. Près de Kagnar, ils ont créé un village de cultures, Diamaguene, dont le nom ("plus de paix") laisse entrevoir les raisons ayant présidé à sa création (75).

Mais l'extension des champs wolof qui envahissent la vallée du Ferlo se fait au milieu des terrains de parcours peul ainsi que sur d'anciens champs peul. L'expansionnisme des cultures wolof est mû, comme à Lindé, par l'arachide, qui occupe les deux tiers des surfaces environ.

(73) L'habitat est aussi, résolument, de style nomade.

(74) Il y a 6 boutiques à Barkédji, dont 2 tenues par des Maures, et 5 tailleurs.

(75) Presque toutes les familles wolof possèdent une charrette qui facilite le transport des personnes et de la récolte entre les champs et le village.

Le tonnage d'arachide commercialisé au point de traite de Barkédji progresse régulièrement : 57 tonnes en 1962, 219 tonnes en 1967. Mais plus de la moitié des familles wolof ne subviennent pas à leurs besoins en mil.

Les Peul, au contraire, pratiquent une culture basée sur la production céréalière. Le quart de leurs champs est consacré à l'arachide, encore ne s'agit-il que de petites parcelles incluses dans de grands champs enclos consacrés au mil. La plupart des gallé (65 %) fixés à Barkédji ont une récolte de mil suffisante pour l'année ; certains (25 %) disposent même de surplus.

L'aire des cultures peul a peu changé. Les Peul ont conservé leurs anciens champs à l'Ouest, vers Niakha, et autour de NGao Mogré, à 6 kilomètres au Sud-Est. Les champs ne sont déplacés que lentement ; le mil est cultivé plus de 4 ans de suite au même emplacement, certains grands champs enclos sont cultivés depuis plus de 20 ans.

Cependant une telle stabilité a des limites ; beaucoup de champs de mil peul n'ont pas de clôtures et ne sont plus cultivés que 2 ou 3 ans de suite avant d'être abandonnés. Les terres de Barkédji s'épuisent peu à peu. Chez les Wolof, le mil et l'arachide alternent rapidement sur la même parcelle, pratiquement sans jachère : 2 ans d'arachide, 3 ans de mil, 2 ans d'arachide. Comme les Peul, les Wolof utilisent largement la fumure animale, dans leurs champs de mil. Cette fumure est fournie en partie par leur propre bétail.

A Barkédji, l'éloignement des terres cultivées du forage a contribué à diminuer les conflits avec les Peul ; les conflits sont devenus plus individuels, à la suite de l'imbrication plus grande des champs de deux ethnies.

2.5.2.3. L'élevage

Les Wolof de Barkédji ne sont pas étrangers aux préoccupations pastorales ; 63 % des carrés possèdent des bovins (76). En 1968, le Service de l'élevage vaccine 217 bovins appartenant à des Wolof, soit une moyenne de 10 têtes par carré possédant des bovins. Malgré des effectifs restreints, l'élevage wolof rend de multiples services ; en plus de la fumure, il fournit le lait en hivernage, et une occasion de revenu monétaire lors des années difficiles, comme en 1968, où sur 27 carrés possédant des bovins, 11 ont vendu des bêtes.

En plus de ces effets directs sur l'économie des familles wolof, l'existence de ce cheptel limite les échanges possibles avec les Peul de Barkédji, d'autant qu'en hivernage le troupeau des paysans reste près du village, gardé par des bergers ("*sardî*") peul étrangers à la région, payés en argent selon le nombre de têtes et la durée. Chaque soir, les vaches reviennent près du carré de leurs propriétaires. En saison sèche, le troupeau n'est pas gardé, et pâture seul entre le forage et les campements de culture. A l'inverse des Peul, les Wolof laissent les veaux pâture avec leurs mères, et ne récupèrent pas le lait. Ce n'est qu'en cette saison de faible production laitière que les pasteurs les plus riches en bétail peuvent écouler leur production laitière.

Le mode d'élevage très sédentaire des Wolof est assez semblable à celui des Peul. L'élevage des Peul de Barkédji est totalement "figé", et les troupeaux restent toute l'année dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour du forage. Seules différences avec l'élevage wolof : en hivernage les troupeaux ne sont pas regroupés, et sont gardés par des bergers familiaux ; le soir, les animaux sont enfermés dans des enclos pour éviter les divagations. La cure salée qui se faisait dans les environs de Linguère a été abandonnée, les pasteurs remédiant aux carences minérales de leurs bovins en leur donnant du sel et des feuilles de "*nguéloki*" (*Guiera senegalensis*). En saison sèche, le Peul se contente de "pousser" son troupeau le matin dans une certaine

(76) On compte aussi beaucoup de chevaux : 13 chevaux pour 11 carrés pris au hasard.

direction, puis le laisse continuer seul. Les animaux rentrent le soir au forage.

Lors de la saison sèche 1968/1969, en pleine sécheresse, seuls quatre gallé emmenèrent leurs troupeaux dans le Saloum, les autres laissèrent leur cheptel survivre tant bien que mal sur des pâturages plus que maigres.

La fixation du bétail peul et wolof (77) sur un espace limité à la zone d'attraction du forage pose un sérieux problème de pâturage, même lors d'une saison sèche "normale". L'importance des maladies du bétail à Barkédji, surtout du "latié", apparaît en relation directe avec le manque de pâturage. En 1967, la mortalité atteint un minimum de 15 % des bovins peul. Ce pourcentage est d'autant plus important que les troupeaux peul ne sont pas très grands, 40 têtes par gallé en moyenne (78). La mortalité explique sans doute, en partie, le fait que les troupeaux soient peu exploités : les ventes en 1968 n'ont porté que sur 5 % des bovins, bien que ces ventes représentent le principal revenu monétaire des familles. La production laitière rapporte aussi quelque argent ; mais l'écoulement de la production est peu intéressant à Barkédji, les Wolof ont des bovins et beaucoup ne disposent d'aucun surplus céréalier à échanger. Aussi les Peul vendent leur lait à des commerçants de Linguère qui passent au forage, ou attendent de disposer de quantités suffisamment importantes de beurre et de lait caillé pour aller à Linguère les vendre à des commerçants venus de Dakar. Dans tous les cas, les ventes se font en argent. Mais ces débouchés restent difficiles et n'intéressent que la moitié des gallé seulement.

2.5.2.4. Les niveaux de vie et l'émigration

A Barkédji la convergence de genre de vie des deux communautés est assez remarquable, mais au niveau de chaque groupe la structure de l'économie reste différente.

(77) Les estimations de l'Elevage par centre de vaccination donnent en 1967/68, 6 300 bovins pour Barkédji.

(78) D'après nos observations.

Les Wolof tirent l'essentiel de leurs ressources de l'arachide, cultivée aux dépens du mil. L'achat de mil, intervenant chaque année, grève les bénéfices obtenus par la commercialisation de l'arachide. Ceux-ci sont très irréguliers, non seulement d'un carré à un autre, mais aussi d'une année sur l'autre. En 1968, les revenus de l'arachide oscillaient entre 11 000 et 25 000 F.CFA par adulte dans une famille comptant cinq adultes. Les Peul, quand ils cultivent l'arachide, n'obtiennent que 2 800 à 4 500 F.CFA par adulte ; certains gallé tirent des revenus plus importants des ventes de mil à la fin de l'hivernage !... Le principal poste de revenus monétaires, la vente du bétail, rapporte aux Peul de 8 à 14 000 F.CFA par adulte, auxquels il faut ajouter 1 000 à 4 000 F. de gomme par an.

De tels revenus ne sont pas suffisants ni pour les Peul, ni pour les Wolof, et tous ont recours aux migrations de saison sèche pour renforcer leurs revenus.

Ces migrations sont dans l'ensemble assez anciennes et ont commencé peu après la deuxième guerre mondiale. En 1968, 73 % des carrés wolof et 64 % des gallé peul envoient des migrants à la ville. Le plus souvent il ne s'agit que d'un seul migrant, le chef de carré ou son fils. Ces migrations s'appuient sur le réseau familial des gens de Barkédji ; certains chefs de famille ont un frère fonctionnaire, ou une soeur mariée en ville.

Les mouvements se font surtout en direction de Dakar, puis vers le Sine Saloum, enfin vers la Mauritanie. La moitié des migrants wolof déclarent aller à Dakar pour "voir leurs parents" expression vague qui cache un parasitisme familial répandu. Cette migration est très irrégulière et dépend avant tout du niveau des récoltes. L'autre moitié des migrants wolof a des motifs plus précis et exerce de petits métiers : "tabliers", boulangers, vendeurs de journaux.

Les Peul migrent en saison sèche pour chercher du travail ; seules les familles de notables ont des parents qui travaillent à Dakar. Ils sont spécialisés dans certains métiers correspondant à leurs capacités ; très nombreux sont les "wilébé", c'est-à-dire les charlatans qui

vendent gris-gris, amulettes et poudre magique ; plus classiquement, d'autres Peul sont convoyeurs de troupeaux destinés aux abattoirs de Dakar.

Les Wolof ne migrent qu'en cas de nécessité extrême, ce qui semble être assez souvent le cas... Les Peul migrent plus régulièrement d'une année à l'autre. La sédentarisation, l'abandon de tout soin donné au bétail en saison sèche, ont permis aux Peul de se consacrer à d'autres activités lucratives tout en s'éloignant encore un peu plus de la condition pastorale (79).

2.5.2.5. L'action du forage sur la région environnante

Lors de la saison sèche 1968/69, 16 gallé s'étaient installés à faible distance du forage. Ces gallé provenaient des campements environnants situés dans un rayon de 15 kilomètres : Belcagne, Tordiol, Mayel, ou encore plus près, de Kangalédji, Béli Bodo, c'est-à-dire de la zone des champs peul de Barkédji. Pour les autres campements, seuls les troupeaux se déplaçaient. L'origine de ces troupeaux permet de circonscrire l'aire réelle d'attraction du forage à un rayon d'une douzaine de kilomètres maximum : Bapéji au Sud, Diabal à l'Ouest, Tordiol au Nord, et Loumbel Lana à l'Est. Au-delà, les troupeaux se dirigent vers les autres forages : Louguéré-Tioli, Diaguéli et Vélingara. Barkédji n'attire que les Peul qui ne peuvent passer la saison sèche dans leurs campements faute d'eau, et les transhumants hivernant à la limite de l'aire d'attraction de deux forages, quand les pâturages sont bons autour de Barkédji.

(79) L'émigration à Barkédji est peut-être aussi favorisée par l'existence d'une école depuis près de trente ans. En 1967, les trois cours regroupent 100 élèves dont 39 Peul. Il nous a été donné de rencontrer de jeunes Peul de 17 à 20 ans parlant couramment le Français, totalement désœuvrés, et ne cherchant qu'une occasion pour aller travailler à Dakar. Quelques années plus tard, c'était d'ailleurs chose faite...

2.5.3. Le forage en 1979

Barkédji s'est notablement agrandi. Le village wolof atteint 685 habitants (64 carrés) soit une augmentation de 70 % en 11 ans. Des familles wolof sont arrivées des proches environs de Barkédji, de Niakha notamment, après la sécheresse de 1973. Mais le recensement administratif de Barkédji wolof prend en compte 7 carrés peul.

A Barkédji peul, les recensements font état de 602 habitants (67 gallé) (80), mais la population peul est sans doute inférieure, le recensement comprenant les Peul recensés à Barkédji mais ne fréquentant pas tous le forage. Depuis 1968, des Peul anciennement fixés ont émigré à la mort d'un des trois "chefs de village", vers Diabal, Loubel-Lana et Vélingara. Très peu, par contre, sont venus s'installer au forage.

Lors de la sécheresse de 1973, les Peul de Barkédji ont "résisté" sur place ; seuls les troupeaux sont partis à Vélingara, Tiel et le Saloum. Sept ans après, les troupeaux se sont reconstitués et les problèmes actuels des Peul sont les mauvaises récoltes, et la mortalité exceptionnelle du bétail bovin lors de l'hivernage 1979. La maladie qui affecte les animaux est foudroyante et encore mal déterminée par les services vétérinaires ; elle serait due à des problèmes de digestion de *Zornia glochidiata*, espèce herbacée qui couvre de vastes surfaces autour de Barkédji, et qui est caractéristique des pâturages dégradés (81).

En 1976, le forage de Barkédji est devenu le siège d'une communauté rurale dont le conseil est à majorité peul (82). Ce conseil, comme à Lindé, n'arrive pas à contrôler l'occupation inexorable de l'espace. Malgré les prescriptions du conseil, les Wolof de Barkédji accroissent leurs défrichements au milieu des terrains de parcours peul (Fig. 8). Plus grave est l'arrivée en force, depuis 1975, de colons mourides dont la plupart viennent directement de Touba.

(80) Barkédji peul comprend maintenant 4 chefs de village...

(81) Mais la maladie est aussi signalée à Lindé, Tiargny et Dara.

(82) Le président est l'ancien mécanicien du forage de Lindé.

Les Mourides occupent les espaces libres entre la vallée du Ferlo et la réserve sylvo-pastorale de Khogué. Ils ont fondé trois nouveaux villages de colonisation : Touba Vendou Séno (117 hab.), Touba Linguère (510 hab.) et Touba NDar Fall (303 hab.), ce qui représente près d'un millier de Mourides installés sur les pâturages fréquentés par les Sanorabé de Barkédji. Ces villages ont été créés avec "l'accord" de la communauté rurale qui n'a pas le choix...

Enfin, dans le même secteur (Sud-Ouest de Barkédji), des Peul étrangers à la région ont créé deux campements permanents. Ces Peul sont des Ourourbé venus de Tatki, Namarel, MBelgane, après la sécheresse de 1973. Leur installation a été facilitée par la présence de parents anciennement émigrés, autour desquels se sont fixés les nouveaux arrivants. En 1979, les Ourourbé comptaient 237 personnes (34 carrés) répartis en deux campements qui servent également de campements de saison sèche à d'autres Ourourbé qui passent encore l'hivernage à Tatki. Ils rencontrent de gros problèmes avec les Mourides qu'ils côtoient (saisie du bétail, rendu contre de très fortes sommes d'argent pouvant aller jusqu'à 50 000 F.CFA).

Ainsi après des débuts prometteurs, le village peul de Barkédji a un avenir très compromis, même si la présence peul au forage n'est pas remise en question. Le forage est en train de subir, avec retardement, le même sort que les forages de la vallée du Sine ; les cultures s'étendent et les parcours situés entre les forêts classées sont peu à peu envahis par les défrichements.

La présentation des deux forages de Lindé et Barkédji montre suffisamment les effets d'une politique hydraulique limitée et précipitée. A Lindé, on a essayé d'aménager sans moyens, sans étude préalable, et sans volonté bien arrêtée, un forage dans une région peu habitée ; mais les considérations politico-administratives ayant vite pris le dessus de tous les plans, l'aménagement a été entièrement repris en main par les utilisateurs, c'est-à-dire les Wolof principalement. Tout au contraire, à Barkédji, le forage a été implanté dans une région à forte majorité peul ; là il n'y eut même pas commencement de réalisation d'un quelconque aménagement, et comme à Lindé, le forage a été livré à un peuplement spontané.

Trente ans après, on ne peut que conclure à l'échec de ces forages dans leur rôle implicite de sédentariser les pasteurs. A Lindé, l'échec eût été total s'il n'y avait eu la sécheresse de 1973, encore que les Yalalbé de Lindé soient fixés depuis peu de temps. A Barkédji, beaucoup de familles peul étaient déjà sédentarisées avant le forage (83). Autour de la chefferie peul se sont amalgamées d'autres familles plus ou moins bien sédentarisées. Dans les deux cas, on assiste au développement lent, mais régulier de villages wolof importants.

Le phénomène de récupération des forages par les paysans est aussi important que les conséquences des forages sur le pastorat, et aboutit finalement aux mêmes effets, c'est-à-dire, principalement, à une réduction de l'espace pastoral. Les forages ont créé un espace polarisé qui incite peu à la mobilité, à un moment où la charge animale est maximale, tout en ouvrant un espace auparavant essentiellement pastoral, aux cultivateurs d'arachide. Les conséquences des forages peuvent donc devenir graves dans le Diolof, dans la mesure où l'imbrication grandissante de l'élevage et de l'agriculture se fait toujours aux dépens du premier. Dans de telles conditions, toute sédentarisation peul d'envergure n'est qu'une gageure, les Peul étant acculés à la mobilité par l'avance des paysans.

(83) Pour préciser, en 1969, sur un échantillon de 28 familles peul tirées au sort, résidant en permanence à Barkédji, la durée d'installation est la suivante :

: 1 à 10	20	30	40	50 ans et plus:
:-----:	:-----:	:-----:	:-----:	:-----:
: 9	: 4	: 7	: 4	: 2 : 2 familles :

Si on considère que les campements situés aux abords immédiats de Barkédji (soit dans un rayon de 6 km) font partie de Barkédji, on constate que 19 chefs de gallé sur 28 sont nés sur place. Le phénomène de sédentarisation est relatif ; l'"enracinement" est récent pour la plupart et dépasse rarement deux générations. Les Peul fixés dans les campements ou sur les forages ont un passé de "sédentaires" encore trop court pour qu'on puisse leur donner un tel titre. Il se pose là un problème de définition ; si l'on définit la sédentarisation par l'absence de mobilité, la résidence permanente en un lieu précis avec pour signe extérieur un habitat fixé au sol, peu de pasteurs au Diolof sont vraiment sédentaires. On peut d'ailleurs se poser la question au sujet de certains paysans des zones pionnières... Seuls, les Peul du village de Barkédji et les quelques gallé de Lindé peul, peuvent être considérés comme sédentaires stricto sensu. Pour les autres, une remobilisation peut intervenir à tout moment même après 10 ou 20 ans d'une fixation qui s'avèrera alors, temporaire.

3 - LA DIFFICILE SÉDENTARISATION DES PEUL

La grande inertie des Peul face à la sédentarisation conduit à s'interroger sur le pouvoir d'attraction réel du forage sur les pasteurs. Le forage présente des avantages, mais pose aussi un certain nombre de problèmes techniques, économiques et sociaux qui l'emportent parfois sur les premiers. Le mérite relatif du forage permet de comprendre pourquoi il n'est pas devenu un centre de peuplement peul ; son rôle a été plutôt de catalyser les forces qui tendaient au ralentissement de la mobilité et à la fixation des Peul dans leurs campements.

A un moment où l'appesantissement de la présence peul sur l'espace, interprété d'une nouvelle façon par les pasteurs, coïncide avec une progression des cultivateurs sur les parcours, la sédentarisation pose le problème de la survie, au Diolof, de l'espace pastoral, et du pouvoir des Peul à le maîtriser.

3.1. LE FORAGE HYDRAULIQUE COMME CENTRE DE SÉDENTARISATION

La faible sédentarisation des Peul, ou leur sédentarisation "artificielle" (84) comme à Barkédji, n'avait pas été prévue par l'administration, tout au contraire. Après l'abandon rapide des premiers projets d'aménagement, la seule présence d'un point d'eau permanent et abondant était censée provoquer à terme, une sédentarisation spontanée sur le point d'eau. Les premiers intéressés, les pasteurs, ont eu un comportement différent, dicté par leur propre appréciation du forage.

3.1.1. La valeur technique relative du forage

Le forage apporte indéniablement certains avantages aux Peul. En premier lieu, le problème de l'eau en saison sèche est résolu d'une façon radicale. La transhumance habituelle pour l'eau est supprimée.

(84) "Artificielle", parce que la création d'un forage à Barkédji n'a finalement été que pour peu de choses dans cette sédentarisation. Le processus était commencé avant et a été par la suite favorisé par un pouvoir politique peul suffisamment fort.

Ce seul fait a été surestimé par l'administration lors de la création des forages. La mobilité de saison sèche des pasteurs était perçue principalement comme une recherche de l'eau, alors que l'on savait que les Peul, en cette saison, avaient les techniques pour tirer parti des moindres ressources en eau du Ferlo (85), afin d'utiliser les meilleures pâturages et de limiter l'ampleur des déplacements.

Néanmoins, l'abreuvement facile au forage, qui se traduit par un gain de temps et d'efforts, est sans doute le premier, et parfois le seul, avantage pour les Peul. De nombreuses familles sont venues à Lindé ou Barkédji uniquement pour l'eau. Néanmoins, cet avantage, aussi important soit-il, n'a pas été suffisant pour provoquer la sédentarisation des pasteurs, ceux-ci ayant été, semble-t-il, plus sensibles aux inconvénients.

La grande cause de la non sédentarisation reste l'extrême difficulté d'entretien des troupeaux à proximité immédiate des forages.

Si le rôle du forage en tant que point d'eau permanent (86) n'est pas contesté, ses effets induits ne sont pas tous positifs. Un grand problème non résolu sur la plupart des forages reste l'énorme concentration des troupeaux autour de l'unique abreuvoir en saison sèche. Il s'agit là d'un problème technique : les animaux se gênent au moment de boire (Photo 5) ce qui nécessite la présence des bergers (mais ce travail n'a rien à voir avec le puisage) ; l'arrivée des troupeaux se fait en outre au même moment, entre 10 et 15 heures ; il y a aussi un problème sanitaire : les Peul ont été, dès l'avènement des forages, sensibilisés par les risques d'épidémie que favorisent les grands rassemblements d'animaux. La crainte des maladies est en grande partie responsable de la faible fréquentation du forage de Lindé à ses débuts. D'une façon générale, cette crainte explique aussi le "sous-

(85) Cf. rapport Vallier. On peut peut-être reprocher à Vallier d'avoir amélioré le tableau afin de promouvoir la mise en valeur d'une région jusqu'ici délaissée...

(86) Le fonctionnement des forages de Lindé et Barkédji est régulier ; peu de pannes ont été enregistrées depuis leur création. Pour les forages plus récents, le problème se pose plus fréquemment; il est aggravé par la carence des services techniques chargés de l'entretien et de la réparation des pompes.

emploi" des forages même au coeur de la saison sèche (87), où on compte rarement 10 000 têtes de bovins par jour, les animaux pouvant être envoyés vers des puits ou des forages moins chargés, ou situés dans des zones exemptes de maladies (88).

Plus que par les maladies, la fréquentation des forages est limitée par les possibilités des pâturages environnants. La faible capacité d'accueil des pâturages sahéliens en saison sèche (un bovin adulte nécessite alors de 7 à 9 hectares pour son entretien) est le grand obstacle à la sédentarisation des Peul sur les forages.

Les forages n'ont pas transformé radicalement l'environnement pastoral si ce n'est en le dégradant localement par la formation de très fortes charges ponctuelles.

Aucun forage n'a donné lieu à des essais suivis de régénération des pâturages, voire même de conservation des parcours. Seules des opérations limitées de fenaison, comme à Labgar, ont été entreprises. Mais ces opérations, peu ambitieuses, ne visent qu'à constituer des stocks de fourrage sec pour les animaux passant la saison sèche autour du forage. Elles se traduisent par une meilleure utilisation du potentiel fourrager (moins de pertes par piétinement, moins de déplacements, et par conséquent, de fatigue pour les animaux), qui toutefois n'est pas augmenté. La quantité d'herbe fauchée dépend étroitement des conditions climatiques et ne peut assurer l'entretien que d'un troupeau sédentaire limité. Une telle opération de sauvegarde des pâturages, bien que simple dans son principe, est difficile à mettre en application et rencontre toutes sortes de difficultés : problèmes techniques de l'entretien des faucheuses et de leur utilisation dans une savane arbustive dense, problème du prix d'achat (125 000 F.CFA), tous problèmes difficiles à résoudre chez une population peu intégrée au mouvement coopératif. Aux yeux des Peul, la précarité de la production des pâturages naturels s'oppose à toute constitution de stocks fourragers suffisants qui, seule, peut permettre une sédentarisation non hasardeuse des troupeaux.

(87) Cf. H. Grenier, *op. cité*. Cependant, lors des périodes de sécheresse, provoquant l'afflux des troupeaux étrangers, le fort débit des unités hydrauliques est appréciable.

(88) La qualité de l'eau des forages peut intervenir dans le choix des pasteurs. Certains forages comme Vido Tiengoli fournissent une eau salée, qualité peu appréciée des hommes mais précieuse pour les troupeaux.

Le vieux principe d'aller chercher l'herbe là où elle se trouve est encore pratiqué. Les forages n'ont pu supprimer tout nomadisme (Photo 6) dont la nécessité se trouve justifiée, au contraire, par la raréfaction des pâturages provoquée par la fréquence des feux de brousse (le réseau existant de pare-feux est mal entretenu à cause d'un problème de coût), ainsi que par la sécheresse de 1973, et la série consécutive de mauvais hivernages.

Le pasteur sédentarisé au forage doit donc se séparer d'une partie, ou de tous ses bovins, lors de la saison sèche, ce qui est toujours ressenti comme un inconvénient. Pour se faire, il doit disposer dans son gallé d'une main-d'oeuvre suffisante pour accompagner le troupeau exploité, ou payer un berger. C'est le cas des gros éleveurs de Barkédji, qui disposent de familles et de moyens financiers suffisants. Mais pour les autres Peul sédentaires de Lindé et Barkédji, l'observation montre que la mobilité des troupeaux a été presque totalement supprimée en saison sèche, ce qui est contraire à leur bon entretien. Ce comportement aberrant peut s'expliquer par un manque de moyens en homme, mais découle aussi de la mauvaise perception, par certains Peul, des inconvénients réels des forages, dans un environnement en pleine évolution.

Comme il a été montré plus haut, les forages ont été créés dans le Diolof lors d'une période de petite mobilité pastorale pendant laquelle on pouvait observer une tendance à la sédentarisation sur certains points privilégiés (principalement les points d'eau permanents), situation permise par un rapport : charge animale/pâturages, encore favorable. Les Peul qui se sont sédentarisés les premiers sur les forages n'ont vu que l'amélioration radicale de leur élevage. La suppression du puisage et des déplacements pour l'eau, les plus contraignants, ont fait passer au second plan la recherche des pâturages encore relativement abondants. Une telle attitude prévaut encore aujourd'hui, mais entre temps la charge pastorale s'est notablement alourdie. Les Peul n'ont pas tous été également sensibles à cette évolution ; à côté de quelques sédentarisations "confirmées", bien que risquées, il y a eu beaucoup de sédentarisations ratées.

La difficulté d'entretien des troupeaux près des forages est aussi le fait de la présence paysanne. Si les forages ont montré, malgré tout, que Peul et Wolof pouvaient se côtoyer étroitement, ils ne résolvent aucun des problèmes posés par le contact de deux types d'exploitation opposés.

La présence de troupeaux sédentaires lors de la saison des cultures est un inconvénient majeur et une source intarissable de conflits individuels. L'imbrication des champs et des zones de pâture est un problème réel, les Peul des forages continuant à entretenir en hivernage leur bétail à proximité de leurs champs (89), et donc au milieu du terroir wolof. Seul, le forage de Lindé a fourni une solution acceptable (du moins jusqu'ici) au problème de la planification de l'espace agropastoral. Mais là encore, la présence aux abords du forage de cultivateurs d'arachide étendant sans cesse leurs défrichements, n'encourage pas l'établissement de nouveaux Peul.

D'un point de vue pratique, le forage apparaît donc un peu comme un cadeau "empoisonné".

Les problèmes techniques posés par la sédentarisation autour des forages sont-ils compensés par des avantages économiques ?

3.1.2. Les effets de la sédentarisation sur l'économie pastorale

L'allègement des charges de l'élevage, la perte des "traditions pastorales" pourraient se traduire a priori par un intérêt plus grand pour l'agriculture. En fait, rien n'est moins sûr.

Les Peul des forages arrivent à produire suffisamment de mil pour leur consommation, et même à disposer, dans certains cas, d'un petit surplus. Ceci est nouveau et représente un avantage certain. Mais il s'agit là plus d'une obligation de produire que d'un choix délibéré.

(89) Les Wolof, eux, sont soucieux d'éloigner leurs troupeaux de la zone des cultures et les confient à des bergers peul étrangers au village.

L'absence de déplacement en saison sèche et par conséquent, de possibilités de se procurer du mil par échange sur les marchés villageois, ajoutée à la faible production vivrière des Wolof des forages, incitent les Peul à devenir auto-suffisants en mil.

Cependant, leur effort agricole s'arrête là, et le mil est cultivé aux dépens de l'arachide, à l'inverse des paysans. L'arachide ne représente pour les Peul qu'un revenu monétaire secondaire, pas plus important chez les Peul sédentarisés que chez les Peul nomades. La production agricole des Peul reste orientée vers l'autoconsommation, et il n'y a, de ce côté, aucun changement d'attitude notoire. En outre, une production suffisante de mil, un petit revenu monétaire tiré de l'arachide, suffisent à diminuer l'exploitation du troupeau.

La réalisation de ce niveau agricole, si peu élevé soit-il, suffit à entraver la mobilité des troupeaux surtout lors de la période de fin d'hivernage et de début de saison sèche. Les gallé sédentaires ont en moyenne une population guère plus importante que les gallé nomades, et la dissociation des activités pastorales et agricoles pose toujours problème.

La sédentarisation sur les forages n'a pas non plus amélioré les conditions de l'exploitation des troupeaux.

Le traditionnel échange de produits lait-mil ne se fait que difficilement. La complémentarité des deux groupes en présence au forage est imparfaite. Les Wolof ont peu de réserve, voire aucune, ils possèdent, en outre, du bétail, gardé toute l'année à proximité du forage. Les plus gros producteurs peul de lait doivent effectuer leurs ventes à l'extérieur, à la ville de Linguère notamment ; les forages ne constituent pas des marchés valables pour l'écoulement de ce produit.

Pour la vente du bétail, il en est de même. Les acheteurs ne sont pas sur place et le marché représenté par les Wolof des forages est trop restreint. Toutes les ventes se font aux *dioula* itinérants de Linguère et de Dara.

Dans les deux cas, le forage n'a rien apporté de nouveau, si ce n'est que l'écoulement de la production animale est plus difficile, ce qui représente un manque à gagner (surtout pour les femmes).

Cependant le troupeau continue à fournir aux Peul sédentarisés l'essentiel de leurs revenus monétaires ; la commercialisation du cheptel représente entre 40 et 60 % des revenus monétaires. Il s'agit là d'une économie de type nomade ; la sédentarisation a peu atteint les structures de l'économie peul.

L'abandon de la mobilité saisonnière laisse les Peul libres de leur temps pendant près de huit mois. Ce temps est mis à profit pour améliorer les revenus : intensification de la cueillette de la gomme, dont le revenu peut être supérieur à celui de l'arachide, mais aussi et surtout, émigration vers les villes. Cette émigration saisonnière est sans doute moins pratiquée que chez les Wolof, mais aussi moins conjoncturelle. Elle n'a pas été suscitée par la sédentarisation sur les forages, dans la mesure où elle paraît ancienne, mais il est indéniable que la fixation l'a développée ; il est difficile de considérer cette évolution comme un avantage pour les Peul. L'émigration ne fait qu'accroître la distance entre le pasteur et son troupeau, tout en préparant d'éventuelles migrations définitives. A la mobilité saisonnière des troupeaux s'est substituée une mobilité saisonnière des hommes.

L'émigration constitue le seul comportement économique commun entre Peul et cultivateurs. La sédentarisation n'a donc suscité aucune vocation agricole chez les Peul, et la condition économique des Peul sédentaires n'est guère plus favorable que celle des Peul nomades. Le forage n'est ni un lieu d'échanges privilégiés, ni un centre d'animation régionale.

3.1.3. L'infrastructure des forages et leur utilisation par les Peul

L'infrastructure (90) dont disposent les forages : commerces, école, dispensaire, services administratifs divers, n'a qu'un faible effet attractif sur les Peul et paraît davantage destinée aux paysans.

Sur tous les forages se sont installées des boutiques, dont certaines ont été spécialement créées pour commercer avec les Peul, mais ces échoppes tenues par des Wolof ou des Maures, sont toujours situées dans le village wolof. Les prix y sont généralement plus élevés et les Peul n'y effectuent que les achats indispensables (sucre, thé, huile), ils préfèrent aller aux marchés de Linguère ou de Dara. Les migrants peul font leurs achats en ville au moment de retourner au village, et rapportent parfois des marchandises destinées à la vente. Il faut également noter que les Peul sont de mauvais clients pour les boutiques ; leurs disponibilités monétaires sont faibles, et la plupart mènent une vie très fruste. Le Peul, même sédentaire, reste un homme de la brousse.

L'école de Barkédji n'est guère fréquentée par les enfants des pasteurs sédentaires. L'école est suivie principalement par les enfants des grandes familles peul, qui comptent toutes parmi leurs membres des parents installés définitivement en ville. L'école dans sa forme actuelle (c'est-à-dire l'école de type européen) est surtout un ferment de "dépastoralisation" et d'émigration (91). Aussi, la grande majorité des enfants peul ne fréquentent que l'école coranique.

Le dispensaire de Barkédji n'est guère plus fréquenté (92). Pourtant, les Peul ont sans doute les conditions de vie les plus précaires et sont par conséquent plus exposés, mais ils restent attachés à la médecine traditionnelle (surtout au Diolof où l'on compte de nombreux

(90) L'équipement dont disposent les forages est très variable ; Barkédji doit sa bonne infrastructure au fait qu'il est chef-lieu d'arrondissement.

(91) Ceci n'est pas caractéristique des seuls Peul...

(92) Comme la plupart des dispensaires de brousse, il est très mal équipé.

guérisseurs), premier recours en cas de maladie ; ils ne vont au dispensaire qu'en désespoir de cause. Le fait que les dispensaires soient tenus principalement par des Wolof ou des étrangers à la région joue aussi beaucoup dans cette attitude (93).

Les divers services à caractère administratif ou social, implantés sur certains forages : Eaux et Forêts, Service de l'Élevage, Coopérative d'éleveurs, visent directement les Peul et devraient être des éléments importants de la vie nomade, susceptibles à terme, de modifier les conditions de l'élevage. Mais l'impact de ces différents services sur la vie peul est assez inégal pour l'instant.

L'action du Service des Eaux et Forêts au niveau des forages est principalement axée sur l'entretien de quelques pare-feux, le reboisement, la lutte contre les feux de brousse, la protection de la flore et de la faune ; l'oeuvre est de première importance pour les pasteurs, cependant les rapports existant entre les Peul et ce service sont loin d'être ce qu'on pourrait en attendre. Les agents des Eaux et Forêts se montrent volontiers répressifs envers les pasteurs accusés de mettre volontairement le feu à la brousse, de se livrer à un déboisement intense. Malgré des excès inévitables, les pasteurs sont dans l'ensemble assez conscients de ces problèmes et respectueux de leur environnement. Les amendes dispensées par les agents n'accélèrent pas la prise de conscience et compliquent inutilement les rapports entre les Peul et un service dont le rôle devrait être plus orienté vers la prévention et l'information, en attendant d'avoir les moyens d'améliorer les pâturages (94).

Autre service clé pour les pasteurs, mais cette fois plus attractif, le Service de l'élevage dispose d'antennes sur les principaux

(93) Malgré de très louables efforts, les instituteurs et les infirmiers de brousse, mal payés, totalement isolés, ne peuvent s'empêcher de projeter sur le monde rural les valeurs (étrangères) inculquées lors de leur formation. Leurs jugements sur les pasteurs sont souvent hâtifs et trop sévères ; ces fonctionnaires se sentent "exilés" et nullement obligés de développer toute la patience et la compréhension que nécessiterait leur travail en milieu pastoral.

(94) Les Peul entrent également en conflit avec les Eaux et Forêts au sujet de la protection accordée aux hyènes et chacals qui attaquent le petit bétail, et cela malgré le pullulement de ces deux espèces après la sécheresse, et d'une manière générale, depuis l'époque coloniale.

forages. Il est certain que la présence d'un infirmier vétérinaire est mieux acceptée par les Peul que celle d'un agent des Eaux et Forêts... La présence en permanence au forage d'un infirmier vétérinaire permet aux éleveurs de faire face immédiatement à certaines affections saisonnières auxquelles est particulièrement sujet le petit cheptel.

Enfin, les forages sont les sièges privilégiés des coopératives d'éleveurs qui tentent d'organiser le monde pastoral. Les éleveurs sont restés jusqu'ici largement en dehors du mouvement coopératif qui, au Sénégal, concerne principalement le monde paysan. Pourtant, dès 1960, de nombreuses coopératives d'éleveurs ont été créées à travers le pays, mais, après diverses expériences malheureuses, ces coopératives sont tombées en sommeil. Ce n'est qu'en 1968 que la coopérative de Barkédji est réactivée. Mais les coopératives d'éleveurs fonctionnent au ralenti pour la plupart, et sont encore loin de jouer le rôle qu'elles ont en milieu arachidier. En dehors de la distribution de médicaments, d'aliments de complément pour les animaux, de vivres à prix fixe aux adhérents, leur véritable objectif est d'organiser la commercialisation du bétail en court-circuitant les intermédiaires habituels, *dioulas* et *téfenké* (95) ; jusqu'ici elles n'y ont pas abouti, le rôle de ces intermédiaires étant encore considéré comme indispensable par les Peul dans le contexte actuel du marché. Le système coopératif calqué sur celui des paysans s'adapte mal à la spécificité peul.

Finalement, l'équipement des forages n'a pas actuellement une importance telle dans la vie des Peul, qu'il puisse constituer un attrait puissant, à plus forte raison une cause de sédentarisation.

Les faits exposés ci-dessus permettent mieux de comprendre les causes de la non-sédentarisation des Peul sur les forages, plutôt que d'expliquer les quelques cas de fixation.

Les forages posent en effet un certain nombre de problèmes non résolus, tant au niveau pastoral qu'agricole. Ils n'ont pas créé de nouveaux comportements chez les Peul. L'influence réelle des forages est en

(95) *téfenké* = marchand de bétail (petit cheptel) ; les *dioulas* traitent plutôt les bovins.

fait assez peu sensible au forage même, il faut chercher plutôt dans la zone d'attraction du point d'eau.

3.2. LA SITUATION DES PEUL AUTOUR DES FORAGES

Plus important que la sédentarisation sur les forages ou leurs abords immédiats, est l'alourdissement de la mobilité dans la zone d'attraction des forages, soit dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres environ (Fig. 9). Ce phénomène que l'on retrouve autour de Barkédji et de Lindé, mais aussi autour des autres forages de la zone sahélo-soudanaise tels que Téssékré, Labgar, Tatki, est bien connu. Cette évolution commencée il y a une trentaine d'années, a créé une situation inadaptée à la saturation progressive des pâturages (Photo 7).

La sédentarisation des pasteurs dans leurs campements d'hivernage est en fait toute relative ; il n'y a que fixation en un lieu pour un certain nombre d'années, puis déplacement vers un autre endroit situé dans la zone d'attraction du même forage.

En 1957, M. Dupire (96) note déjà que les Peul latié déplacent le complexe "campement d'hivernage-champs" tous les cinq ou dix ans environ. Ces migrations à l'intérieur de la zone d'attraction des forages ne se font pas en bloc mais individuellement ; elles représentent des ajustements permanents correspondant à l'estimation que l'éleveur effectue de son environnement en fonction des besoins de son cheptel. La recherche des pâturages reste encore un souci fondamental pour le Peul fixé dans un campement. L'installation successive dans plusieurs campements selon un cycle lent permet le desserrement relatif des troupeaux et évite ainsi les trop fortes charges pastorales locales. Mais cette solution n'est pas exempte d'inconvénients.

Du point de vue des pâturages, l'aire pâturée est encore trop restreinte et se limite en saison sèche à un déplacement entre le campement et le forage. Les animaux finissent par connaître parfaitement

(96) Cf. M. Dupire. 1957. *Les Peul et les forages* in rapport Grosmaire, *op. cité.*

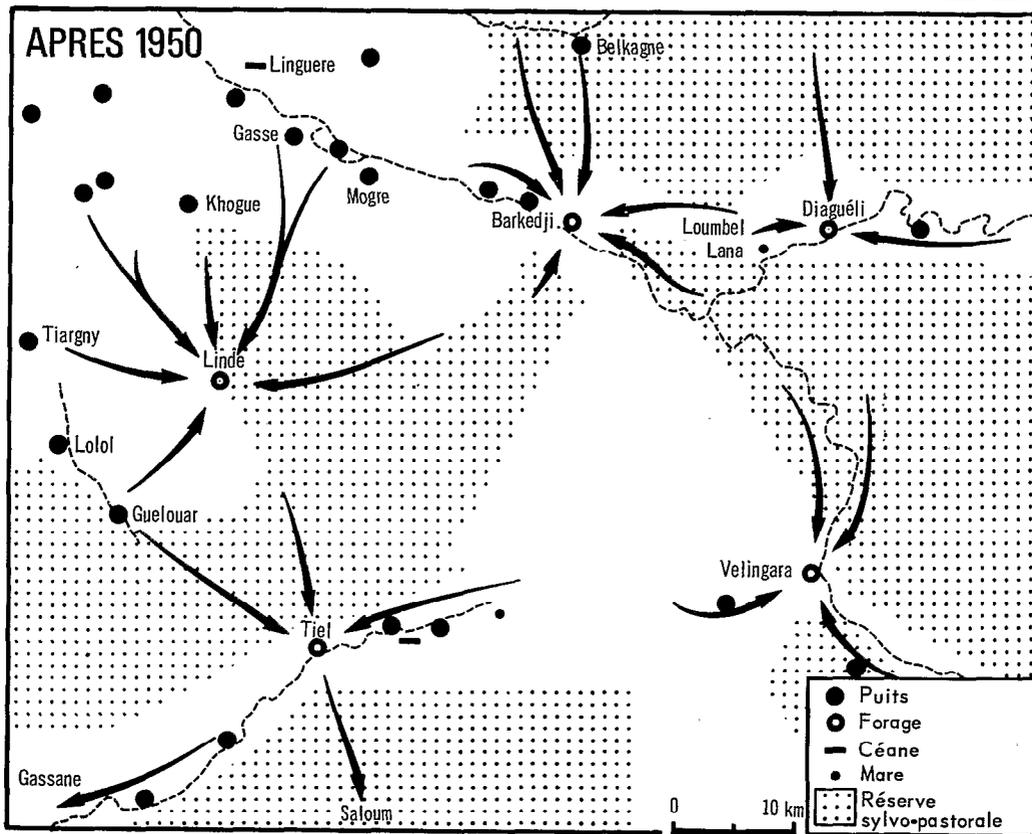
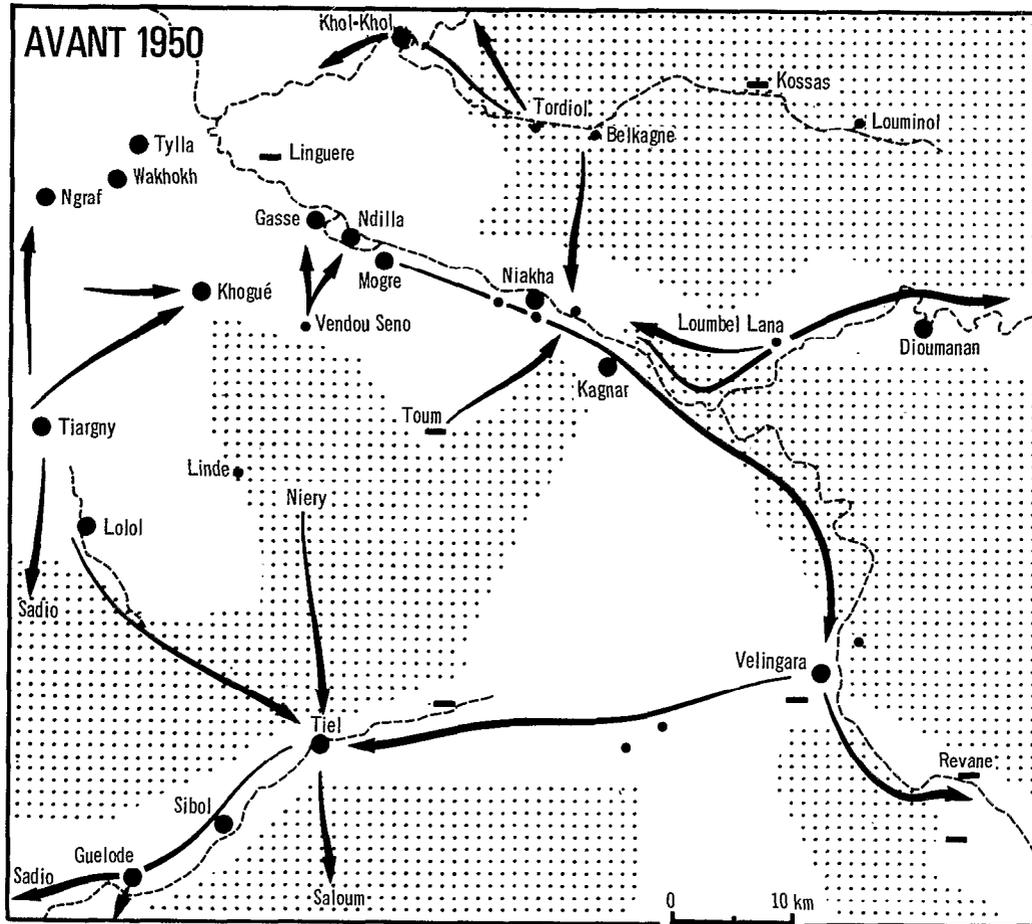


Figure 9 – Principaux mouvements du bétail en saison sèche.

ce parcours. Au coeur de la saison sèche, le bétail n'allant s'abreuver qu'un jour sur deux, le pâturage a lieu à partir du campement dans une direction opposée à celle du forage, ce qui augmente l'aire pâturée mais ne résoud pas réellement le problème (97). Il n'y a pas changement radical dans la conduite du cheptel ; c'est le même type d'élevage qu'avant les forages, sur un espace diminué toutefois.

Un tel système, dans le contexte climatique actuel, conduit au dépérissement rapide du cheptel avec toutes ses conséquences. Le seul avantage est de retarder la dégradation des pâturages autour des forages et d'éviter le gardiennage.

C'est en effet du point de vue humain que la fixation dans les campements présente ses seuls avantages. Plus de puisage pénible au puits, ni de longs déplacements pendant les mois chauds. Les Peul ne choisissent pas la mobilité pour le seul plaisir d'être libres en brousse (bien que le souci d'indépendance soit un des traits caractéristiques de leur comportement). Les Peul se déplacent d'abord pour leurs troupeaux et se fixent dès qu'ils estiment que les conditions offertes à leur cheptel sont satisfaisantes. Or le jugement du Peul sur son environnement a tendance à être de plus en plus "indulgent", et à repousser les limites de ce qui est tolérable pour les troupeaux. En outre, la transhumance est de plus en plus mal acceptée par les jeunes. Seules, les femmes conservent les mêmes servitudes qui se traduisent par des déplacements continuels pour l'eau, ou la vente du lait au village.

L'éloignement des Peul, toute l'année, des villages paysans, permet de résoudre en hivernage le problème de la coexistence des troupeaux et des cultures (en partie du moins, car dans le Diolof les campements sont souvent proches des villages). Mais un tel éloignement se fait au détriment des relations habituelles entretenues avec les Wolof sous la forme d'échanges de biens et de services (notamment les contrats de

(97) Autour de Tatki, le surpâturage est notable à proximité du forage et à une dizaine de kilomètres autour, c'est-à-dire au niveau de la première ceinture des campements permanents.

fumure). Le relâchement économique entre Peul et Wolof n'est pas pour améliorer les relations entre les deux groupes (98).

La fixation dans les campements autour des forages n'a pas entraîné de bouleversement des données économiques. L'économie des Peul sédentarisés reste basée sur l'élevage qui fournit directement ou indirectement l'essentiel des besoins alimentaires. Cependant, on peut noter que la dépendance vis-à-vis des Wolof (pour le mil) est moins forte. L'arachide reste une culture complémentaire qui n'est d'ailleurs pas pratiquée tous les ans.

L'isolement en brousse ne favorise pas l'écoulement des produits laitiers. Avant, c'était le bétail qui se déplaçait en saison sèche vers les points de vente, maintenant ce sont les femmes. Cela se traduit par une diminution de la vente du lait en cette saison, qui doit être compensée par un accroissement de la vente du bétail. Le gaspillage du lait en hivernage est toujours la règle.

Comme pour les Peul des forages, une part de plus en plus importante des revenus monétaires est assurée par l'émigration vers les villes, principalement Dakar. Cette émigration urbaine plus ou moins formelle, plus ou moins régulière, est à mettre en relation directe avec les facilités apportées par les forages. Les migrants sont d'abord des jeunes, mais les chefs de famille ne dédaignent pas de passer quelques mois en ville chaque année ; pour ces derniers, il ne s'agit pas toujours de migration de travail, mais le plus souvent de "visites" à des parents. La sédentarisation a conduit dans ce cas à transformer des ex-nomades en migrants, c'est-à-dire en "nomades" modernes salariés.

(98) Le rétrécissement du réseau des relations sociales extérieures entretenues par les Peul sédentaires, semble valoir également pour les rapports entre les Peul eux-mêmes. Bien que notre enquête n'ait pas été axée sur les conséquences sociales de la sédentarisation, on peut se demander avec raison, quand on observe la faible circulation du cheptel entre les familles (qu'il s'agisse de prêt d'animaux ou de la dot), même en période de crise, si la sédentarisation ne conduit pas graduellement à un relâchement des liens sociaux au niveau du lignage ; en ce sens, la sédentarisation contribuerait à accélérer la division et l'émiettement de la société peul.

L'évolution provoquée par la construction des forages, la condensation de la mobilité autour de ces unités hydrauliques, va dans le sens d'une dégradation des conditions de l'élevage. Le stationnement prolongé des Peul sur leurs terrains d'hivernage n'implique même pas un meilleur contrôle politique de cet espace.

3.3. LES PEUL ET LA MAITRISE DE LEUR ESPACE

Le Sud Diolof, ainsi que le Sine, connaissent actuellement une évolution rapide qui pourrait, dans un proche avenir, apporter des changements radicaux tant au niveau du peuplement que de l'exploitation de ces régions.

3.3.1. L'espace menacé

Depuis quelques années, et après une période de "calme" relatif, on assiste de nouveau à une très nette progression de la population wolof. La tendance amorcée dans les années cinquante s'accroît ; l'Ouest et surtout le Sud-Ouest du département de Linguère deviennent des régions à peuplement paysan majoritaire. L'axe de poussée principal du peuplement wolof reste la vallée du Sine, jalonnée par les forages de Gassane, Tiél. Dans les deux communautés rurales centrées sur ces forages, les Peul ne représentent respectivement en 1979 que 17 et 47 % de la population totale. Le dynamisme démographique des paysans s'explique en partie par la présence de contingents mourides (Wolof et Sérér) importants. Les Mourides constituent 38 % de la population sédentaire de la communauté de Gassane, et 49 % de celle de Tiél.

Mais l'avancée des paysans ne se limite pas à la vallée du Sine. En dehors de la vallée, les forages polarisent le peuplement wolof qui occupe de plus en plus massivement toutes les zones peu cultivées, situées entre les forêts classées. Ainsi, dans la communauté rurale de Tiargny, dont fait partie le forage de Lindé, populations Peul et Wolof s'équilibrent à peu près, et les Mourides représentent 38 % des effectifs wolof autour de trois centres de colonisation : Tiargny, Lindé et Vendou Séno.

Les causes de cette récente évolution démographique sont diverses. La sécheresse de 1972-1973 doit être citée en premier ; 17 villages administratifs ont été créés depuis 1976 dans les communautés rurales de Tiargny, Gassane et Tiel, et ils sont tous mourides. La sécheresse a provoqué une extension des cultures dans toutes les zones favorables. Ce phénomène est inséparable de l'épuisement des terres dans les régions arachidières contigues au Diolof (Cayor, Baol), épuisement qui provoque une certaine mobilité des paysans, même en dehors des périodes de sécheresse aigüe. Autre facteur, le "remplissage" de la zone pionnière traditionnelle, c'est-à-dire, la région comprise entre la haute vallée du Saloum et la Gambie, incite les Wolof à trouver d'autres "terres neuves". Enfin, le Diolof occidental, bénéficiant de bonnes terres à arachide, d'une pluviométrie suffisante dans l'ensemble (déficit en 1973 : - 40 % "seulement"...), est situé à proximité immédiate du coeur du pays mouride (99) d'où partent la majeure partie des nouveaux colons. Dans la région considérée, c'est le mouridisme qui apparaît comme le moteur principal de l'expansion wolof.

Les moyens employés par la colonisation mouride n'ont pas changé depuis un demi-siècle. Les Mourides sont toujours étroitement encadrés par leurs marabouts, qui sont souvent chefs de village. La discipline, notamment en ce qui concerne la production d'arachide, n'est pas remise en cause. Le Mouridisme applique au monde rural une structure hiérarchique immuable (des petits marabouts de brousse jusqu'au khalife général, et ses proches collaborateurs). Le moindre colon mouride se sent solidaire d'une communauté influente qui l'appuie financièrement et politiquement. Les colons mourides, groupés derrière leurs marabouts, traitent d'égal à égal avec l'administration, c'est-à-dire avec le préfet, le chef d'arrondissement ou le président de la communauté rurale. Première force économique du pays, le mouridisme est fort de ses appuis politiques haut placés, et aucune autorité locale n'ose lui résister.

Leur cohésion sociale, leur discipline, font des Mourides les interlocuteurs privilégiés de l'administration ; en outre, leurs nou-

(99) Touba et MBacké, à une quarantaine de km seulement de Tiél, le point le plus avancé de la colonisation mouride dans le Sine.

velles installations, rarement inférieures à une centaine d'imposables, sont toujours bien accueillies par les préfets.

Les communautés rurales récemment créées dans la région ne s'opposent pas à l'installation des nouveaux colons. Dès leur création, les Mourides bien que minoritaires, étaient déjà présents dans leurs assemblées. Le président de la communauté qui est chargé de contrôler l'occupation des terres, n'a pas le poids politique nécessaire pour "gérer" véritablement le "patrimoine foncier" de la communauté. Bien qu'élu librement, en théorie, il est le plus souvent le candidat de l'administration ; les paysans, et surtout les pasteurs, ne sont pas encore très au fait des procédures "démocratiques" du pouvoir ; il est vrai que l'histoire du Diolof ne leur en a donné aucune exemple.

En attendant une amélioration des choses, cette situation fait le jeu des Mourides qui peuvent s'installer sans problème et tout à fait légalement, grâce à la manipulation des centres de décision extérieurs à la région, les communautés rurales n'ayant aucun pouvoir réel pour le moment.

Face à la pression mouride, les Peul voient "leurs" pâturages, déjà si limités, livrés à l'arachide. Contre la densité animale qui représente une gêne certaine pour l'extension des cultures, les Mourides emploient la méthode forte qui a déjà fait ses preuves : saisies des animaux supposés responsables de dégâts et restitution contre une forte somme d'argent en guise de dommages et intérêts, voire même brutalité contre le bétail, toutes choses insupportables pour les Peul.

En fait, on retrouve la situation existant lors de la création des forages, mais cette fois les risques de conflit ouvert sont plus nombreux, l'augmentation des effectifs wolof entraînant une imbrication plus forte des pasteurs et des paysans ; de plus, les systèmes d'exploitation sont toujours extensifs d'un côté comme de l'autre.

Les seules zones encore préservées sont les réserves sylvo-pastorales où toute culture spéculative est interdite. L'encerclement de ces réserves est en train de se réaliser ; pour les réserves les plus

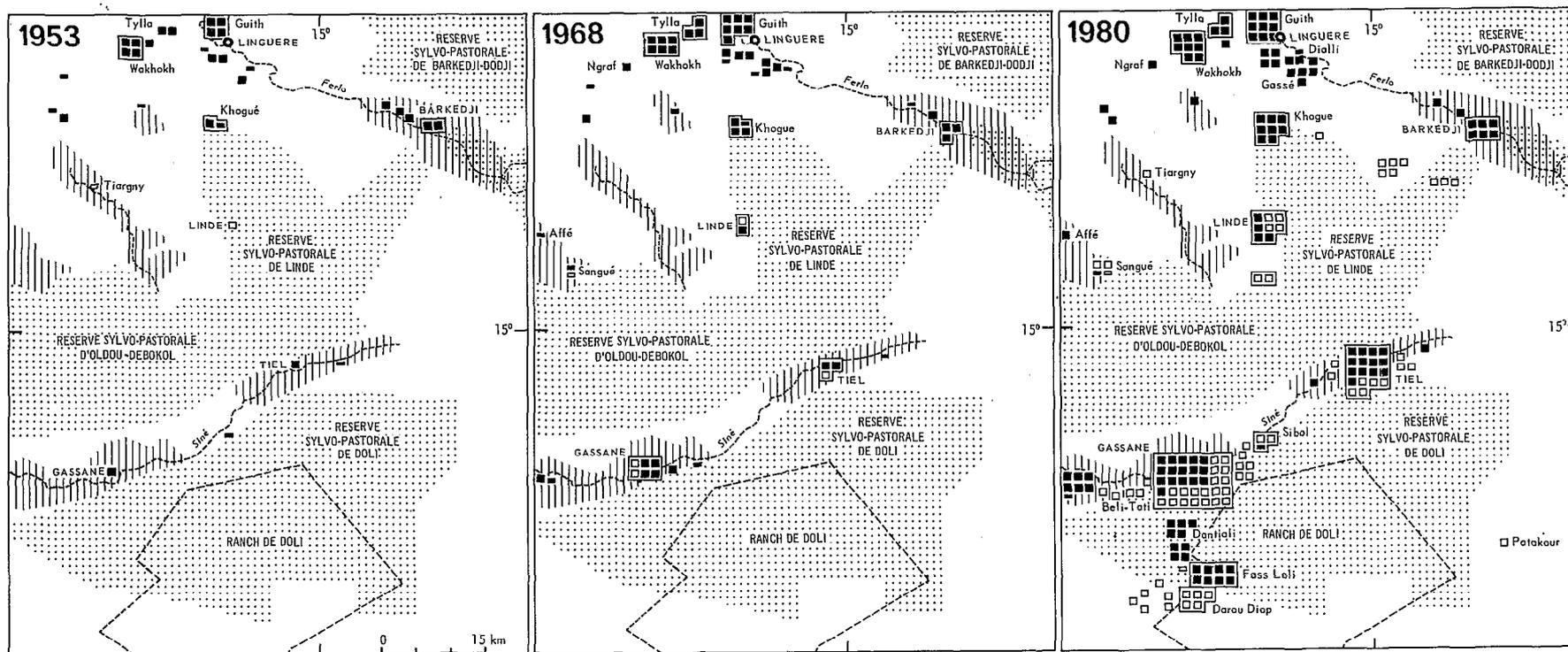
occidentales de Déali et de MBégué, il est déjà achevé. Ces réserves seront-elles "fagocitées" un jour ? On peut le craindre, quand on constate la puissance politique mouride actuelle. Trois réserves sont directement menacées d'un encerclement total ; il s'agit des réserves d'Oldou Débokol, de Lindé, et de Khogué (Fig. 10). Il va sans dire qu'elles n'ont d'utilité que dans la mesure où elles concrétisent sur le terrain, la vocation pastorale de certaines terres face à l'arachide. Elles ne constituent en aucune sorte des régions privilégiées d'élevage ; dépourvues pour la plupart de points d'eau suffisants, ainsi que de marchés intéressants, elles n'attirent pas spécialement les Peul. Aussi la seule solution pour eux, est-elle de migrer vers l'Est vers les forages de Vélingara et Barkédji, deux points déjà occupés par les Wolof.

3.3.2. Un espace "vacant" ?

D'une façon générale, la reprise de la colonisation wolof et mouride a pour effet de compromettre gravement l'avenir de l'élevage dans le Diolof. Cette région est en train de devenir une nouvelle "terre neuve" pour l'arachide, et d'échapper ainsi aux Peul.

Certes, le Diolof est une ancienne terre wolof sur laquelle les Peul ont obtenu des droits d'usage qui leur sont aujourd'hui contestés. Ces droits s'appliquaient sur des portions de brousse plus ou moins bien définies (par un feu qu'on laissait courir, ou par la course d'un cheval), à la périphérie du peuplement wolof du moment. A l'heure actuelle, la répartition des terres concédées aux divers groupes peul est encore observable dans ses grandes lignes.

Ainsi se dessinent des zones assez homogènes regroupant chacune les principaux campements permanents ou campements d'hivernage d'un lignage précis. Ces zones ne correspondent pas cependant aux territoires pastoraux réels des lignages qui sont beaucoup plus vastes et qui s'étendent sur des régions autrefois non contrôlées par le Diolof, comme les zones forestières inhabitées entre le Diolof, le Baol et le Sine. Le territoire pastoral comprend en effet, non seulement les campements et les terres de culture d'hivernage, mais aussi les campements, les points d'eau et les pâturages de saison sèche, les points de cure salée,



- 50 habitants (WOLOF, SERER)
- 100
- 50 habitants (MOURIDES)
- 100
- ||||| Zone de concentration PEUL
- TIEL Forage
- ~ Vallée sèche
- Réserve sylvo-pastorale

Figure 10 – La population paysanne dans le Sud-Diolo (forages de Barkédji, Lindé, Sangué, Tiel, Gassane).

régulièrement exploités. Il y a recouvrement d'un territoire de droit (sur lequel pèsent des droits d'usage reconnus par les Wolof), par un territoire de fait beaucoup plus étendu pouvant s'étendre sur d'autres régions comme le Sine et le Saloum, pour les Peul du Diolof. Les forages hydrauliques, en réduisant la mobilité, restreignent ces territoires en les centrant sur un ou deux points d'eau de saison sèche.

Rappelons que d'une manière générale, les terres de "seno" ne font l'objet d'aucune appropriation foncière précise en dehors des terroirs villageois, à cause principalement de leur abondance et du caractère extensif des cultures. Les droits d'usage ont été octroyés aux Peul dans une période de très faible occupation humaine et n'ont jamais été révisés. Sur la plus grande partie de leurs territoires actuels, les Peul ne peuvent invoquer que l'habitude, la régularité de fréquentation d'une région donnée, mais jamais de droit du premier occupant (ni les Wolof d'ailleurs qui trouvèrent à leur arrivée dans le Diolof des populations d'origine mandingue).

Les seuls droits que pouvaient exercer les Peul étaient des droits sur l'eau, sur tous les points d'eau qu'ils avaient aménagés eux-mêmes : puits et céanes. Encore convient-il de remarquer que l'eau se refuse rarement. Les Peul avaient accès aux puits des villages wolof. Par contre, nulle trace de droits sur l'herbe, ou de réglementations des transhumances, ce qui peut se comprendre quand on considère l'homogénéité et l'égale valeur des parcours dans leur ensemble. Le seul élément vital des territoires pastoraux était, et reste, l'eau qui rend accessible les pâturages et qui aurait pu, à la rigueur, servir à réglementer le libre usage des herbages de saison sèche.

Cette situation a commencé à évoluer avec les premiers puits creusés par l'administration et surtout, avec les forages hydrauliques. Ces derniers ont été créés d'une façon arbitraire, certains se trouvant sur des terrains de parcours traditionnels des groupes peul, comme Barkédji, Vélingara, Tiél, d'autres, à la limite de ces terrains, comme Lindé. Pour tous les points d'eau créés par l'administration, les Peul ne peuvent s'opposer à leur utilisation par des étrangers à la région (principe qui a mis un certain temps à être admis). La création de

points d'eau "neutres" a été l'occasion de nombreuses atteintes à l'intégrité des territoires pastoraux.

Avant, les Peul pénétraient l'espace paysan en saison sèche, maintenant, ce sont les paysans qui pénètrent l'espace peul en hivernage pour y cultiver.

Les paysans qui s'engagent dans la brousse recherchent l'eau, mais aussi les terres valorisées par la fumure des troupeaux peul, c'est-à-dire, la proximité des anciens campements peul. De leur côté les Peul sont intéressés par le voisinage des Wolof qui leur permet d'écouler leurs produits laitiers sur place. Encore la présence des paysans doit-elle se faire légère... Peul et Wolof s'attirent et se repoussent à la fois.

3.3.3. L'impuissance peul

Les réactions des Peul face aux empiètements wolof sur leurs parcours sont diverses. D'abord, assez brutales lors de la création des forages, ces réactions étaient à replacer dans un contexte politique trouble (période précédant l'Indépendance), que les Peul ont essayé d'exploiter en mettant sur pied une force politique propre face à la montée du "nationalisme" wolof. Depuis l'Indépendance, il ne s'agit plus pour les Peul que de résistance passive. Les Peul cèdent la place avec résignation ; jamais un chef de village peul ne refuse l'installation de Wolof près d'un campement.

La population peul n'a jamais pu résister à l'envahissement progressif des forages par les paysans, même quand elle était groupée en effectifs relativement importants comme à Barkédji.

Une des causes de cet échec est peut-être à rechercher dans l'émiettement politique peul ; l'entente n'existe pas toujours entre les différents "chefs de village" peul de Barkédji, placés à la tête d'une population comportant une large majorité de nomades. Les forages n'ont pas réalisé une unité politique plus forte face aux Wolof.

L'attitude peul peut s'expliquer également par une reconnaissance tacite du large pouvoir dont sont assurés les Wolof auprès d'une administration qui leur est favorable. En outre, la fixation rapproche les Peul d'une certaine idéologie sédentaire, bien reçue chez les chefs notamment. Les genres de vie se rapprochent, et le contraste entre pasteurs et paysans est sans doute moins fort qu'autrefois.

L'Islam joue vraisemblablement un grand rôle dans ce rapprochement et dans l'absence d'une opposition déclarée aux Wolof. La communauté de religion favorise les formules de conciliation (cf. le rôle du marabout peul de Lindé), surtout quand il s'agit d'accorder des droits d'usage à un marabout et à ses talibé, fut-il mouride (100). La force politique des Wolof va de pair avec les liens réels, mais peu apparents, qui unissent les deux groupes.

Dans le Diolof, si la tendance actuelle persiste, ou les Peul seront refoulés comme ceux du groupe abobé du Saloum, ou ils seront "wolofisés" comme les Ndienguelbé. Le problème est moins pressant pour les Sanorabé situés plus à l'Est, qui disposent des larges parcours du Ferlo en guise d'aisance ; les forêts classées ont aussi une plus grande étendue à l'Est. Il est à remarquer que pour l'instant, le dynamisme spatial wolof s'exerce principalement sur les parcours ndienguelbé avec une première percée chez les Yalalbé (autour de Vendou Séno). Ceci peut expliquer également la facilité avec laquelle s'effectue l'avance wolof ; les Ndienguelbé ont été les premiers Peul du Diolof à se sédentariser. Cette sédentarisation précoce est due à plusieurs faits : d'abord les liens sociaux étroits (intermariages fréquents) noués avec les Wolof au cours d'un très long voisinage, ensuite, le bon équipement en puits de leur zone d'installation, leur choix de la culture arachidière, qui a renforcé leur sédentarisation, enfin, l'adoption du mouridisme par certains. Les Ndienguelbé forment un groupe original difficilement classable dans la typologie des groupes agro-pastoraux. Très cultivateurs, ils sont aussi de gros éleveurs (l'arachide étant réinvestie dans le

(100) La diffusion de l'Islam dans le Diolof est relativement récente (une centaine d'années) tant chez les Wolof que chez les Peul. La majorité des Peul du Diolof est Tidjane, les Wolof étant partagés entre la confrérie tidjaniya et le mouridisme.

cheptel); ce double "jeu" leur est possible par la disposition d'une main-d'oeuvre plus importante que les autres Peul. Cependant, l'alimentation de leurs troupeaux en saison sèche dans une région largement défrichée et cultivée crée des problèmes et les oblige à de longs déplacements de saison sèche vers le Saloum, ou à l'achat de nourriture de complément grâce à l'argent de l'arachide.

La sédentarisation des Ndienguelbé n'a apporté aucune amélioration de l'élevage, mais plutôt des difficultés supplémentaires d'entretien du bétail, et notamment une mise en dépendance de l'élevage vis-à-vis des revenus incertains de l'arachide. C'est à ce prix qu'ils peuvent continuer à occuper leur territoire.

Les autres Peul du Diolof ne peuvent à l'heure actuelle contrôler leur espace. Pourrait-on ressusciter les territoires pastoraux pour assurer un meilleur contrôle et une meilleure utilisation de cet espace ? Cette solution ne peut être envisagée que dans le Nord Diolof en zone purement sahélienne où la présence paysanne est marginale. Dans le Sud Diolof, il est déjà trop tard, les territoires pastoraux ne peuvent être une solution "opérationnelle", car ils sont déjà envahis par les paysans. Les communautés rurales (et non pastorales) consacrent indirectement l'emprise paysanne sur les terres pastorales. Leur découpage territorial s'appuie sur les forages, et non sur les territoires pastoraux. Seuls les pouvoirs publics peuvent arrêter la dégradation des conditions de l'élevage dans le Sud-Diolof et la colonisation agricole des parcours. Il s'agit là d'un problème de politique de développement, et de politique tout court.

CONCLUSION

Trente ans après la création des forages, on peut juger l'expérience et ses effets. La sédentarisation des Peul n'est pas acquise malgré les perturbations apportées à la mobilité. Les forages, aménagements limités, n'ont pas suffi à bouleverser une société pastorale déjà en pleine évolution. La transhumance existe toujours, l'économie peul a peu évolué, la part des cultures n'ayant que faiblement progressé. Plutôt qu'une sédentarisation active, on observe une fixation plus importante et plus longue des pasteurs dans leurs campements. Cependant, un certain éloignement des Peul vis-à-vis de l'élevage est perceptible, non seulement au niveau des techniques traditionnelles du pastorat, mais aussi dans une moindre mesure, au niveau de l'économie pastorale. Un tel processus n'est pas imputable seulement aux forages, mais semble correspondre à une évolution plus profonde, à une ouverture lente mais inéluctable du monde peul vers l'extérieur.

Les forages ont eu un rôle positif sur le milieu en apportant l'eau, mais ils sont surtout connus pour leurs effets négatifs : fortes concentrations animales et surpâturage ; c'est par ce fait même qu'ils représentent un obstacle à la sédentarisation. Cette dernière ne peut passer que par un bouleversement du milieu (101) qui permettrait seul, d'entretenir toute l'année, sur place, le cheptel de la région ; encore qu'une telle opération d'envergure ne serait pas suffisante et devrait être conçue en relation avec une amélioration du système d'exploitation des troupeaux.

Si une telle transformation du milieu n'est pas possible, la sédentarisation ne se fera que par une évolution du système agricole actuel, l'agriculture devant dégager suffisamment de surplus pour nourrir non seulement les hommes mais aussi les animaux ; il ne peut s'agir là que d'un objectif à très long terme vu les conditions présentes de la

(101) L'utilisation rationnelle des pâturages (réaménagement des transhumances) peut permettre, à moyen terme, d'améliorer la couverture des besoins alimentaires des troupeaux et d'augmenter les capacités de charge en saison sèche ; mais un seuil sera vite atteint, la vraie solution étant la mise en culture de plantes fourragères.

production. Mais cette solution nécessite que les Peul deviennent d'abord des agriculteurs pour pouvoir rester éleveurs, après une sédentarisation préalable qui ne pourrait être obtenue que par une politique coercitive, ou un bouleversement des valeurs de la société peul (sous quelle influence ? l'Islam ?).

Pour l'instant, l'environnement pastoral, malgré une résistance insoupçonnée, se dégrade ; il est exploité à la limite de ses possibilités. Quant à l'agriculture peul, elle est insuffisante et bien incapable de soutenir l'élevage. Seuls les projets d'irrigation dans la vallée du Sénégal permettront d'envisager une agriculture servant l'élevage ; dans ce domaine, on n'observe que des cas de "petite embouche", uniquement en milieu paysan, qui n'est pas de l'élevage proprement dit, mais plutôt une opération spéculative limitée, le bétail n'étant qu'un moyen comme un autre de gagner de l'argent.

Au Sénégal, comme dans d'autres pays sahéliens, le devenir de l'élevage et de l'éleveur est lourdement handicapé par la permanence des idées. L'héritage colonial a été bien reçu et continue d'être assuré. Les forages sont toujours les points privilégiés des actions de développement qui impliquent toutes, à terme, directement ou indirectement, une condamnation du nomadisme. Ce qui se passe dans le Nord-Diolo, dans une région aride à forte majorité peul, est significatif à ce sujet, et donne une idée de ce qui pourrait se passer dans le Sud-Diolo. Le forage "épreuve" de Labgar est un bon exemple.

Ce forage est depuis plus de dix ans l'objet des soins attentifs de l'administration, des sociétés nationales et internationales de développement (102). Sur ce forage, particulièrement bien équipé en services divers : Elevage, Eaux et forêts, dispensaire, maternité, école, coopérative d'éleveurs, sont également installés les P.C. de plusieurs organismes de développement : SODESP, centre de formation des éleveurs dépendent du B.I.T., U.I.P.E. (103), chargés de coordonner quelque peu

(102) Cf. sur le forage de Labgar et les opérations de développement :
A. Reboul. 1977. *Danger d'oasis*. INRA, Paris.

(103) B.I.T. : Bureau International du Travail
U.I.P.E. : Union Internationale pour la Protection de l'Enfance -
Genève.
SODESP : Société de Développement de l'Elevage en zone Sylvopastorale.

toutes les actions à "ras terre" entreprises depuis la sécheresse de 1973 : fonçage de puits, construction de bâtiments, activités sociales tournées vers l'amélioration de la condition de la femme et de l'enfant. Quels sont les résultats visibles sur le terrain ?

Le forage de Labgar et sa lourde infrastructure n'a pas supprimé le nomadisme, d'autant que dans la région de nombreux Peul vont cultiver régulièrement leurs terres de décrue dans la vallée du Sénégal à une soixantaine de kilomètres au Nord (104). Mêmes constatations qu'à Lindé et Barkédji. L'économie peul est peu affectée, les techniques d'élevage se sont appauvries, les pâturages environnant le forage sont très dégradés. Enfin Labgar n'est pas devenu un marché pour les produits peul.

Quant aux actions de développement, on peut en citer quelques exemples marquants. A proximité du forage, le service des Eaux et Forêts a créé un périmètre de reboisement avec des espèces locales : gommiers, balanitès, acacias divers, mais ces arbustes souffrent de la sécheresse comme toute la végétation environnante non protégée. L'entretien des plants en saison sèche ne peut être assuré par les Peul ; les départs en transhumance, l'éloignement des campements, empêchent la mobilisation d'une main-d'oeuvre suffisante pour l'arrosage. La production de la gomme arabique encouragée par le Service des Eaux et Forêts, ne paraît pas avoir un avenir très prometteur ; activité de saison sèche, la cueillette de la gomme est accaparée par les Maures, les Peul qui s'y livrent accessoirement peuvent en retirer des gains relativement importants, mais aussi très variables d'une année à l'autre. L'augmentation de la production, dans les conditions écologiques actuelles, est difficilement réalisable ; en outre ce produit a peu de débouchés.

Près de la station de pompage a été installé un petit potager collectif, irrigué à la main. Les femmes peul y cultivent melons, .

(104) Les territoires pastoraux des Peul de Labgar comprennent donc aussi les terres de "walo" de la vallée ; en fait, la communauté rurale de Labgar est circonscrite grosso modo à la zone d'attraction du forage à l'intérieur de laquelle se déplacent les troupeaux des Peul fixés dans leurs campements ; les Peul transhumant en dehors de cette zone, mais hivernant autour de Labgar, ont été oubliés.

carottes, salades, aubergines, oignons, choux et tomates. Là encore, aucune innovation ; à Lindé, à Barkédji, des essais de cultures potagères, de champ collectif, ont été tentés et vite abandonnés. A Labgar, on persévère. Ce type d'opération est caractéristique d'une conception purement sédentaire du travail agricole. A part le fait que ces cultures ne s'adressent qu'aux femmes (leurs familles sont fixées près du forage), le travail dans le potager convient mieux aux femmes wolof. Dans la société peul la division sexuelle des tâches est très précise ; les femmes participent peu aux travaux agricoles (sauf pour les semis et la récolte) et se livrent plus volontiers aux soins du bétail, seule activité "noble" dans l'échelle des valeurs peul. En outre, la femme peul, souvent isolée en brousse, est soumise à des corvées d'eau plus astreignantes qu'une paysanne (105) ; si sa famille se rapproche de l'eau, est-ce pour lui faire transporter des arrosoirs ? Dans ces conditions, l'intérêt manifesté par les femmes peul pour une telle opération est douteux. Le soucis de plaire à l'administration (pour obtenir des vivres de soudure), allié à l'espoir de commercialiser quelques légumes auprès des fonctionnaires en poste au forage paraissent être des motifs plus profonds (106).

Depuis 1973, les Peul, hommes et femmes, cherchent de l'argent par tous les moyens, pour diminuer la commercialisation d'un cheptel éprouvé, pour acquérir le mil que les champs ne fournissent plus. Une opération de ramassage et de conditionnement du lait serait assurée de rencontrer un intérêt plus soutenu.

A Labgar, malgré beaucoup de bonne volonté, on ne s'est pas attaqué aux vrais problèmes pastoraux. L'accumulation d'actions isolées ne sauraient, en outre, remplacer un plan concerté.

-
- (105) Parmi les besoins exprimés par les Peul, tels qu'ils apparaissent dans le rapport de A. Sall. 1977. *Eléments pour un programme d'intervention dans le milieu pastoral Nord Ferlo* - ENDA, UIPE, SEPH, Dakar - "l'allègement de la pénibilité du travail féminin" vient en deuxième position derrière le besoin de nouveaux points d'eau.
- (106) Précisons que le potager était d'abord destiné à améliorer l'alimentation des enfants en bas âge.

A côté de ces petites opérations ponctuelles, le projet de vaste envergure de la SODESP (107) apparaît beaucoup plus intéressant, mais aussi plus lourd de conséquences. Ce projet s'articule sur une division fondamentale de l'espace, selon la "vocation" pastorale des régions concernées ; ainsi, le Ferlo est considéré comme un pays naisseur, alors que les régions agricoles (bassin arachidier, vallée du Sénégal) sont des pays d'embouche devant recevoir les produits du premier. Le "ré-élevage" des produits sera effectué dans un ranch d'Etat ; l'embouche finale sera assurée soit par des paysans, soit par des sociétés à économie mixte. Il s'agit là d'un objectif à long terme.

Selon un tel schéma, la SODESP achète de jeunes mâles aux Peul qui ont souscrit avec elle un contrat, le vendeur bénéficiant de l'encadrement de la société qui s'exerce au niveau de la sélection animale, de l'assistance sanitaire, de l'alimentation. Le Peul est obligé d'acheter à la SODESP des aliments de supplémentation pour le maintien en bon état physique des animaux.

Juger ici une telle opération sort du cadre de ce travail. Cependant, l'importance des transformations proposées, les conséquences possibles sur le système d'exploitation pastoral et, partant, sur le genre de vie, méritent l'intérêt.

L'opération SODESP vise directement l'économie peul. La société n'achète que des veaux mâles de moins d'un an, catégorie d'animaux rarement vendue par les Peul qui commercialisent des mâles adultes, et secondairement des femelles stériles ou en fin de fécondité. En outre le pasteur vend seulement au fur et à mesure de ses besoins, et se place ainsi en dehors du marché. Seuls, les intermédiaires (*dioulas, téfenké*) réagissent aux lois du marché ; ils effectuent leurs ventes et leurs achats aux moments favorables, stockant dans leurs troupeaux personnels les animaux achetés, si nécessaire. Ils détiennent en outre l'argent que les Peul ne savent ni gérer, ni thésauriser.

(107) Puisqu'il doit dans sa deuxième phase intéresser 20 forages.

La structure actuelle des troupeaux bovins repose sur une proportion prépondérante de femelles adultes afin d'assurer une production laitière et une reproduction maximales. Dans le plan SODESP, la proportion des femelles sera encore accrue, ce qui aura pour effet d'augmenter la production laitière, d'autant que les animaux seront mieux nourris. Mais rien n'est prévu jusqu'ici pour l'écoulement des surplus laitiers qui seront probablement gaspillés, alors que l'approvisionnement de Dakar est insuffisant.

En fait, le projet n'a pour objectif que la production de la viande, et non le "développement" de l'économie peul. Aucun compte n'est tenu de l'agriculture (Labgar est dans une région à vocation sylvo-pastorale), ressource importante même si elle est secondaire. La production agricole a un rôle régulateur de l'activité pastorale, rôle qui est totalement ignoré ; le pasteur risque ainsi de devenir un éleveur spécialisé, trop spécialisé, et par conséquent, extrêmement fragile et dépendant, économiquement. Dans un milieu écologique à haut niveau de risques, la prudence des sahéliens réside justement dans la diversification des activités, et non dans une spécialisation poussée.

Le rôle de l'éleveur peul se limite à fournir des veaux ; le ré-élevage, l'embouche, passent dans les mains de l'Etat, de sociétés mixtes (c'est-à-dire en partie financées par des investisseurs privés intéressés par la rentabilité rapide de leurs capitaux), ou des paysans. Jusqu'ici, le Peul vend un produit fini (dont la qualité est certes très inégale) à une chaîne d'intermédiaires qui fixent les prix selon l'état du marché de Dakar. Dorénavant, le Peul ne vendra qu'un produit déterminé à un prix stable, fixé par une société d'Etat, qui sera obligée de tenir compte de la rentabilité réelle de l'embouche paysanne ou industrielle. Cette rentabilité est désormais toujours recherchée par les opérations de développement agricoles ou pastorales, dans une maximisation de la production écoulée sur le marché international, et par conséquent, alignée sur les prix de ce marché. Les sociétés d'embouche ne devraient pas résister longtemps à cette tentation.

Comme par le passé, le Peul n'aura aucun contrôle sur la commercialisation de ses animaux, et aux intermédiaires traditionnels connus, se substitueront d'autres intermédiaires anonymes, tout aussi avides de gagner de l'argent, sinon plus.

Déjà, les Peul s'interrogent sur les raisons qui les privent de l'embouche, l'opération susceptible d'être la plus lucrative et qui passe en partie aux mains des paysans ; l'élevage peul devrait-il venir en aide à l'économie paysanne ?

Enfin, le projet SODESP, en dehors des quelques remarques faites ci-dessus, pose le problème du type de développement offert aux pasteurs. Une fois de plus, l'originalité n'est pas au rendez-vous. Les erreurs accumulées dans le secteur agricole sont sur le point de se répéter. Les projets pastoraux actuels visent (volontairement ou pas) à mettre l'éleveur en relation étroite avec le marché international par l'intermédiaire de sociétés d'Etat au fonctionnement trop lourd et aux responsabilités trop étendues, ou de sociétés privées aux objectifs financiers précis. Les paysans du bassin arachidier connaissent bien le problème ; ceux de la vallée y sont de plus en plus sensibilisés depuis quelques années (108).

En plus des conséquences économiques les plus évidentes, il est probable qu'un tel projet, dans sa forme actuelle, ait des répercussions sur la mobilité, assez peu compatible avec l'encadrement des pasteurs contractuels et de leurs troupeaux.

Pour l'instant, le projet SODESP en est à sa phase de démarrage et son impact chez les Peul est encore limité. Les résultats obtenus, qualifiés d'encouragements par les responsables, doivent être estimés prudemment, les mauvaises conditions climatiques subies depuis huit ans incitant les Peul à essayer tout ce qu'on leur propose. La réussite réelle de cette opération ne pourra vraiment être appréciée que lors du retour à des conditions plus favorables, retour nullement exclu.

L'extension de l'opération à tous les forages du Diolof est prévue dans un proche avenir. Dans cette région, il est d'ores et déjà certain que les problèmes rencontrés (notamment celui du contact agriculteurs-éleveurs) ne seront pas les mêmes qu'autour des forages de

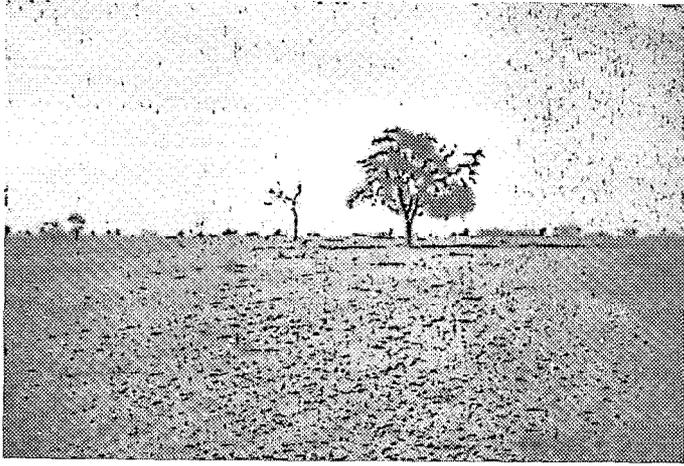
(108) Cf. les difficiles relations des "producteurs" de riz de la vallée du Sénégal avec la Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta.

Labgar, Téssékré ou Namarel. Dans le Sud-Diolofo livré à une exploitation autant agricole que pastorale, seules les réserves sylvo-pastorales seront consacrées à l'élevage. Ces réserves, limitées spatialement et cernées par les cultures, risquent de devenir dans ce cas de vraies "réserves" peul (109).

Les Peul sauront-ils déjouer les "pièges" du développement, et rester des pasteurs au lieu de devenir des éleveurs dépendant d'un système qu'ils n'auront pas choisi ? La suppression, voire la répression, du nomadisme n'a pas de justification technique ou économique bien fondée. Si les pays sahéliens ne veulent plus de nomades parmi leurs populations, gagneront-ils à les transformer en "producteurs" obligés de dégager un maximum de surplus pour obtenir un revenu incertain ? Pour l'instant, les implications économiques et sociales d'un tel changement sont imprévisibles.

Les difficultés des "producteurs" peul dans les périmètres de culture irriguée de la vallée du Sénégal sont, à ce propos, tout à fait caractéristiques des problèmes multiples soulevés par le passage rapide d'un système de production traditionnel, certainement caduc, à un système moderne de conception visiblement trop avancée.

(109) Au sens donné par le Robert : "Choses ou êtres vivants mis à part, gardés ou protégés ; lieu spécialement affecté à leur conservation".



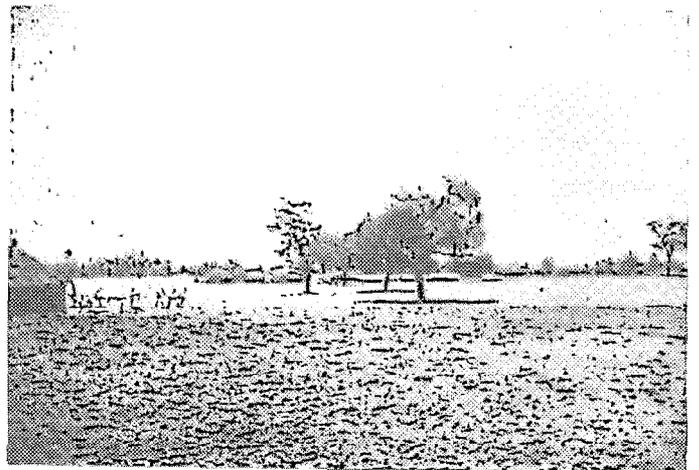
1. Lindé. Champ d'arachide en saison sèche : immensité des parcelles, intensité du défrichement.



2. Lindé. Le village : Wolof tidjane (à gauche) et Peul (à droite) séparés par une piste à bétail.



3. Barkédji. Les Peul sédentarisés : cases de type wolof, maisons en banco.



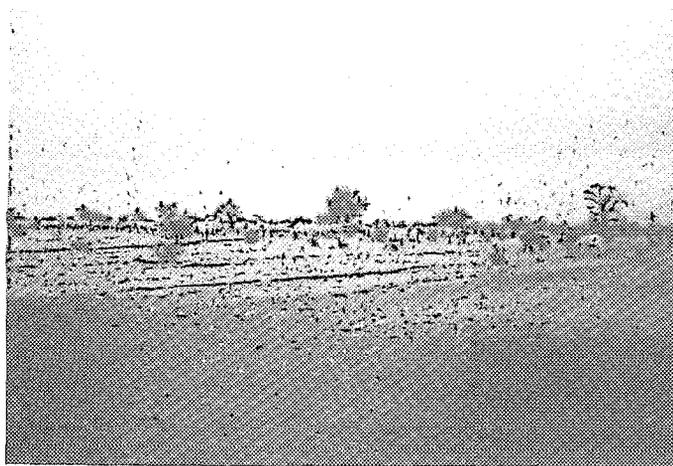
4. Barkédji. Les Peul fixés à proximité du forage : dispersion et maintien de l'habitat traditionnel.



5. Zébus « *gobra* » à l'abreuvoir (« *mbalk* »).



6. L'inévitable mobilité : campement de saison sèche (« *sédano* »).

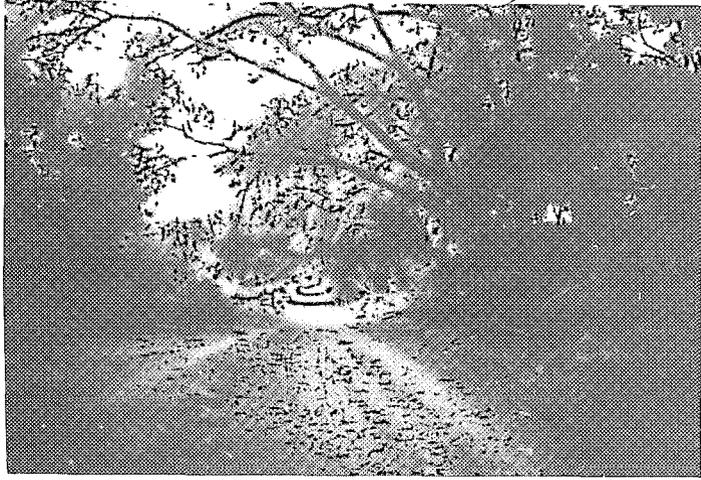


7. Les alentours d'un forage en saison sèche : pâturage dégradé par piétinement, passages répétés.

2ème Partie

PEUL ET AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICILES
DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL (*)

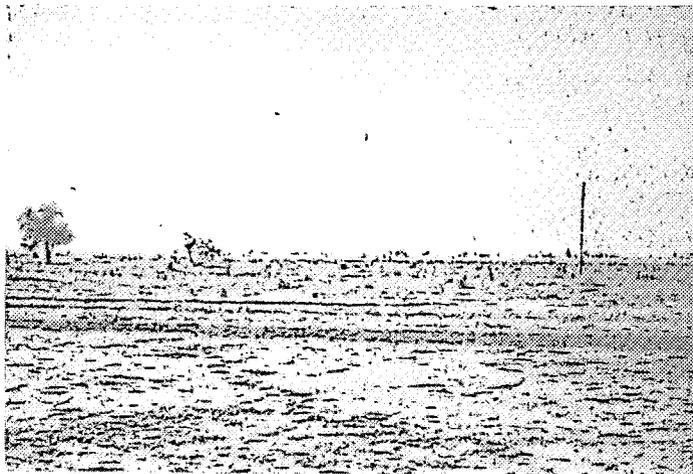
(*) Cet article a fait l'objet d'une communication au colloque de Zaria en juillet 1979 sur les Pasteurs des savanes ouest africaines.



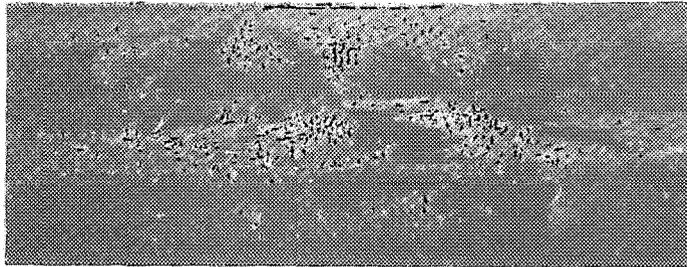
8. Forêt de *gonakiés* (*Acacia Nilotica*) dans le walo.



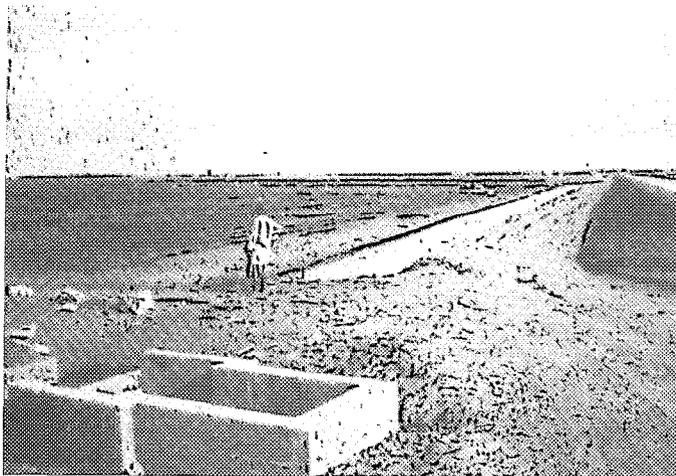
9. L'entrée d'une cuvette cultivée (« *colengal* »).



10. Nianga. Terre défrichée avant l'enlèvement des souches.



11. Dagana. Champ de tomates sur billons.



12. Dagana. Canal d'irrigation et repiquage de la tomate.

Tous les auteurs s'accordent à reconnaître à la vallée du fleuve Sénégal une importance historique et économique, tant au niveau du Sénégal que de l'Afrique de l'Ouest. Ce grand fleuve situé au coeur de la zone sahélo-soudanienne, traversant des régions peu favorables aux activités humaines a en effet constitué de tout temps un axe de peuplement de premier intérêt. Toutes les activités agricoles, pastorales et halieutiques (110) y sont possibles, rythmées, par la crue annuelle du fleuve et ses irrégularités. Les populations riveraines, autant que l'on sache, n'ont jamais essayé de contrôler, même partiellement, la submersion des cuvettes inondables, et les techniques agro-pastorales pratiquées actuellement remontent à un lointain passé. La colonisation française à ses débuts n'a pas perturbé ces techniques ancestrales, le fleuve étant considéré au début comme un axe de pénétration pratique permettant un commerce de traite actif (or, gomme, esclaves) qui ne portait que secondairement sur la production agricole : le mil, le bétail servaient surtout à la subsistance des Européens et des esclaves de St-Louis.

DU JARDIN DE RICHARD A LA S.A.E.D.

Il faut attendre 1924 pour assister aux premiers essais du pouvoir colonial naissant pour utiliser, sinon développer, les potentialités de la vallée avec la création à Richard-Toll, dans le bas-fleuve, d'un jardin d'essais (111) destiné à sélectionner les plantes tropicales susceptibles d'être exportées, et l'installation d'un colonat peuplé d'immigrants européens. Cette opération prend fin en 1831, après s'être heurtée à des difficultés insurmontables. Ce n'est qu'après la première guerre mondiale que le colonisateur reconsidère la vallée dans une optique cette fois plus radicale : projets de construction de barrages,

(110) Halieutique : qui concerne la pêche.

(111) Placé sous la responsabilité du jardinier Richard.

riziculture mécanisée dans le delta du fleuve. La vallée doit redevenir le "grenier" du Sénégal, peut-être même de l'Afrique de l'Ouest. Ces projets qui nécessitent de nombreuses études physiques et humaines entraînent la création de la Mission d'Etude du Fleuve Sénégal (1935) ; ils ne se concrétiseront qu'après la deuxième guerre mondiale qui avait provoqué un cruel déficit alimentaire dans la région.

En 1948, 4 casiers rizicoles sont enfin installés à l'ouest de Richard-Toll à proximité de l'important réservoir d'eau constitué par le lac de Guiers. Ces casiers couvrant une superficie totale de 6 000 ha sont exploités en régie au moyen d'une mécanisation poussée. Plus en amont, par contre, dans trois petits périmètres expérimentaux installés à Guédé, Démeth et Diorbivol, la population est appelée à participer à la riziculture. Malgré des options divergentes, toutes ces expériences se poursuivent tant bien que mal jusqu'après l'Indépendance, sans jamais avoir réussi à obtenir une très haute productivité, ni un impact quelconque sur l'économie de la région.

A partir de 1960, les objectifs des opérations de développement dans la vallée restent à peu près les mêmes qu'auparavant : réduire les importations de riz du pays, mais l'accent est mis plus fortement que par le passé sur les problèmes régionaux. Les enquêtes menées par la Mission Socio-Economique du fleuve Sénégal (Misoes) ont donné un aperçu de la situation économique défavorable de la vallée, et de l'acuité des problèmes sociaux, problèmes dont le signe le plus évident est une émigration masculine très forte (A. Diop, 1965). Les populations seront donc désormais directement concernées, les aménagements prévus devant leur permettre d'accéder à l'autosuffisance en riz tout en élevant leur niveau de vie. En 1960, est créée l'Organisation Autonome du Delta, puis l'Organisation Autonome de la Vallée chargée d'étendre la riziculture dans la moyenne vallée où sont installés 5 périmètres irrigués (855 ha au total en 1962). Ces opérations localisées connaissent une production très irrégulière jusqu'en 1967, date où elles prennent fin. Entre-temps, en 1965, le gouvernement crée la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (S.A.E.D.) qui a pour tâche principale l'aménagement de 30 000 ha de rizières dans le delta. Cette région étant sous-peuplée, on y envisage l'installation de 9 000 familles

en provenance des régions les plus chargées de la vallée, ce transfert de population devant contribuer à ralentir l'émigration.

Après 1973 et la sécheresse qui a frappé le Sénégal, la politique d'aménagement de grands casiers irrigués prend un nouvel essor avec la création de périmètres dans des régions plus fortement peuplées : Dagana en 1974, Nianga en 1975. Parallèlement, dans la moyenne vallée, sont aménagés sur la rive sénégalaise une cinquantaine de petits casiers villageois répondant à une autre conception de l'insertion des populations dans les opérations de développement agricole.

En 1978, les grands casiers du delta, de Dagana et de Nianga représentaient une superficie aménagée de 6 780 ha. Bien qu'il s'agisse là d'aménagements purement agricoles, les pasteurs peul constituaient 23 % des exploitants, ce qui suffit à montrer l'intérêt de ces populations pour les périmètres.

Cette étude se propose justement, quelques années après le démarrage de ces différents projets, d'analyser le comportement original des pasteurs peul face aux périmètres, en examinant plus particulièrement leurs motivations vis-à-vis de la riziculture (alors que d'autres choix leur sont possibles, contrairement aux paysans), le degré d'insertion et les types d'adaptations réalisés, enfin les difficultés spécifiques de ce groupe dans les périmètres. Tous ces points ne pourront qu'être abordés succinctement ici, bien qu'ils nécessiteraient une approche plus précise. En outre, si nous avons choisi de ne traiter que des grands périmètres c'est qu'en dehors des problèmes particuliers qu'ils posent en tant que tels, ils sont situés dans la partie la plus sahélienne du pays, où ils occupent des terrains de parcours ainsi que des champs de décrue exploités autrefois en saison sèche par les Peul. En outre, les Peul qui sont actuellement exploitants dans ces périmètres sont d'anciens pasteurs transhumants ; en amont au contraire, dans les petits périmètres, il s'agit de Peul villageois qui ont une organisation agro-pastorale sensiblement différente du groupe précédent et plus proche des paysans sédentaires.

1. LE SYSTÈME AGRO-PASTORAL PEUL

Les pasteurs peul de la région qui nous intéresse, c'est-à-dire le delta du fleuve et la basse vallée en aval de Podor, représentent une population numériquement importante constituant entre 20 et 45 % de la population totale des arrondissements administratifs où sont installés les périmètres. En 1978, d'après le recensement administratif, les Peul des trois arrondissements de Ross-Bétyo, Mbane et Tillé-Boubakar pouvaient être estimés à environ 32.000.

Au cours de l'année, suivant les saisons, la répartition de la population peul évolue sensiblement ; alors qu'en saison des pluies, de juin à octobre, tous les pasteurs sont éloignés de la vallée, installés autour des mares avec leurs troupeaux, en saison froide, d'octobre à janvier, ils "descendent" par petits groupes vers la vallée où la décrue du fleuve s'amorce. La vie des pasteurs peul est rythmée par ce va-et-vient entre la vallée inondable (le *walo*) (Photo 8) et ses marges sèches (le *diéri*) ; cette transhumance régulière est nécessitée par l'exploitation méthodique de ces deux milieux complémentaires, exploitation qui est à la base du système agro-pastoral peul. Les Peul de la région ont une économie traditionnellement fondée sur un élevage extensif et une double culture de mil : petit mil en hivernage sur les sols dunaites du *diéri*, sorgho en saison sèche sur les terres de décrue du *walo*.

1.1. LE PASTORAT

L'élevage peul porte aussi bien sur les bovins (zébus *gobra*) que sur les ovins et caprins ; dans tous les campements on rencontre les trois types d'animaux. Bien que les Peul accordent une plus grande importance aux bovins, le petit cheptel est numériquement plus important dans leurs troupeaux. En 1975, dans l'arrondissement de Mbane (Santoir, 1977), on comptait en moyenne 14 bovins par famille contre 37 têtes de petit bétail. Les bovins sont surtout exploités pour leur production laitière, les troupeaux comportant plus de 50 % de femelles. Le petit cheptel est destiné à la vente et permet de répondre aux besoins monétaires immédiats et limités. Ovins et caprins donnent aussi

leur viande qui est généralement la seule viande consommée par les familles peul.

L'entretien du cheptel dans un milieu sahélien assez rigoureux (moyenne pluviométrique annuelle à Podor : 298 mm, à Dagana : 285 mm) est assuré tout au long de l'année par une transhumance à court et moyen rayon de déplacement entre les pâturages graminéens et arbustifs du *diéri* exploités en hivernage, et les pâturages des cuvettes inondables de la vallée et des bords du lac de Guiers, accessibles en saison sèche. L'encombrement du *walo* en cette saison explique le passage de certains troupeaux sur la rive mauritanienne moins chargée. Dans l'ensemble, les mouvements des troupeaux sont relativement simples et se réduisent à une oscillation entre deux points : le campement d'hivernage dont l'emplacement est assez stable, et le campement de saison sèche susceptible d'être déplacé selon les années. Les départs en transhumance se font d'une façon groupée, les familles se séparant rarement de leur cheptel.

Le gardiennage est limité au minimum : pour les bovins, il est pratiquement nul en hivernage, les Peul ayant l'habitude d'enclôre leurs champs ; en saison sèche dans le *walo*, bien que les cuvettes soient également encloses (Photo 9), la surveillance s'avère plus nécessaire, ce qui n'empêche pas l'éclatement de nombreux conflits avec les paysans wolof et toucouleur. Le petit cheptel, moins docile, est gardé en permanence, pâturant à part mais partageant avec les bovins les mêmes parcours. Il est généralement conduit par les enfants, garçons et filles : ces enfants, surtout les garçons, de 8 à 12 ans, constituent la classe des bergers la plus jeune. L'élevage tel qu'il est pratiqué ne nécessite pas de grands efforts, si ce n'est des pointes de travail limitées dans le temps : transhumance, regroupements pour les vaccinations, puisage en saison sèche dans les puits et les céanes. Il requiert une attention légère mais permanente de la part des hommes. Les femmes ne s'occupent du bétail que quand il revient au campement ; elles contrôlent toute la production laitière. Elles assurent la traite, la transformation du lait (lait caillé et beurre), et la vente au marché, vente dont elles peuvent disposer d'une partie des bénéfices pour leurs propres besoins.

L'élevage fournit bon an mal an, non seulement les besoins en lait des campements, mais grâce au troc avec les paysans, l'essentiel des besoins vivriers. Paradoxalement, la production laitière qui est minimum en saison sèche, joue néanmoins à cette époque un rôle non négligeable en assurant la ration de mil quotidienne, à un moment où les greniers sont généralement vides. Les principaux revenus monétaires proviennent surtout de la vente du bétail, et sont consacrés à tout ce qui ne peut être obtenu par le troc : habits, sucre, thé, ou grosses quantités de mil. Selon les cours pratiqués en 1978, la vente d'un seul taureau permettait d'acquérir sur le marché 500 kg de mil, soit la nourriture de toute une famille pendant 4 mois. Cependant, les pasteurs ne vivent pas uniquement de leur élevage mais aussi de la culture du mil qui, malgré les aléas climatiques, est tentée chaque année.

1.2. LES CULTURES

Malgré la place fondamentale de l'élevage dans leur économie, les Peul de la basse vallée sont aussi des cultivateurs. Tous cultivent en hivernage et, dans une moindre proportion, en saison sèche. En 1970, 24 % des Peul de l'arrondissement de Mbane, et 80 % des Peul de l'arrondissement de Tillé-Boubakar cultivaient les terres de décrue du *walo*.

Les cultures d'hivernage : petit mil (*souna*), haricots (*niébé*) et melons (*béref*) se font sur des champs installés sur d'anciennes zones de stationnement du bétail (*vindé*), ou encore dans les interdunes aux sols plus argileux. Les champs sont regroupés en de larges unités closes, situées à proximité des campements, ce qui permet d'éviter de trop longs déplacements lors des travaux et d'améliorer la surveillance. Le travail sur les champs est principalement le fait des hommes, les femmes ne participant qu'au semis, au gardiennage et à la récolte. Bien que la superficies cultivées ne nécessitent pas la mobilisation d'une forte main-d'oeuvre, le sarclage qui représente le gros des travaux agricoles, est l'occasion d'une entraide élargie (*doftal*) au niveau de tout le campement.

Les cultures de saison sèche sont effectuées principalement dans les cuvettes de décrue (*coladé*) et sur les berges (*palé*) du fleuve ou de ses marigots. Ces terres où les Peul côtoient les paysans wolof et toucouleur, font l'objet de droits fonciers précis. A Tillé-Boubakar, des groupes peul comme les Nguendar ou les Diassarnabé possèdent des cuvettes entières ; à Mbane par contre, l'accès des Peul au *walo* est plus difficile, et ils doivent avoir recours aux différents systèmes de location de parcelles auprès des paysans wolof.

Au mieux, les cultures de *walo* permettent aux Peul d'être autosuffisants en mil pour toute une année ; plus souvent, elles ne font que compléter la récolte du *diéri* qui est beaucoup plus aléatoire et moins abondante. Depuis la sécheresse de 1972, et les années "moyennes" qui ont suivi, les cultures ne permettent de dégager aucun surplus et les récoltes doivent être complétées par de fréquents achats. Cette agriculture peu productive est aussi peu contraignante ; dans la vallée on estime qu'un homme adulte est occupé en moyenne 153 jours par an par les travaux agricoles, une femme pendant 57 jours seulement (Misoès, 1962), ces chiffres sont sans doute inférieurs pour les Peul. Les soins "prioritaires" prodigués aux troupeaux sont d'ailleurs souvent responsables de la médiocrité des résultats peul dans le *walo* comme dans le *diéri* (retard dans les semis, sarclages incomplets...).

Le Peul dispose donc dans l'année de nombreux temps libres qu'il sait mettre à profit en se livrant à des activités secondaire plus ou moins lucratives : récolte de la gomme, fabrication de charbon de bois, commerce du petit bétail. Ces activités sont pratiquées en saison sèche entre les semis et la récolte du *walo*, et entre cette récolte et le début de l'hivernage.

1.3. L'EVOLUTION EN COURS

Le système agro-pastoral peul tel qu'il a été succinctement exposé ci-dessus, est encore largement pratiqué par les Peul de la vallée. Il est ancien et fait preuve d'une très grande inertie au changement. Cette inertie a été démontrée lors de la dernière sécheresse

(Santoir, 1977). Mais si l'édifice socio-économique complexe construit par le pasteur est encore en place, le fonctionnement de certains de ses éléments principaux est perturbé.

Les pertes en bétail lors de la saison sèche 1972-73 ont été très élevées dans la vallée ; entre 40 et 60 % pour les bovins. En 1975, dans l'arrondissement de Mbane, 30 % des familles n'avaient plus de bovins, leur cheptel n'étant plus composé que d'ovins et de caprins ; en 1978 dans l'arrondissement de Tillé-Boubakar, cette proportion s'élevait à 45 %. Malgré l'amélioration des conditions climatiques dès 1974, ces chiffres indiquent un déséquilibre profond et persistant de l'économie peul. Les moyens traditionnels pour reconstituer le cheptel bovin : obtention de génisses par la vente ou l'échange du petit cheptel, ou des surplus des récoltes, n'ont pu être utilisés 6 ans après. Depuis 1973, les pâturages sont restés d'une qualité très moyenne dans le *diéri* (de nombreuses espèces herbacées ont disparu) ; dans le *walo*, la crue est rarement suffisante, il y a moins d'herbe, moins de cannes de mil à pâturer. Certains Peul ont abandonné la transhumance vers la vallée et restent toute l'année dans le *diéri*.

Ceux qui ont conservé quelques têtes de bovins ont essayé, dans la mesure du possible, de limiter leurs ventes pour accélérer la reconstitution de leur troupeau, mais les mauvaises récoltes (dues à l'irrégularité des conditions hydro-pluviométriques et aux déprédations commises par les rats, les oiseaux, les criquets) ont obligé les Peul à commercialiser leur cheptel à un taux égal (112) à celui de la période antérieure à la sécheresse. Cependant la réévaluation des prix du bétail et des produits laitiers a permis de maintenir les prélèvements à un niveau tolérable.

Les rapports économiques et sociaux entretenus avec les paysans wolof et toucouleur, ont également subi le contre-coup de la sécheresse ; la diminution de la production laitière et céréalière a limité le troc entre les deux groupes. Les pertes qui ont été très importantes chez les troupeaux confiés aux Peul ont annulé les prêts exis-

(112) Entre 10 et 11 %.

tants, quand elles n'ont pas créé une crise de confiance entre pasteurs et paysans. Les rapports agro-pastoraux traditionnels se sont donc distendus et les Peul se retrouvent un peu plus isolés.

Certains d'entre eux ont essayé de pallier les déficiences de leur cheptel par un regain d'intérêt pour les cultures ; des familles se sont fixées près du *walo*. Mais de ce côté, les espoirs ont été souvent déçus ; les champs de *walo* se louent plus difficilement que par le passé, les récoltes sont peu abondantes, enfin des cuvettes possédées par les Peul ont été englobées dans des aménagements hydro-agricoles.

Privés d'une grande partie de leur cheptel, parfois de leurs champs de décrue, d'autres Peul ont préféré aller chercher du travail en ville, au Sénégal ou en Mauritanie ; cette migration saisonnière masculine est pour l'instant limitée à certains groupes, mais elle représente un fait nouveau chez des populations de pasteurs où le taux de migration était très faible et sans comparaison avec celui enregistré chez les paysans de la région (Lericollais, 1975).

C'est dans un tel climat d'incertitude que les Peul des arrondissements de Mbane et Tillé-Boubakar ont vu s'installer dans le *walo*, dès 1974, de grands périmètres endigués ressemblant à ceux qui existaient depuis plusieurs années déjà dans le delta du fleuve Sénégal.

2. LES GRANDS PÉRIMÈTRES

En 1979, il existait 4 grands périmètres sur la rive sénégalaise du fleuve Sénégal : les périmètres du delta, de Dagana, de Nianga et de Guédé. Le plus ancien, celui du delta, a permis de définir et d'expérimenter les techniques d'irrigation ainsi que le système d'organisation des paysans, qui devaient être appliqués dans les aménagements ultérieurs de Dagana et Nianga, ces deux derniers périmètres représentant le type d'aménagement le plus achevé (Fig. 11).

2.1. LES AMENAGEMENTS

Dès 1964, dans le delta, fut construite une digue protectrice de 85 km, le long de la rive gauche du fleuve. Cette digue destinée à protéger le delta de la crue du fleuve, mais aussi des arrivées d'eau salée pendant l'étiage, constituait l'aménagement "primaire". Cet aménagement apparut insuffisant, et fut complété ultérieurement par un réseau de digues internes délimitant des polders. Un tel aménagement "secondaire" (8.600 ha entre 1966 et 1969) restait dépendant de la crue et de la pluie pour faire lever le riz. La très mauvaise crue de 1968 devait démontrer la fragilité du système qui ne permettait pas de garantir la submersion des polders. Aussi en 1971, la SAED mit en place des aménagements "tertiaires" visant à la maîtrise complète de l'eau ; ce nouvel aménagement nécessitait la construction d'un nouveau réseau de diguettes délimitant des parcelles de superficie restreinte (3-5 ha). Les rendements attendus de ce type d'aménagement étaient de l'ordre de 3,5 tonnes de riz à l'hectare. Lors de la campagne 1977-78 un peu moins de 5.000 ha furent cultivés dans le delta dont 230 ha consacrés à la tomate (OMVS, 1978).

Le périmètre de Dagana, situé à l'est de cette ville dans un méandre du fleuve, a bénéficié dès le début d' l'aménagement tertiaire. Les travaux commencés en 1973 furent achevés en 1977. Ce périmètre est divisé en trois secteurs (tomates, haricots, maïs) ; chaque secteur est équipé d'une station de pompage qui permet une irrigation indépendante des dates de la crue. Deux types de cultures sont pratiqués annuellement : riz en hivernage, polyculture en contre-saison sèche. En 1977-78 furent cultivés 1.100 ha de riz, et 400 ha de tomates, haricots et maïs (OMVS, 1978).

A une cinquantaine de kilomètres plus à l'est, le périmètre de Nianga (Photo 10) est situé entre deux marigots dépendant du fleuve ; en 1974 une superficie totale de 10.000 ha fut entourée par une digue. Dans un premier temps, pour initier les paysans, 850 ha seulement furent complètement aménagés et pourvus d'une station de pompage. L'irrigation atteint le même perfectionnement qu'à Dagana, mais permet deux récoltes annuelles de riz, ainsi qu'une récolte de tomates de contre-saison. En

1977-78, les exploitants cultivèrent 435 ha de riz, 150 ha de tomates et 200 ha de riz de contre-saison (OMVS, 1978).

Ces 3 aménagements qui sont à l'heure actuelle à des stades d'évolution différents, sont entièrement contrôlés par la SAED dont la compétence s'étend sur toute l'organisation administrative, technique et commerciale des périmètres.

2.2. LE ROLE DE LA SAED

La SAED est un établissement public dépendant du Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique. Avant tout, cette société reçoit de l'Etat, qui est en vertu de la loi du Domaine National (1964), sinon le propriétaire, du moins le "maître de terre" sur tout le territoire national, la gestion des terres à aménager. Ces terres sont déclarées "zone pionnière", c'est-à-dire qu'au nom de l'intérêt commun, toute revendication foncière y est théoriquement nulle et non avenue. La SAED est chargée de concéder ces terrains aux coopératives ou aux groupements de producteurs.

Au niveau de l'exploitant, la SAED assure de nombreuses fonctions. Elle fournit des prestations à titre onéreux ; ces prestations comprennent l'irrigation des parcelles, ainsi que les façons culturales.

Celles-ci sont effectuées au moyen d'une mécanisation poussée ; avant chaque campagne de cultures, les travaux de préparation des sols en sec sont faits par des tracteurs à chenilles ; le battage du riz fait appel à des moyens mécaniques : moissonneuses-batteuses, batteuses à poste fixe. Seuls, les semis, le repiquage, le désherbage, l'épandage d'engrais et la récolte se font manuellement.

La SAED fournit également les semences, les engrais (113), les produits phyto-sanitaires, ainsi que le petit matériel agricole. Pres-

(113) Les engrais utilisés sur les grands périmètres sénégalais sont essentiellement l'urée (165 kg/ha) et le phosphate d'ammoniaque (18-46-0) (100 kg/ha).

tations et approvisionnement sont fournis à crédit, leur règlement étant exigé au moment de la récolte.

D'autres prestations sont fournies à titre gratuit, tel que l'entretien des ouvrages, l'action d'encadrement et de vulgarisation auprès des coopératives. Enfin, la SAED joue le rôle d'organisme de commercialisation et sert d'intermédiaire entre les paysans et les acheteurs des produits agricoles (la SOCAS pour la tomate, l'ONCAD pour le riz) (114).

2.3. L'ORGANISATION DES EXPLOITANTS

Le travail dans les périmètres se fait sur le mode collectif ; tous les paysans sont regroupés en coopératives assistées par la SAED. Les coopératives existant actuellement sont des coopératives de développement dont le but n'est pas la production proprement dite, mais l'assistance aux paysans. La coopérative se charge également des opérations de commercialisation ainsi que de la distribution des denrées de première nécessité.

Chaque coopérative regroupe de 15 à 20 groupements de producteurs en moyenne. Ces groupements dont les premiers remontent à 1974, représentent des unités d'exploitation particulièrement souples et a priori bien adaptées à l'aménagement tertiaire. De petite dimension, le groupement comprend de 12 à 16 exploitants cultivant en moyenne une quinzaine d'hectares dans le delta. Les exploitants se regroupent par affinité sociale : liens familiaux, caste, appartenance ethnique. Des contrats lient le paysan au groupement, et le groupement à la SAED. Dans les groupements, l'exploitant est chargé d'un certain nombre de travaux : préparation des lits de semences, des planches, semis des pépinières de tomates, repiquage de la tomate, épandage de l'engrais, entretien des canaux et diguettes, mise en eau des parcelles, récolte et évacuation des produits.

(114) SOCAS : Société des Conserves Alimentaires du Sénégal.

ONCAD : Office National de la Coopération de l'Assistance au Développement.

L'organisation en groupements de producteurs vise à rendre responsables les exploitants qui se sentent plus solidaires les uns des autres, au niveau du travail fourni ainsi que du remboursement des dettes à la SAED. Bien qu'exigeant une charge de travail à l'hectare plus élevée, ce système doit permettre une augmentation de la productivité ainsi que des rendements.

2.4. LES POPULATIONS CONCERNEES

Malgré les variations des effectifs d'une année à l'autre (démissions, suppression de groupements de producteurs...) on peut néanmoins essayer d'estimer périmètre par périmètre la population engagée dans la culture irriguée en 1979.

	Nbre de coopératives	Nbre de Groupements de producteurs	Exploitants
Delta	45	124	2 439
Dagana	6	90	1 350
Nianga	1	36	690
Total	52	250	4 479

Les exploitants des cuvettes du delta et des périmètres de Dagana et Nianga représentent en fait une population de 25.000 personnes environ, directement concernées par les revenus de la culture irriguée. Le recrutement des paysans s'est fait de différentes façons selon les endroits ; en gros, deux sortes de politiques ont été suivies.

Dans le delta sous-peuplé, mais parcouru en saison sèche par des pasteurs peul et maures (Fig. 12), la SAED eut recours à l'implantation de colons pour pallier l'insuffisance de la population autochtone wolof regroupée dans quelques villages échelonnés le long du fleuve, et de la route St. Louis Richard-Toll. Le recrutement des colons porta, la première année (1964-65), sur les arrondissements de la basse vallée

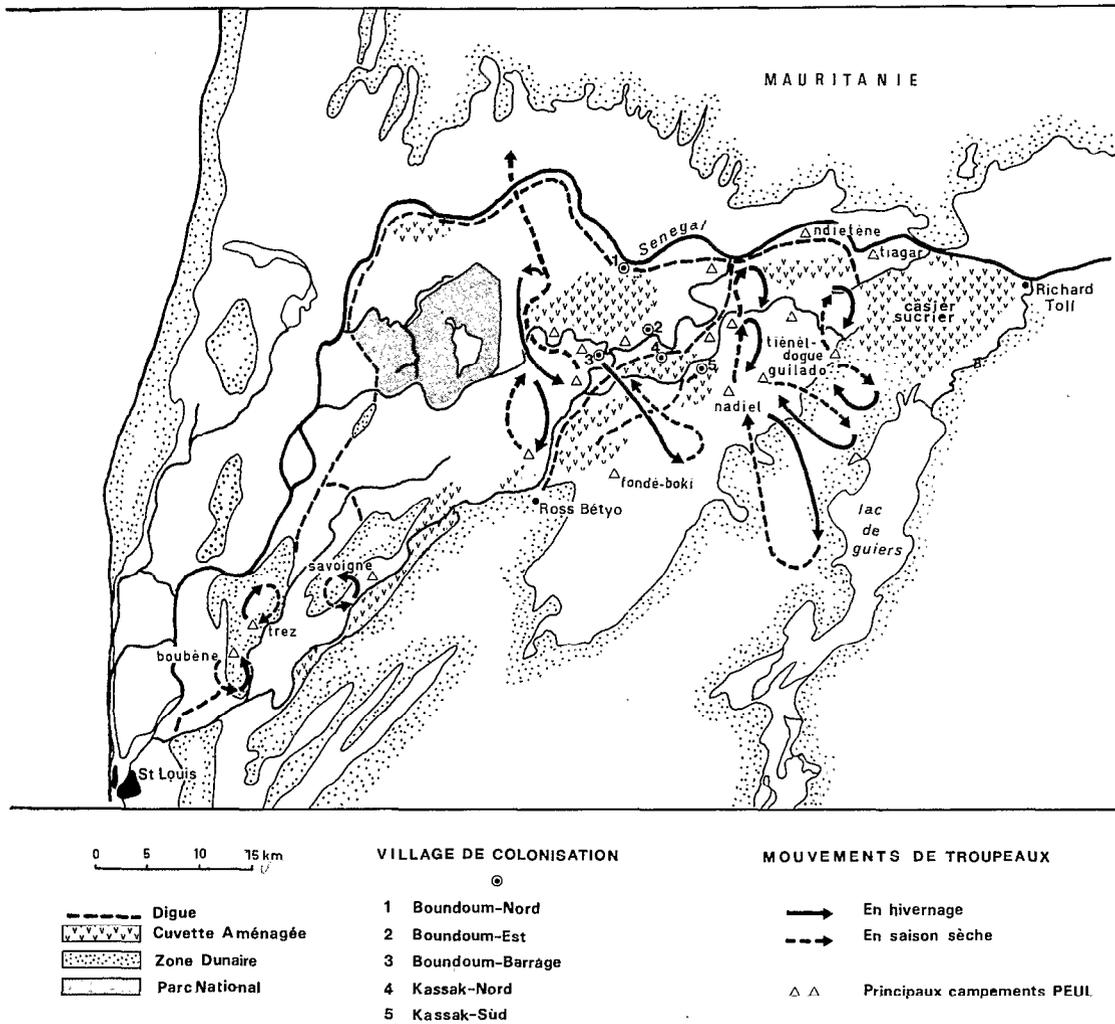


Figure 12 – Les aménagements dans le delta du fleuve Sénégal.

et du delta, puis s'étendit en 1965 aux départements plus éloignés, en amont de la vallée. Finalement, 7 % de la population totale des arrondissements visités par les recruteurs accepta de migrer vers le delta ; les principaux effectifs venant de l'arrondissement de Ross-Betyo (dans lequel se situe l'aménagement), des arrondissements de Diaglê, Tillé-Boubakar et Ndioum (Cros, 1965).

Cinq villages de colons furent créés dans le moyen delta ; Boundoum-barrage en 1965, Boundoum-Nord, Boundoum-Est en 1966, peuplés principalement de paysans wolof (plus de 80 %) provenant des environs de Louga, de Dagana et des anciens villages du delta. Le village de Kassak-Nord accueillit des Toucouleur originaires de la moyenne vallée, enfin Kassak-Sud fut occupé par des anciens combattants originaires de tout le Sénégal. Entre 1964 et 1969, la population du delta fut multipliée par quatre, passant de 2.400 habitants à 9.600 environ (Hervouët, 1971).

Pour les deux périmètres de Dagana et de Nianga, il n'était pas nécessaire de faire appel à un paysannat étranger à la région ; les populations en place devaient suffire à l'aménagement. Le recrutement s'est fait au fur et à mesure de l'extension des surfaces irriguées. Furent servis en priorité les membres des coopératives préexistantes, les anciens "exploitants" des terres aménagées ; mais des personnes ne vivant pas directement de l'agriculture : salariés, retraités, veuves, etc... réussirent également à obtenir des parcelles.

A Dagana, le recrutement se fit dans la ville même, dans les gros villages wolof entourant le périmètre : Gaé, Bokhol, ainsi que dans les villages moins importants de l'arrondissement de Mbane.

A Nianga, les quelques 800 ha aménagés pour l'instant sont exploités par des paysans originaires de 9 villages toucouleur, 1 village wolof, tous situés à la périphérie du périmètre, et par 6 groupes de Peul transhumants.

Dans tous les aménagements on note, comme il est normal, une nette prédominance de l'élément paysan, mais les pasteurs peul n'ont pas été oubliés.

3. LES AGRO-PASTEURS PEUL DANS LES PÉRIMÈTRES

Tous les périmètres ont été installés dans des zones où les Peul représentaient une proportion notable de la population totale. Leur entrée s'est faite en même temps que celle des paysans, mais à un rythme différent.

3.1. LE RECRUTEMENT DES EXPLOITANTS PEUL

L'installation de colonats dans le delta et l'aménagement de rizières au milieu des meilleurs terrains de cultures furent une réelle surprise pour les Peul. La SAED mit les pasteurs devant l'alternative : soit poursuivre leur élevage en dehors du delta, soit s'associer aux paysans et cultiver le riz ; ce fut cette dernière option que la plupart choisirent. En 1965, 38 familles peul s'adonnaient à la riziculture dans le moyen delta (Hervouët, 1971) ; dans les villages pionniers de Boundoum-barrage et Boundoum-Est, les Peul représentaient 9 % de la population. Après 1968 et la création du groupement de Kassak-Sud Peul regroupant tous les Peul riziculteurs du moyen delta, les effectifs peul ne cessèrent de croître. Aux premiers exploitants peul appartenant aux groupes autochtones du delta : Ourourbé Ndayti et WodaBé Navar, vinrent s'en joindre d'autres comme les Pourognabé et DouronaBé originaires des régions situées au sud du delta où ils ne pénétraient qu'occasionnellement en saison sèche. En 1978, les Peul formaient 17 % de la population totale de l'arrondissement de Ross-Bétyo qui couvre la majeure partie du delta, et 25 % des exploitants des rizières du moyen delta. En 1979, l'extension des aménagements le long de la vallée du Lampsar et dans le bas delta, devrait amener l'inscription de plus de 300 nouvelles familles peul ; ainsi, 95 % des Peul de Ross-Bétyo sont intéressés par la culture irriguée.

Evolution des effectifs peul dans le moyen delta

Année	1965	1968	1969	1970	1978
Familles	38	137	222	276	601

A l'heure actuelle les Peul se concentrent dans le moyen delta soit dans des coopératives qui leur sont propres : Kassak-Sud Peul, Khor Peul et Téléel, soit dans des groupements de producteurs faisant partie de coopératives dominées par les paysans wolof : Boundoum-barrage, Tiagar. Plus au sud, les Peul sont partout minoritaires dans les coopératives de Tilène, Ndéllé, Ndiongue, Lampsar, à l'exception des coopératives de Boubène peul et Savoigne peul.

A Dagana (Fig. 13), les premiers recrutements eurent lieu en pleine sécheresse et ne retinrent que quelques familles peul, la plupart des pasteurs qui fréquentaient habituellement le *walo* de Dagana étant partis dans le sud du Sénégal ; lors de la première campagne de cultures (1974-75) qui correspondait avec le retour massif des Peul, il n'y eut que 162 ha cultivés par les gens de Dagana et Gaé. Ce n'est que lors de la deuxième campagne de cultures (1975-76) que les Peul purent enfin participer en formant des groupements de producteurs séparés. Malgré cela, les Peul apparaissaient comme un groupe sous-représenté. En 1970, avant les aménagements, les cuvettes de la boucle de Dagana étaient exploitées en saison sèche par 4.200 personnes (115) dont 46 % de Wolof et 13 % de Peul. En mai 1976 une enquête de la SAED donnait une répartition très différente des exploitants du périmètre 84 % de Wolof et 6,4 % de Peul. Cet afflux de paysans wolof peut s'expliquer par l'étendue de leurs droits fonciers qu'ils auraient réussi à "réactiver" malgré tout, à l'occasion du recrutement, les Peul se voyant retirer des parcelles qu'ils louaient. Les Maures furent encore moins bien servis.

Le doublement des superficies aménagées favorisa l'entrée des Peul qui, en 1978, représentaient 20 % des exploitants, c'est-à-dire que leur participation était supérieure à ce qu'elle était autrefois pour la culture traditionnelle du *walo*. Si on retrouve en 1979 dans les groupements de Talbakhlé et de Keur Malal Taleb la majorité des Peul qui cultivaient à l'emplacement du futur périmètre, force est de constater un recrutement massif de Peul SoumanaBé et SovonaBé qui travaillaient la terre surtout sur la rive mauritanienne (groupements de

(115) Cf. A. Lericollais et al., 1980.

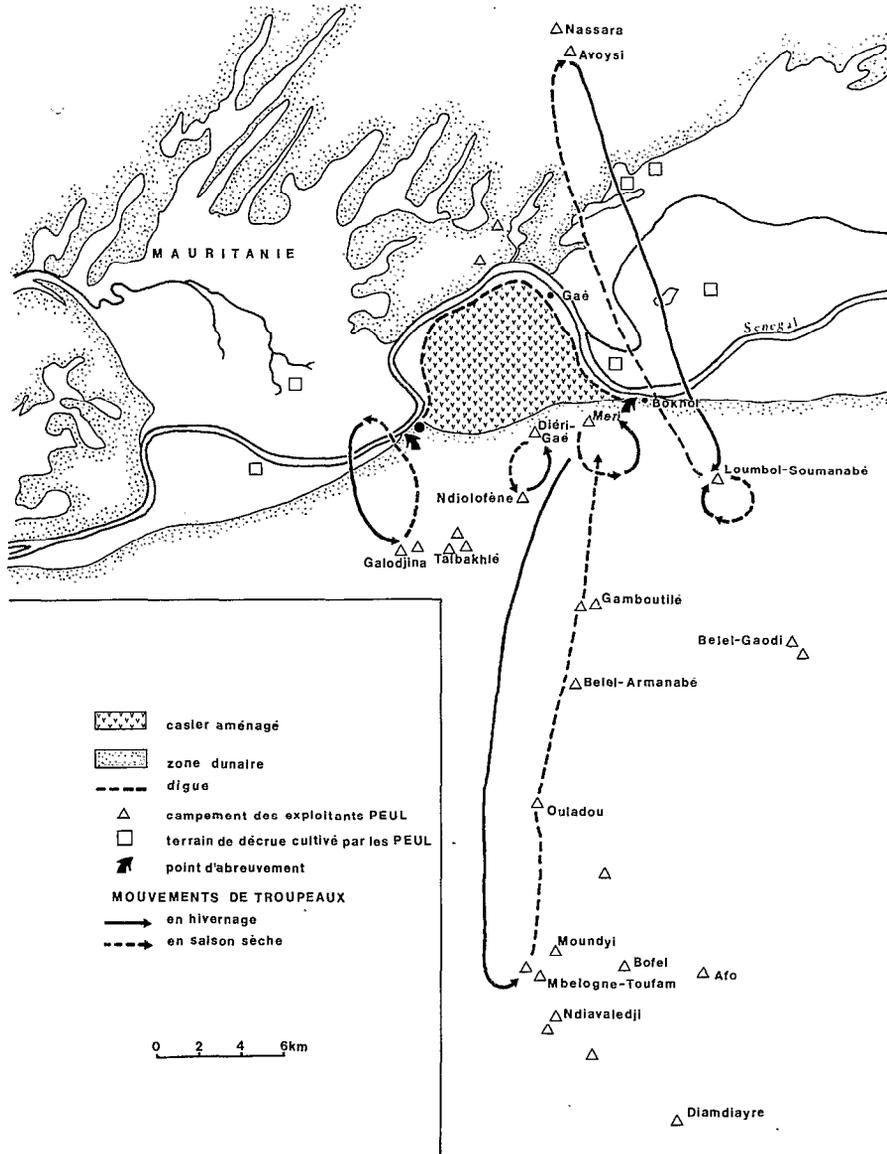


Figure 13 – Le périmètre de Dagana.

Galodjina, Ndiavaledji, Méri, Loumbol Bokhol) ; ces derniers ont même fait recruter leurs anciens serviteurs (*matioubé*) de Belel Gaodi, dont les champs de décrue étaient situés en dehors du périmètre. Actuellement, les Peul forment 22 groupements dont 14 purement peul, et 8 où ils côtoient les paysans wolof et maures ; il existe en outre 4 groupements constitués de *matioubé*.

A Nianga, il est assez difficile de juger de la représentation du groupe peul, dans la mesure où les surfaces aménagées sont restreintes et ne constituent qu'un casier "pilote" devant servir à l'initiation des paysans (Fig. 14). Le périmètre cultivé était autrefois principalement exploité par les Peul SovonaBé et Nguendar dont les campements d'hivernage sont situés à plus de 40 km à l'intérieur du *diéri*, ainsi que par les Wolof de Niandane et Nianga *diéri*. En 1970, les 10.000 ha endigués étaient cultivés par les Peul (50 % des cultivateurs), les Toucouleur (19 %) et les Wolof (16 %) (116). En 1979, les Peul forment 5 groupements de producteurs dont un groupement de *matioubé* (Kiraye), et se répartissent dans 2 groupements aux côtés de paysans maures, toucouleur et wolof (Wodahé I et Tiéolé). Les Peul de Diambo-Diaobé et de Décolé, originaires de l'est du périmètre, sont de nouveaux venus dans cette partie du *walo*. Selon la SAED, les exploitants toucouleur sont les plus nombreux (350, soit 51 % des exploitants) suivis par les Wolof (244 soit 35 %) enfin par les Peul (81, soit 12 %) et les Maures. Il y a donc pour l'instant une nette sous-représentation des Peul. Cependant, cette constatation n'implique pas que la SAED ait voulu délibérément tenir les Peul à l'écart. Au contraire, quand on considère les autres périmètres du delta et de Dagana, on trouve une assez forte participation peul ; les Peul n'ont pas été exclus a priori des périmètres mais assez tôt intégrés. L'accroissement de la participation peul, dans l'ensemble, traduit chez eux un intérêt certain.

Souvent les Peul ont décidé d'entrer dans les périmètres parce qu'ils n'avaient pas d'autre choix. Leur adhésion est à replacer dans le contexte de la sécheresse qui a été une puissante motivation dont se sont d'ailleurs réjouies les autorités. C'est particulièrement

(116) Cf. A Lericollais et al., 1980.

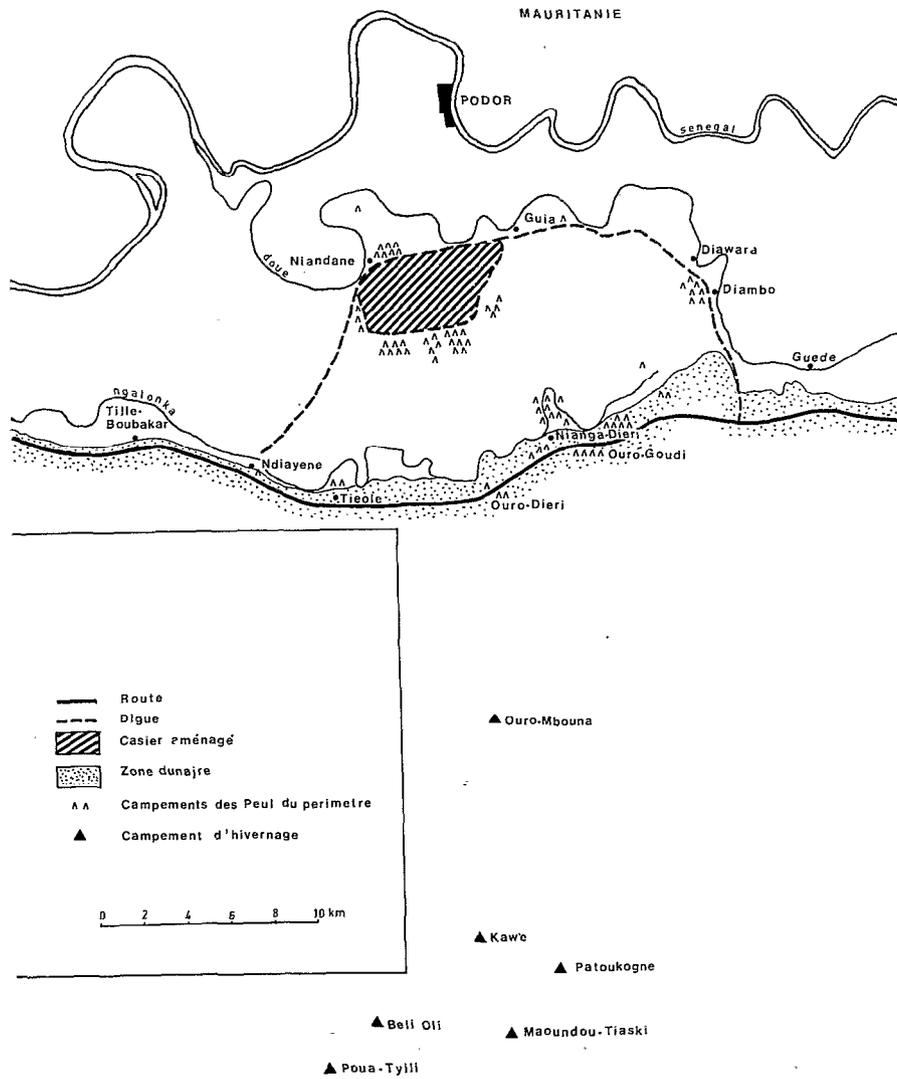


Figure 14 – Le périmètre de Nianga.

net à Nianga où, sur un échantillon de 62 exploitants peul, 15 seulement ont encore des bovins.

Mais certaines perspectives économiques ont pu également encourager les Peul. L'espérance de revenus monétaires substantiels, supprimant les ventes de bétail, d'une autosuffisance vivrière assurée, a certainement attiré beaucoup de familles. D'autres Peul, plus réalistes, sont entrés dans les périmètres en espérant poursuivre leurs activités traditionnelles, la culture irriguée étant conçue dès le départ comme un nouveau moyen d'améliorer les revenus.

Mais le simple profit n'est pas à lui seul explicatif de l'engouement des peul pour les périmètres. Dessaisis de leurs champs de *walo* et de leurs terrains de parcours par la SAED, les Peul étaient aussi soucieux de "réoccuper" le terrain qu'ils venaient de perdre et cela, même au prix d'une difficile transformation de leur genre de vie.

3.2. LES PEUL ET LA CULTURE IRRIGUEE

Comme les autres paysans, les Peul cultivent principalement le riz et la tomate (Photo 11) ; à ces deux cultures s'ajoutent selon l'année le blé, le maïs, les haricots, le poivron, polyculture qui fournit un revenu complémentaire de moindre importance. C'est au niveau des deux cultures principales que nous essaierons ici de discerner la place occupée par l'exploitant peul dans les périmètres, ainsi que ses résultats.

a) L'attribution des parcelles se fait d'une façon très inégale à l'intérieur d'un périmètre, comme d'un périmètre à l'autre.

Dans le delta, la SAED avait fixé l'attribution d'un hectare par actif pour la riziculture ; en fait, la répartition dépend avant tout de facteurs difficilement contrôlables, au premier rang desquels il convient de mettre les rivalités wolof-peul au sein des coopératives, ainsi que le gonflement rapide des effectifs peul sur des superficies inchangées. Ainsi les superficies allouées aux Peul sont-elles sensiblement inférieures à celles des autres paysans.

Si l'on prend l'exemple des coopératives de Kassak-Nord, Kassak-Sud et Kassak-Peul lors de la campagne de riz 1975-76, en aménagement secondaire, chaque famille peul avait cultivé 0,97 ha à Kassak-Peul contre 1,58 ha et 2,57 ha pour les Wolof et Toucouleur de Kassak-Sud et Kassak-Nord (Waldstein, 1978). Les Peul ne font qu'une seule récolte de riz par an après des essais peu concluants de la culture de la tomate dans le moyen delta ; la petite coopérative de Boubène dans le bas delta, pratique encore cette culture hors aménagement.

A Dagana, les terres sont distribuées sur la base de 0,8 ha de rizière par exploitant. Les superficies sont fixes pour chaque campagne, mais variables selon les groupements. En 1978, seul les 3 groupements peul de la coopérative de Bokhol cultivaient le riz depuis 4 ans. Pour la campagne 1977-78 les superficies cultivées étaient de 0,57 ha par exploitant peul, c'est-à-dire à peu près égales à celles des autres producteurs. Pour la tomate qui est cultivée par tous les groupements en contre saison, les superficies sont moindres : 0,18 ha par exploitant en 1978-79, 0,21 ha en 1977-78.

Nianga est le seul périmètre où les paysans font trois récoltes par an : deux récoltes de riz et une de tomates. Pour le riz, la base de la répartition des terres est la même qu'à Dagana. En 1977-78, chaque exploitant peul a cultivé en moyenne 0,65 ha de riz d'hivernage, 0,17 de tomates et 0,41 ha de riz de contre saison ; les autres paysans ont cultivé respectivement : 0,58 ha, 0,21 ha et 0,36 ha. Compte tenu que chaque famille peul fournit un seul exploitant, rarement deux, les superficies moyennes correspondent plus ou moins à l'allocation de terre de chaque famille.

b) Les rendements obtenus sur de telles surfaces sont également très variés selon le type d'aménagement. D'une manière générale, les rendements sont plus faibles dans le delta, allant de 1,4 tonne de riz à l'hectare en aménagements primaires et secondaires, à 2,9 tonnes en aménagements tertiaires. Mais les rendements sont également très irréguliers selon l'année : 1973 fut une année de très faible crue, et en 1975 une invasion de rats détruisit les récoltes.

Les rendements du riz en aménagement secondaire
à Kassak-Sud (source : A. Waldstein)

	1973	1974	1975
Peul	489,9	1 160	511 kg/ha
Wolof	227	1 163	686 kg/ha

Dans les aménagements tertiaires des périmètres de Dagana et Nianga, les rendements en riz sont nettement supérieurs : 5 tonnes à l'hectare à Dagana et 4,4 tonnes à Nianga pour la campagne 1977-78. On ne dispose pas de renseignements concernant les rendements obtenus par les Peul dans ces deux périmètres.

Pour la tomate, en 1975-76 (A. Ba, 1976), les groupements wolof de Dagana obtinrent un rendement moyen de 15 tonnes à l'hectare, ceux de Bokhol 16, ceux de Gaé 4,4, les groupements peul de Bokhol 17 tonnes.

Malgré leur caractère incomplet, ces quelques indications ne témoignent pas d'une quelconque incapacité de l'exploitant peul devant la riziculture ou la polyculture. Les résultats obtenus par certains groupements peul sont même supérieurs à ceux d'autres groupements paysans, du moins tant qu'il s'agit d'effectuer une ou deux cultures par an. A Nianga, les Peul ont de grosses difficultés à faire trois cultures se succédant tout au long de l'année.

c) Les gains obtenus par les exploitants proviennent de la commercialisation d'une partie de la récolte, l'autre partie étant destinée à la consommation des familles. Après la récolte de riz, une fois le battage terminé, la SAED accorde au paysan un prélèvement de l'ordre de 8 à 11 sacs de paddy, si la récolte a été bonne, car il faut rembourser à la SAED des charges diverses : eau, façons culturales, matériel agricole, semences, engrais, battage... Même si ces prestations ne sont pas facturées aux producteurs au prix coûtant et si, certaines années, elles ne sont pas toutes comptabilisées, il n'en reste pas moins que ces charges exigibles en entier ou en partie (le solde étant reporté sur les charges de la prochaine récolte) sont très élevées et

grèvent fortement les récoltes. En 1976, les coûts réels d'exploitation pour un hectare de riz d'hivernage à Dagana s'élevaient à 76.675 F.CFA et à 80.000 F.CFA à Nianga (OMVS, 1978) :

Coûts réels d'exploitation dans les grands périmètres (source : SICAI (117), SAED)

Irrigation	27.500 F.CFA	36 %
Façons cultur.	11.700 F.CFA	15 %
Semences	7.000 F.CFA	9 %
Engrais	12.000 F.CFA	16 %
Moissonneuse- batteuse	18.500 F.CFA	24 %
	76.700 F.CFA	100 %

Pour la tomate, le groupement de producteur est obligé de commercialiser la totalité de sa production qui est livrée directement à l'usine, les charges étant alors prélevées dans leur intégralité par la SAED au moment du paiement. A Dagana lors de la campagne 1974-75, le coût réel d'un hectare de tomates était de 135.000 F.CFA (A. Ba, 1976). L'importance de ces charges explique en grande partie le niveau généralement bas des revenus monétaires (118).

Dans le delta, la situation des Peul n'apparaît pas des plus favorables ces dernières années, il en est d'ailleurs de même pour les autres exploitants. Les paysans accumulent les dettes qui se transforment en arriérés à la campagne suivante. La campagne 1978 a été mauvaise et certains groupements peul n'ont distribué qu'un demi sac de riz par exploitant. En 1979, à Ross-Bétyo, le remboursement intégral des dettes est exigé désormais. Même avec les aménagements tertiaires, les gains sont restés faibles : les Peul se rappellent la campagne 1974-75 qui avait permis de payer toutes les dettes, de fournir à chacun entre 15 et 20 sacs de paddy, et 29.620 F.CFA (A. Waldstein, 1978). Pour la

(117) SICAI : Societa d'Ingegneria e Consulenza Attiva Industriali.

(118) En 1976, comme en 1978, le riz est acheté au producteur à 40 F.CFA le kilo, la tomate à 15 F.CFA.

campagne 1977-78, selon les estimations de la SAED, 38 % seulement de la récolte sert aux remboursements des charges et à la commercialisation, le reste est partagé entre l'autoconsommation, le remboursement des dettes contractées auprès des commerçants et la vente à meilleur prix en Mauritanie. Déjà en 1970, les ventes sur le marché parallèle étaient estimées à environ 20 % de la récolte totale (Hervouët, 1971), ce chiffre étant inversement proportionnel à l'importance de la récolte. A la même époque, les revenus monétaires d'un Peul riziculteur étaient évalués à 16.600 F.CFA par an, alors que les autres Peul de la basse vallée n'en gagnaient que 5.705.

Si les revenus tirés de la culture du riz ont vraisemblablement fléchi ces dernières années dans le delta, il convient de remarquer qu'ils contribuent de toutes façons à alléger l'exploitation du cheptel, et cela depuis près de dix ans, en assurant une grande partie de la consommation des familles, ce que les cultures de *diéri* pratiquées autrefois ne pouvaient faire.

Pour Dagana, on dispose de chiffres plus récents relatifs aux revenus peul ; ainsi les groupements de producteurs de la coopérative de Gamboutylé, qui ne font qu'une culture de tomates par an, ont obtenu les résultats suivants (par exploitant en F.CFA) :

Coopérative de Gamboutylé Groupements Peul	Moyenne des charges existantes par la SAED	Valeur moyenne de la production	Moyenne des remboursements effectués	Moyenne des ventes	Reste dû à la SAED	Moyenne des superficies par groupement
	(F.CFA)	(F.CFA)	(F.CFA)	(F.CFA)	(F.CFA)	
1975-76 (10 grpts)	17 936	27 539	17 936	9 603	-	2,7 ha
1976-77 (17 grpts)	30 115	11 985	6 970	5 015	23 145	1,1 ha
1977-78 (17 grpts)	20 737	46 765	20 737	26 028	-	3,2 ha

En 1976-77, on remarque que la valeur de la production a été inférieure au montant des charges exigibles par la SAED dont les Peul n'ont payé qu'une faible part pour se réserver un minimum de gain. Les groupements de producteurs, avec des bilans négatifs, ont dû avoir recours à des prêts en espèces de 50 000 à 200 000 F.CFA.

Pour la dernière campagne (1977-78), le groupement de Méri I a effectué les plus grosses ventes de tomates de la coopérative et a perçu un revenu brut de 1 485 000 F.CFA dont ont été défalqués 608 000 F. de charges, et 25 000 F. de frais divers constitués par les repas offerts à la main-d'oeuvre d'appoint lors de la récolte, d'où un revenu net de 51 800 F. par exploitant. Le groupement peul le moins productif n'a pu distribuer que 4 200 F. à chacun de ses exploitants ; les charges ont été intégralement récupérées par la SAED.

Pour les trois groupements peul de la coopérative de Bokhol les gains nets de la tomate se sont établis entre 15 000 et 30 000 F.CFA par exploitant. A ces gains se sont ajoutés ceux de la récolte de riz :

Coopérative de Bokhol Groupements Peul (n° 18, 19, 20)	Remboursement effectif par exploitant	Vente par exploitant
1976-77	25 055 F.CFA	31 898 F.CFA
1977-78	36 298 F.CFA	22 072 F.CFA

En 1976 le groupement n° 19 de Bokhol a pu en outre distribuer à chaque exploitant pour sa consommation 8 sacs de riz paddy (à peu près 620 kg) et 7 sacs en 1977. Ce groupement n'avait pas de dettes après la campagne.

De ces gains il convient de déduire toute une série de frais (119) auxquels les producteurs font face collectivement : cotisations diverses, amendes pour absence, achats de semences, location de charrettes, repas lors de gros travaux, cadeaux aux transporteurs qui éva-

(119) Non représentés dans le tableau ci-dessus, car difficilement estimables au niveau de tous les groupements.

cuent la récolte. Il est à noter que les ventes de riz ou de tomates sur le marché parallèle sont beaucoup moins importantes sur ce périmètre (10 % environ de la production totale de riz).

Ainsi à Dagana il y a deux types de Peul, ceux qui ne cultivent que la tomate et qui ont des gains monétaires faibles, insuffisants pour subvenir à leurs besoins vivriers (la tomate est peu autoconsommée), et ceux qui pratiquent une double culture avec des rendements moyens ou forts, et qui arrivent à couvrir la plus grande partie de leurs besoins vivriers avec le riz, la tomate servant à d'autres achats (vêtements, voyage, ...).

A Nianga, les groupements peul ne se différencient pas des autres groupements paysans et se livrent aux mêmes cultures. Les résultats dont on dispose s'étendent de la saison des pluies 1977 à la saison sèche 1977/78.

Valeur des ventes (120) par exploitant (Nianga 1977/78)

	Riz d'hivernage	Tomate	Riz de contre saison	Total
<u>Groupements Peul</u>				
Diambo Diaobé	8 168 F CFA	5 556 F CFA	16 613 F CFA	30 337 F CFA
Décolé	-	-	4 248	4 248
Kiraye	1 646	-	8 210	9 856
Nguendar	-	-	-	-
Sovonabé	6 184	4 762	-	10 946
<u>Groupements mixtes</u>				
(Peul, Maures, Toucouleur)				
Tiéolé	6 573	-	30 461	37 034
Wodabé I	38 746	6 668	13 269	58 683
<u>Groupements paysans</u>				
Maximum	71 076	54 588	85 500	211 164
Moyenne	17 667	20 360	23 304	61 331
Minimum	1 562	3 846	250	5 658

(120) C'est-à-dire l'argent reçu par les exploitants après paiement total ou partiel des sommes exigibles par la SAED.

Le tableau ci-dessus permet de se rendre compte qu'à Nianga les revenus obtenus de la vente de la production sont extrêmement variables, non seulement entre groupements peul et groupements paysans, mais aussi à l'intérieur de ces groupements respectifs. A une exception près, les groupements peul n'ont pu retirer des gains que d'une ou deux cultures seulement, celle de la tomate apparaissant comme particulièrement peu lucrative. Quant au groupement peul de Nguendar, il n'a rien reçu de toute la campagne. Si les gains perçus par les Peul sont légèrement supérieurs aux gains les plus bas obtenus par les autres producteurs, ils sont néanmoins très éloignés de la moyenne des revenus de ces derniers. Seuls, les groupements mixtes où les Peul sont minoritaires, réussissent à obtenir des gains plus élevés.

L'autoconsommation est très forte à Nianga où la SAED estime que la commercialisation ne porte que sur 34 % de la récolte de riz. A la fin de la campagne 1977-78, les groupements purement peul accusaient un endettement moyen de 36 849 F.CFA par exploitant (51 186 F. par exploitant pour le groupement de Nguendar, 19 073 F. pour le groupement de Diambo Diaobé). L'endettement paysan ne se situait qu'autour de 6 000 F.CFA par exploitant.

Les Peul ont donc de réels problèmes à s'adapter à un cycle complet de cultures, tel qu'il est pratiqué à Nianga.

Ainsi, entre les résultats très médiocres des Peul du delta, les "performances" moyennes à bonnes, des Peul de Dagana, et les récoltes catastrophiques de Nianga, le contraste est grand. Les raisons de ces résultats inquiétants dans l'ensemble, sont à rechercher d'une part, dans les difficultés soulevées par le genre d'aménagement adopté, d'autre part dans la spécificité des exploitants peul et plus particulièrement dans la difficile conciliation entre l'élevage traditionnel et la culture moderne.

3.3. DES PROBLEMES COMMUNS A TOUS LES PAYSANS

Les grands périmètres tels qu'ils ont été conçus sont des aménagements extrêmement complexes dont la mise au point s'avère délicate. Les aménagements tertiaires posent de nombreux problèmes tant au point de vue de leur maîtrise technique que de leur prise en charge par les populations. Ces problèmes retentissent fortement sur la production, et partant, sur le comportement des paysans vis-à-vis de la culture irriguée.

Les problèmes techniques ne sont pas tous résolus. En premier lieu se pose toujours le problème des sols salés. En saison sèche, un "biseau" salé remonte le fleuve jusqu'à Podor et cela d'autant plus précocement que la crue a été faible. Dans le delta comme à Dagana, certaines parcelles ont une telle teneur en sel qu'il a fallu les abandonner, ce qui réduit d'autant les superficies cultivées. D'ailleurs, la salinité fait baisser les rendements. Ce problème pourra peut-être être résolu avec la construction d'un barrage près de l'embouchure du fleuve.

L'exécution des travaux d'aménagement laisse assez souvent à désirer, notamment en ce qui concerne le planage des parcelles et le fonctionnement du réseau d'irrigation, deux éléments "clés" en aménagement tertiaire (Photo 12). Certaines cuvettes ont un très fort dénivelé, et ont dû être divisées par un réseau de diguettes de fortune construites par les paysans. Plus grave, la dégradation et l'ensablement des canaux entraînent d'énormes pertes d'eau, en même temps qu'ils rendent difficile une gestion efficace de l'eau qui est pourtant le facteur de production le plus cher. A Dagana de nombreuses ruptures de canaux sont survenues ; à Nianga, 4 ans après la mise en service du périmètre, le réseau hydraulique commence à s'ensabler, les eaux d'irrigation débordent et les drains ne permettent plus une vidange rapide des rizières. Les motopompes, de leur côté, tombent souvent en panne, ou ne fonctionnent pas à leur capacité normale. Ces "incidents" dans la conduite de l'irrigation font que, lors de la campagne de culture 1977-78, 2 940 hectares sur 4 510 hectares semés ont été sinistrés dans le delta, et 385 hectares sur 1 100 à Dagana.

A ces problèmes purement techniques s'en ajoutent d'autres d'un genre différent parmi lesquels : l'invasion des cuvettes par le "riz rouge" dans le delta comme à Nianga où une cinquantaine d'hectares sont entièrement occupés par ce riz sauvage ; la destruction des récoltes par les prédateurs contre lesquels il est difficile de se prémunir (90 % de la récolte de 1975 détruite par les rats dans le delta).

Tous ces aléas se traduisent par une baisse notable de la production, une réduction des superficies cultivables et un alourdissement des coûts de production.

A la fin d'un cycle complet de culture (3 campagnes), les paysans de Nianga n'ont bénéficié que d'un revenu net égal à 54 % de leur revenu brut, le restant étant consacré au remboursement des dettes à la SAED. L'endettement important en hivernage 1977 comprenait

Trois campagnes de cultures à Nianga (36 groupements) 1977/78
(moyennes par groupements de producteurs)

	: Revenus bruts :	Endettement (exigible SAED):	: Remboursements effectués :	Ventes (revenus nets) :	: Reste dû à la SAED :
Riz hivernage 1977	: 863 500 :	926 000	: 538 000 :	325 500	: 388 000 :
pour 100 frs du revenu brut	: 100 :	107	: 62 :	38	: 45 :
tomates contre-saison 1977/78	: 880 500 :	792 000	: 540 000 :	340 000	: 251 500 :
pour 100 frs du revenu brut	: 100 :	90	: 61 :	39	: 29 :
Riz contre-saison 1978	: 829 000 :	607 500	: 381 000 :	448 000	: 226 500 :
pour 100 frs du revenu brut	: 100 :	73	: 46 :	54	: 27 :
Total fin de campagne	: 300 :	(*)	: 169 :	131	: 27 :

(*) L'endettement n'est pas totalisable puisqu'il faut tenir compte des impayés reportables d'une campagne sur l'autre, ainsi que des remboursements partiels.

les charges de la campagne de riz en cours, les charges impayées de la campagne précédente, enfin les avances et les crédits de toute sorte consentis par la SAED. Lors de l'hivernage 1977, la répartition des charges d'exploitation des groupements de producteurs était la suivante :

Façons culturales (moins l'eau)	Semences	Engrais	Production phyto-sanit.	Matériel	Total
31	25	35	5	4	100

Lors de la dernière campagne de riz 1978, les groupements de producteurs restaient redevables d'une somme égale à 27 % de la valeur de la production. Cette somme impayée sera reportée sur la prochaine campagne 1978 et constituera avec les charges de la nouvelle campagne, l'endettement total.

A Dagana, lors de la même campagne, après la récolte du riz d'hivernage, les groupements de la coopérative de Bokhol, dont beaucoup étaient déclarés sinistrés, devaient encore après remboursement partiel des dettes à la SAED, une somme égale à la valeur totale des ventes.

Dans ces conditions, il est normal que les paysans supportent mal des remboursements qui dépassent de loin leurs gains, même quand ils obtiennent de bons rendements. Cette situation a pour conséquence de les inciter à commercialiser en dehors de la SAED, notamment en Mauritanie où les prix offerts pour le riz et la tomate sont deux à quatre fois plus élevés, et cela d'autant que les prix offerts aux producteurs (tomate à 15 F.CFA le kilo, riz à 40 F) stagnent malgré l'augmentation des charges facturées.

La SAED, désireuse de recouvrer la plus grande partie de "son exigible", doit recourir à des moyens coercitifs divers : exigence d'un taux minimum de paiement des dettes (80 %) avant de commencer la vente (Nianga), intervention de la gendarmerie lors de la récolte pour éviter les fuites (Delta, Dagana).

La faiblesse des gains, qui pour les paysans représente le problème majeur, est accentuée par certains problèmes d'organisation inhérents à la lourdeur de l'appareil gestionnaire, et qui sont responsables de pertes au moment de la récolte. L'évacuation de la tomate, denrée très périssable, théoriquement à la charge de la SAED, souffre de longs délais qui obligent les producteurs à louer des camions à leurs frais. Le riz paddy peut rester plusieurs mois sur les champs en attendant les batteuses qui sont le plus souvent en panne. Les paysans, habitués dès le début à l'assistance d'un machinisme agricole important, répugnent à battre le riz à la main (avec un bâton) ; faut-il préciser qu'en culture traditionnelle, ce sont les femmes qui transforment les produits agricoles au fur et à mesure des besoins. Ainsi dans l'attente de la batteuse, la récolte diminue lentement, les hommes et les prédateurs prélevant leur part chaque jour.

Il serait fastidieux de continuer l'énumération des problèmes multiples liés soit à la conception technique des ouvrages, soit à l'organisation de la production, et dont nous venons de souligner les principaux. Ces problèmes peuvent passer aux yeux de certains comme des difficultés "normales", compte tenu de l'option hardie prise au départ, mais cette opinion n'enlève rien à l'urgence de la recherche des solutions. Les inconséquences organiques discréditent l'entreprise auprès des paysans. Déjà, dans les casiers les plus anciens, on assiste sinon à une désertion, du moins à un éloignement des producteurs vis-à-vis de la culture irriguée. Dans le delta, certains paysans riziculteurs se livrent au petit commerce itinérant ; des colons sont retournés dans leur village d'origine ou sont partis chercher du travail en ville (A. Waldstein, 1978) ; ils ne reviennent que pour les récoltes ou les principaux travaux de la campagne du riz. Pendant leur absence ce sont des parents, des amis qui s'occupent de leur parcelle. Cet absentéisme favorise toute forme de travail salarié.

Le même problème se retrouve à Dagana où l'exploitant n'est pas toujours l'ayant-droit. Les cultures de *diéri* et de *walo* sont toujours pratiquées sur la rive mauritanienne ; les autres activités traditionnelles : pêche, élevage, artisanat, commerce, le sont également, malgré la concurrence des travaux sur les casiers. Les artisans, les

commerçants peuvent se payer un remplaçant, ou plus simplement payer l'amende qui leur est infligée pour absentéisme (A. Ba, 1976) ; il en est de même des fonctionnaires de Dagana ou des migrants qui travaillent à Dakar. Lors des réunions de producteurs, on compte beaucoup d'enfants représentant les tributaires ...

Cette attitude montre bien le choix qui se pose à l'attributaire d'une parcelle : soit continuer son activité habituelle tout en cultivant dans la cuvette, ou en exerçant ses droits par l'intermédiaire d'un tiers, soit travailler lui-même dans le périmètre et chercher une activité complémentaire traditionnelle ou extra-traditionnelle, les revenus n'étant pas suffisants. Paradoxalement, le type d'organisation du travail favorise à son insu l'exercice des activités extérieures.

Le groupement de producteurs, basé sur une association d'individus étroitement liés par des relations sociales diverses, "secrète" une solidarité effective qui ne joue pas toujours dans le sens attendu ; souvent le groupement "couvre" les absents sans trop les sanctionner, ni les expulser. Cette couverture joue le mieux dans les groupements socialement homogènes, comme les groupements peul. Le groupement est un cadre encore trop large où le paysan ne se sent pas responsable de "sa" parcelle, qui est pour l'instant un morceau de terre qui peut changer d'emplacement d'une année à l'autre, voire d'une saison à l'autre. A Nianga, on assiste à une individualisation progressive et spontanée des parcelles au sein des groupements ; ainsi dans les groupements de Tiéolé et WodaBé I (Peul, Toucouleur et Maures), chaque exploitant travaille sur sa parcelle et le chef de groupement tient une comptabilité personnalisée de l'endettement. L'exploitant reçoit l'argent du riz qu'il a effectivement livré à la SAED ; seuls les gains de la tomate sont partagés également entre tous les membres, mais ils servent avant tout à payer les arriérés de la culture du riz ou à aider les exploitants qui n'arrivent pas à payer leurs dettes. Malgré cela, le paysan dans les périmètres, est réduit au rôle de travailleur à la tâche (Waldstein, 1978) : son gain varie, non pas en fonction du travail fourni, mais en fonction de sa production ; or, celle-ci subit pleinement des aléas qui ne dépendent pas de lui et qu'il n'a aucun moyen de contrôler.

3.4. LES DIFFICULTES DE L'EXPLOITANT PEUL

Les Peul sont entrés dans les périmètres sans avoir pour autant abandonné leur élevage. Tous les exploitants peul ont du bétail même quand il ne s'agit que d'un maigre troupeau d'ovins et de caprins. La persistance de cet élevage et du genre de vie qui lui est associé est la cause fondamentale de la difficile insertion des Peul dans les aménagements, et cela malgré une réorganisation partielle du pastorat.

Une nouvelle mobilité

La mobilité ancienne basée sur l'attraction exercée par le *walo* en saison sèche et par le *diéri* en hivernage, a dû être modifiée. La création des périmètres dans le *walo* a soustrait de vastes superficies à l'élevage. Les cuvettes aménagées dans le delta occupent les meilleurs pâturages ; les digues, en perturbant l'arrivée de la crue, ont contribué à assécher les marigots qui servaient habituellement de point d'eau dans une zone où la nappe phréatique est salée. Les aménagements en cours le long du Lampsar et dans la cuvette de Diowol diminueront encore plus les parcours possibles du delta.

La présence des troupeaux dans les périmètres n'est pas prévue et par conséquent généralement interdite. Dans le delta, les bovins peuvent encore pâturer sur les rizières après la récolte, mais les paysans maures et wolof se plaignent que le passage des animaux endommage les digues. A Nianga, seul le petit cheptel, étroitement surveillé, est admis. De toutes façons, il est difficile de faire côtoyer sans problèmes des périmètres ouverts avec de fortes concentrations animales.

En plus d'un problème d'espace se pose le problème du temps pastoral confronté au calendrier de la culture irriguée. Les transhumances vers le *diéri* en début et en fin d'hivernage interfèrent avec les principaux travaux sur les casiers. Dans ces derniers l'hivernage est partout consacré au riz, les semis ayant lieu en juillet et août ; la récolte, qui demande les plus gros efforts, commence à partir d'octobre et peut se poursuivre jusqu'en janvier, c'est-à-dire à un moment où les troupeaux reviennent habituellement vers le *walo*. Pour ceux qui

cultivent la tomate, le mois de novembre est occupé par le repiquage des plants, opération qui nécessite un maximum de main-d'oeuvre. A Nianga, la récolte et le battage du riz de contre saison chaude peut se poursuivre jusqu'aux premières pluies qui marquent le départ des troupeaux vers le *diéri*. Aussi, selon leur disponibilité en main-d'oeuvre, l'emplacement de leurs campements, les groupes peul ont adopté plusieurs solutions à ce problème.

Dans le delta, les familles peul sont "écartelées" entre, d'une part le delta et ses rizières, d'autre part le *diéri* et ses pâturages encore accessibles. En hivernage, avant les semis de riz, les troupeaux se concentrent entre les cuvettes ou le long de la route St Louis-Richard-Toll. Les déplacements sont restreints : dans le moyen delta les troupeaux ne font que de brèves incursions dans le *diéri* au sud, tandis que ceux du bas-delta oscillent entre les dunes et les grands marigots (Djeuss et Lampsar).

En début de saison sèche, avec la raréfaction des pâturages et les gros travaux nécessités par la récolte et le battage du riz, la mobilité peul prend plusieurs aspects. Dans le moyen delta, les Ouroubé et WodaBé abandonnent leurs campements en bordure de la route de St Louis pour s'installer à proximité de leurs rizières, notamment dans la cuvette de Diowol. Les DouronaBé et WodaBé Pourogne originaires du *diéri*, divisent leurs familles et leurs troupeaux ; une partie de la famille avec quelques laitières s'approche des rizières, tandis que les jeunes gens partent avec les autres bovins vers le lac de Guiers (Hervouët, 1971), cette transhumance vers le lac pouvant commencer plus tôt selon l'état des pâturages du delta. Les Peul qui n'ont pas assez de main-d'oeuvre familiale, préfèrent confier leurs champs à des parents et ne participer qu'à la récolte. Dans le bas delta, les troupeaux gardés par les enfants se rapprochent des marigots.

A Dagana, les Peul qui ne cultivent que la tomate sont libres pendant l'hivernage de transhumer vers leurs campements habituels situés à une trentaine de kilomètres du fleuve. Cependant les Peul SoumanaBé et SovonaBé restent, comme autrefois, toute l'année en bordure du *walo* avec tous leurs troupeaux ou seulement les laitières. Les Peul accapa-

rés par les cultures du riz d'hivernage confient leur bétail à des parents qui résident toute l'année dans le *diéri*. En début de saison sèche, les troupeaux partis dans le *diéri* reviennent à proximité du périmètre, ou passent sur la rive mauritanienne.

A Nianga, les exploitants peul sont occupés toute l'année mais possèdent un cheptel moins important. La mobilité s'organise comme à Dagana : ou les bovins restent à proximité du *walo*, ou ils sont confiés à des parents qui séjournent dans les campements du *diéri*. Les exploitants peul qui se sont installés à proximité immédiate des casiers aménagés, à l'intérieur du périmètre, n'ont généralement que du petit cheptel.

Dans l'ensemble, la culture irriguée a notablement perturbé les anciennes transhumances. Dans le delta, les mouvements ont été pratiquement inversés : delta en hivernage, *diéri* en saison sèche, ce qui accentue la dégradation des parcours situés à l'ouest du lac de Guiers ; à Dagana on observe un net ralentissement des transhumances vers le *diéri* et même un abandon par les Peul cultivant à Nianga. Dans les trois cas, les campements de saison sèche situés près du fleuve sont devenus des campements permanents. Les périmètres ont-ils contribué à sédentariser les Peul ? La réponse est ambiguë. Certes, l'habitat peul a tendance à évoluer ; le long de la route St. Louis-Richard-Toll des Peul commencent à construire des cases et des maisons en banco ; même phénomène le long de la route Dagana-Bokhol à proximité de laquelle de nombreux Peul de Méri et de Loumbol se sont installés pour être plus proches de leurs champs. A Nianga cependant, rien de tel encore, les Peul conservent un habitat temporaire. En réalité, la sédentarisation, quand elle existe, concerne une partie seulement de la population peul des périmètres, l'autre partie, composée essentiellement de jeunes ménages ou de jeunes gens, reste très mobile.

La réorganisation des transhumances, toujours nécessaires en l'état actuel de l'environnement, s'est traduite par une séparation des tâches au sein des familles et des campements. Habituellement, toutes les tâches agricoles et pastorales sont menées simultanément par la famille (*gallé*). Le *gallé* peut, tout en restant uni, effectuer un

maximum de tâches avec un minimum de personnes ; cela est permis par l'installation des campements, en hivernage comme en saison sèche, à proximité immédiate des champs, des pâturages et des points d'eau. Pour les Peul cultivant dans les périmètres, tous ces éléments sont dissociés, les champs restant concentrés en un même lieu, alors que pâturages et points d'eau changent d'emplacement au cours de l'année. Les hommes adultes, même s'ils ne participent pas à tous les travaux de la culture irriguée, ne peuvent plus suivre les troupeaux aussi librement qu'avant ; le gros cheptel doit donc être confié à un fils ou à un frère qui devient un berger à temps complet. Le rôle accru des enfants et des parents dans la garde et l'entretien des animaux se traduit le plus souvent par un éloignement prolongé de tout, ou d'une partie du cheptel.

Cet éloignement a plusieurs inconvénients. Les jeunes ne passent pas auprès de leurs aînés pour des bergers très consciencieux ; l'absence de contrôle permanent du chef de famille favorise les vols, les détournements. L'éloignement du troupeau a surtout pour conséquence de priver les Peul des périmètres d'une grande partie de la production laitière ; bien qu'ils essaient de conserver près d'eux quelques laitières, le lait est principalement à la disposition des bergers. Les Peul de Dagana ne peuvent profiter en hivernage d'une partie de la production de leurs troupeaux restés dans le *diéri*, que grâce aux va-et-vient des femmes entre les campements d'hivernage et les campements fixés près du *walo*. Cependant, à la même saison dans le delta, la situation est très favorable, les troupeaux étant concentrés à proximité des gros villages où le lait est facilement écoulé.

Finalement, la nouvelle mobilité créée par le bouleversement du milieu dû aux aménagements, ainsi que par le travail des pasteurs dans les périmètres, présente plus d'inconvénients que d'avantages ; il s'agit plutôt de mesures palliatives satisfaisantes ni pour l'élevage, ni pour la culture irriguée. Le pastorat et ses servitudes continuent à agir fortement sur la disponibilité de l'exploitant peul.

L'absentéisme peul

Les Peul éprouvent de grosses difficultés à travailler sur les casiers d'une manière assidue. Partout le taux d'absentéisme des groupements peul est particulièrement élevé. A Dagana, comme à Nianga, les groupements de 15 membres n'arrivent jamais à réunir plus de 8 à 9 personnes, même pendant les gros travaux. Les groupements peul, comme les autres groupements, sont organisés en 2 ou 3 équipes travaillant à tour de rôle pendant que l'autre se repose, ou plus exactement se livre à d'autres activités, mais chez les Peul ces équipes sont souvent incomplètes et ce sont toujours les mêmes qui travaillent.

L'exploitant peul ne s'est jamais entièrement dessaisi de son cheptel ; il garde toujours auprès de lui des chèvres, des moutons, quelques bovins dont il faut s'occuper quotidiennement. Le matin, le Peul attend la fin de la traite, pousse ses animaux vers les pâturages, et arrive en retard sur les champs ; le soir, il repart plus tôt, quand il ne lui faut pas s'absenter toute la journée pour aller au marché vendre un bouc, un bélier afin d'assurer la nourriture de la famille...

L'éloignement des campements de leurs champs irrigués, nécessité par l'éloignement du bétail, est aussi une cause d'absentéisme. Ce manque d'assiduité se traduit directement dans les rendements. A Dagana, les résultats relativement bons des groupements de Méri et surtout de Bokhol, sont favorisés par la proximité des campements ; à Nianga, lors de la campagne 1977-78, on observe une nette coïncidence entre les revenus des groupements peul et la distance qui sépare les campements du casier. Ainsi, les groupements de Diambo, DiaoBé, SovonaBé et Kiraye qui ont des hameaux de culture près des champs, figurent parmi les groupements peul qui ont les moins mauvais revenus ; par contre, les Peul du groupement de Décolé qui se déplacent en fin d'hivernage de 10 km pour se rapprocher de leurs parcelles, à plus forte raison ceux de Nguendar qui sont obligés de faire 18 km aller et retour, ont des résultats désastreux (cf. p.144). Mais les Peul de Nguendar sont de tous les exploitants du périmètre ceux qui ont conservé le plus gros cheptel bovin.

L'absentéisme peut avoir d'autres causes, et poser le problème de la main-d'oeuvre ; le *gallé* peut-il se permettre de mener de front l'élevage et une culture exigeante en travail ? Le *gallé* peut est en effet une unité plus petite que la famille paysanne et comprend rarement plus d'un ménage. Dans le delta, il comprend 6,5 personnes (Hervouët, 1971) dont 4 actifs de 15 à 60 ans, à Mbane : 8,8 personnes et à Tillé-Boubakar : 7,8 dont 5 hommes et femmes de plus de 10 ans (en fait, les véritables "actifs") ; ces effectifs sont comparables à ceux des ménages paysans : 7,8 personnes chez les Wolof de Gaé et 6,7 personnes chez ceux de Bokhol (Delaunay, 1976). Dans la mesure où chaque *gallé* n'envoie qu'un homme travailler dans les périmètres, à temps partiel, il ne semble pas que toute la main-d'oeuvre disponible soit utilisée entièrement. Les intéressés évoquent d'ailleurs rarement ce problème ; au contraire, ils désirent cultiver plus. A Dagana, certains groupements attendent avec impatience une deuxième culture ; à Nianga, les Peul de Nguendar comme les autres, demandent l'agrandissement des parcelles allouées. L'étroitesse de ces parcelles justifie d'après eux la poursuite des cultures traditionnelles de *walo* et de *diéri*.

Ces cultures hors périmètre gênent le déroulement normal de la culture irriguée. Chez les Peul des périmètres cependant, il est à remarquer que les cultures traditionnelles sont moins pratiquées qu'avant. Dans le moyen delta, les Peul ont abandonné leurs anciens champs de *diéri* ; à Dagana, les cultures d'hivernage (mil, béréf) sont effectuées tous les ans autour des campements proches de la vallée, les champs étant à faible distance de la cuvette aménagée. Les champs de *walo* situés en Mauritanie sont encore cultivés mais d'une façon moins intensive, le Peul n'intervenant que pour les semis et la récolte. A Nianga, tous les anciens champs de décrue des Peul sont à l'intérieur du périmètre ; en hivernage, seuls les groupements de Nguendar, WodaBé et Tiéolé, de par la position de leurs campements en bordure du *walo*, peuvent mettre facilement en culture quelques champs.

De toutes façons, le calendrier des cultures traditionnelles et celui des cultures irriguées entrent peu en concurrence (OMVS, 1978) sauf peut-être en fin d'hivernage, les récoltes du mil et du riz coïn-

cident à peu près avec les semis dans le *walo*. En saison chaude, la récolte du *walo* se situe entre les récoltes de la tomate et celle du riz.

L'absentéisme peut apparaître en définitive, plus comme un problème de relation élevage-culture irriguée que comme un problème de main-d'oeuvre ou de concurrence entre cultures moderne et traditionnelle. Il est peut-être aussi lié à d'autres raisons plus profondes à rechercher dans un genre de vie qui ne se laisse pas réduire au respect des horaires.

L'inadaptation peul

En plus de la charge de son troupeau, le Peul conserve dans les périmètres un comportement particulier qui constitue un véritable handicap. C'est ainsi que chaque exploitant peul fait jouer un vaste système d'entraide faisant appel à tous les parents avec lesquels il partageait autrefois les mêmes campements. Cette entraide est effective, non seulement pour la garde des troupeaux, mais aussi pour les travaux sur les casiers. En culture traditionnelle, elle s'exerce principalement au moment du sarclage et de la récolte ; elle est limitée dans le temps, quelques jours tout au plus. Dans les périmètres, c'est au moment de la récolte que l'exploitant peul mobilise, en plus de son *galé*, ses autres parents qui ne participent pas à la culture irriguée. Les Peul font rarement appel à de la main-d'oeuvre salariée, contrairement aux paysans. Tel groupement de 15 membres peut disposer de plus de 60 personnes qui toutefois ne travailleront jamais toutes à la fois ; toute cette main-d'oeuvre familiale sera nourrie et rémunérée en nature avant la commercialisation. Ainsi à Dagana, lors de la récolte du riz de l'hivernage 1977, un exploitant peul d'un groupement de Bokhol, fait venir du *diéri* sa belle famille composée d'un homme et de deux femmes : à la fin des travaux qui ont duré un mois et demi, ils emportent deux sacs de paddy après avoir reçu quotidiennement leur ration de riz, soit un prélèvement total de 180 kg de paddy environ. Avec des superficies cultivées aussi restreintes, les charges d'une telle main-d'oeuvre "gratuite" diminuent les revenus de l'exploitant peul, la récolte étant littéralement "mangée" par les parents et cela d'autant plus que les travaux durent longtemps.

Il semblerait également que la productivité du travail peul soit extrêmement faible ; lors de l'hivernage 1978, dans le groupement mixte de Tiéolé, 3 paysans toucouleur ont récolté 1,5 ha de riz en 15 jours, tandis que 9 Peul ont mis 20 jours pour récolter 0,60 ha seulement.

Par ailleurs, le Peul, qui n'a pas de réserves vivrières, n'attend pas la commercialisation pour prélever de sa récolte ce qui est nécessaire à ses besoins immédiats, et consomme au fur et à mesure une partie du paddy récolté. La part de cette autoconsommation est maximale dans les cuvettes où les parcelles sont les plus petites.

Ces quelques traits du comportement peul, hérités des pratiques traditionnelles, contribuent à compliquer les rapports des Peul avec les autres paysans. La présence de Peul dans un groupement de producteurs constitue une gêne réelle ; leurs prestations de travail inférieures, leur recours à une main-d'oeuvre familiale abondante ont pour résultat de diminuer la production commercialisable dont les revenus sont encore le plus souvent partagés également entre tous les membres. Les frictions avec les Maures, les Toucouleur où les Wolof sont assez fortes quand le chef de groupement est lui-même peul. En fait, il existe peu de groupements ethniquement hétérogènes, les Peul cherchent à rester entre eux. Dans le delta, les Peul, pour échapper à la "domination" des Wolof, ont créé leurs propres coopératives ; au niveau de l'encadrement fourni par la SAED, ils préfèrent, quand ils n'exigent pas, des encadreurs peul plus compréhensifs.

Enfin l'inadaptation du Peul dans les périmètres est aussi le reflet des bouleversements qu'ont subis tous les éléments de son cadre de vie antérieur. Un travail agricole de longue durée, et surtout très contraignant, qui nécessiterait pratiquement dans son état actuel l'abandon de l'élevage, est très mal accepté. Les femmes peul notamment répugnent à travailler dans les rizières et les champs de tomates, où l'effort demandé et l'environnement (moustiques, travail dans l'eau) sont jugés très pénibles.

En examinant ci-dessus quelques-unes des principales difficultés des Peul dans les périmètres, on ne peut que conclure à leur inadaptation aux conditions nouvelles qui leur sont offertes. Les solutions qu'ils ont adoptées : modification des circuits de transhumance, redistribution des tâches au sein des familles, adoption d'un rythme particulier de travail, ne forment qu'une sorte de compromis entre un engagement réel dans la culture irriguée et leur ancien mode de vie, agro-pastoral. Les Peul des périmètres sont toujours des pasteurs et interprètent tous leurs problèmes par rapport à l'élevage.

CONCLUSION

La situation des agro-pasteurs peul dans les périmètres, est faite d'ambiguïté. Les périmètres sont avant tout des opérations de développement conçues pour les paysans sédentaires avec un double objectif de production et de profit. Malgré ces options, force est de constater que d'une part les Peul ont été acceptés quoiqu'un peu plus tardivement, et que, d'autre part, leurs effectifs s'accroissent rapidement.

S'ils ont été acceptés c'est que leur place en tant que véritables cultivateurs de la zone inondable du fleuve n'a pu être ignorée, cela étant d'autant plus vrai à Dagana et à Nianga ; il s'agit là d'une attitude réaliste de la part de la société d'aménagement.

Les Peul, de leur côté, ont adhéré à la culture irriguée en suivant des motivations diverses. Dans le delta exploité par les Peul seulement pour l'élevage, le motif économique c'est-à-dire l'espérance de ressources supplémentaires, de récoltes plus abondantes que la culture du *diéri*, semble avoir été le motif plus puissant. Dans les autres périmètres, plus récents, cette motivation a sans doute joué, surtout au début des recrutements effectués dans un contexte de sécheresse, mais il faut aussi y ajouter la volonté des Peul de rester dans le *walo* et d'y poursuivre des activités agricoles qui tenaient une grande place dans leur économie traditionnelle. Sauf à Nianga où les aménagements ne sont pas complets, les groupements de producteurs peul n'enregistrent que relativement peu de désistements ; malgré les difficultés, l'exploitant peul reste dans les périmètres. Il est vrai que, contrairement à certains paysans, l'entretien de son troupeau lui évite de migrer en ville ; il est parfois l'élément le plus "rural" des périmètres.

Paradoxalement, l'obstination des Peul à poursuivre une expérience peu concluante, est encouragée par la présence de l'élevage. Le Peul peut accumuler les dettes, supporter les mauvaises récoltes, il sait qu'il pourra toujours faire face en vendant quelques bêtes. Mais de son point de vue, la culture irriguée doit lui permettre de toucher

le moins possible à son troupeau, sa seule sécurité ; c'est ce critère qui définit à ses yeux la plus ou moins grande réussite de cette culture. Dans le delta, l'importance des troupeaux bovins semble indiquer que la culture dans les casiers a malgré tout atteint ce but : ceci est également vrai à Dagana bien que dans une moindre mesure ; mais à Nianga les Peul doivent encore commercialiser fortement leurs troupeaux.

Dans l'ensemble, l'opinion peul est que les périmètres représentent des opérations qui pourraient devenir économiquement très intéressantes ; leurs critiques portent plus sur l'organisation de la production et l'absence totale d'infrastructures concernant l'élevage.

En effet, si les Peul ont été conviés à entrer dans les périmètres, ils n'ont pas été prévus en tant que pasteurs. Jusqu'ici l'élevage dans les périmètres se réduit à des essais d'introduction de la traction bovine (delta) (121), à une petite embouche ovine avec cultures fourragères (comme à Ndiayène. Périmètre de Nianga). Aussi après s'être adaptés, plutôt mal, aux périmètres, les Peul cherchent à adapter les périmètres à leur élevage, soit en essayant d'obtenir des casiers situés en bordure des aménagements et non plus isolés au milieu des champs des paysans, soit en demandant la création de nouveaux points d'abreuvement, toutes solutions qui permettraient un rapprochement des Peul et de leurs troupeaux ainsi qu'un meilleur voisinage des troupeaux avec les cultures. D'autre part, les Peul sont conscients que les sous-produits des cultures (paille de riz, fanes de tomates) sont acutellement très mal utilisés (122).

Les aménagements sont donc trop partiels et ne permettent pas une bonne insertion des populations dont l'économie est mixte, mais ils n'en ont pas pour autant transformé les Peul en de purs paysans.

(121) Les résultats n'ont pas été probants. La faiblesse du boeuf gobra, alliée à la nature des sols des cuvettes (sols lourds, argileux à argilo-sableux) rend aléatoire la culture attelée, et justifie l'intervention d'un matériel lourd (tracteur) pour les labours, en l'absence de nouvelles techniques.

(122) Il faut rappeler que les autres paysans toucouleur, wolof et maures entretiennent des troupeaux de bovins, ovins et caprins non négligeables.

Les populations peul posent à l'aménagement un problème complexe et vaste ; toutes les populations de la vallée sont à des degrés divers des populations agro-pastorales combinant les revenus de l'élevage et de l'agriculture. Jusqu'à présent, le milieu humain a été considéré de façon trop simpliste : paysans sédentaires dans la vallée, pasteurs nomades dans le *diéri*. Il semble que les Peul soient prévus pour faire de l'élevage et rien que de l'élevage dans le *diéri* ; s'ils entrent dans un aménagement hydro-agricole ils doivent devenir des paysans. Mais l'exemple actuel des Peul et des périmètres montre les limites du développement séparé.

En outre, les pesanteurs économiques et sociologiques que les Peul opposent au type d'insertion qui leur est proposé dans les périmètres, constituent les premières résistances à une évolution précipitée.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les deux opérations de développement présentées, tout en illustrant deux époques et deux stratégies différentes, montrent assez bien l'étendue des problèmes soulevés par les aménagements en milieu pastoral. Ces problèmes sont de tous ordres : techniques, économiques, sociaux et politiques. Leur étendue peut conduire à une remise en cause du type de développement proposé aux pasteurs.

La plupart des problèmes techniques proviennent de l'inadaptation fréquente des projets au genre d'élevage pratiqué et praticable. Les forages hydrauliques en sont de bons exemples. Ces unités de pompage, trop puissantes, provoquent des concentrations d'animaux préjudiciables aux pâturages, et en même temps, favorisent la propagation des maladies. La création de points d'eau moins abondants, mais plus nombreux, aurait assuré une couverture plus satisfaisante de la zone sylvo-pastorale ; un réseau hydraulique dense permet en saison sèche une meilleure répartition spatiale de la charge pastorale, et une utilisation plus longue et plus complète de tous les pâturages. Par ailleurs, l'eau des forages est mal employée. Elle ne sert qu'à l'abreuvement alors que les surplus canalisés permettraient d'irriguer facilement des cultures fourragères, sans qu'il soit fait appel à de gros travaux.

Dans le walo, l'inadaptation technique des périmètres irrigués à l'élevage, est encore plus flagrante. Rien n'a été prévu pour le bétail : absence de clôtures, de points d'eau de saison sèche, gaspillage des sous-produits agricoles (123). Chez les pasteurs, l'allocation de parcelles éloignées des campements et des troupeaux, l'obligation du travail agricole à plein temps, sont autant de facteurs qui alourdissent les contraintes de main-d'oeuvre et rendent difficiles, sinon interdisent tout travail pastoral.

(123) Ainsi, les sous-produits du riz (pailles, sons) ne font l'objet ni d'un ramassage, ni d'un stockage systématiques par manque de moyens de transport, et d'une formation appropriée des cultivateurs.

Au plan économique, la participation des Peul aux opérations de développement ne s'est pas traduite pour eux par des avantages évidents. Ceux des casiers de la vallée n'ont pas abandonné l'élevage, activité qui leur permet justement de poursuivre l'expérience. Les problèmes économiques qu'ils rencontrent en tant que cultivateurs intéressent tout le paysannat installé sur les périmètres : lourdeur des charges de production venant grèver les gains, précarité des subventions de l'Etat pour alléger ces charges et maintenir les cours des produits agricoles, spécialisation de la production en un nombre restreint de cultures susceptibles d'offrir la meilleure rentabilité au détriment d'autres cultures vivrières locales, sont des problèmes inhérents à toutes les opérations de développement agricole. Mais les Peul sont concernés par d'autres problèmes spécifiques à leurs activités pastorales ; ainsi, rien n'a été fait pour améliorer la commercialisation du petit cheptel et des produits laitiers qui fournit l'essentiel des ressources de nombreuses familles. On aboutit même à des situations paradoxales ; la création d'un élevage bovin "naisseur" (type SODESP) conduit à terme, à développer indirectement la production laitière dans une région où les Peul sont fixés autour des forages, et par conséquent, éloignés des marchés de la zone sédentaire.

D'une façon générale, les Peul constatent que les opérations de développement ne leur permettent pas de renoncer à une économie traditionnelle qui, jusqu'à preuve du contraire, leur procure presque toutes leurs ressources vivrières. Les résultats de ces opérations ne sont pas jugés suffisamment probants par rapport aux inconvénients de toutes sortes qu'elles impliquent. Le nécessaire maintien d'une activité traditionnelle parallèlement à une activité moderne a pour résultat de rendre plus difficile la participation des Peul aux actions qui leur sont proposées, et de limiter leur adhésion.

Moins discernables, dans la mesure où les Peul ne sont concernés par le développement que depuis peu de temps, les problèmes sociaux sont sans doute les plus graves. Ils ont pour origine l'incompatibilité profonde entre l'organisation de la société telle qu'elle est vécue actuellement par les Peul et celle que prétendent leur imposer les nouvelles structures du développement moderne.

Les effets de la sédentarisation provoquée directement ou indirectement par les divers projets nous sont connus : émiettement des groupes, relâchement des liens entre familles, ralentissement de la circulation du bétail entre partenaires sociaux, désaffection des Peul pour leurs troupeaux (carence dans la conduite et les soins apportés au bétail).

Ces effets ont tendance à être accentués par la transformation radicale du système pastoral traditionnellement orienté vers l'autosuffisance vivrière, en un système dirigé d'abord vers le marché et le profit. Une exploitation intensive du troupeau bovin comporte le risque de réduire le cheptel en un simple moyen de production dépouillé de toute valeur sociale. Elle peut aussi créer de fortes tensions au sein du groupe familial, en se heurtant au principe de l'appropriation individuelle du cheptel qui est en majorité détenu par les femmes. C'est là une source de conflits latents qui met en danger le système d'exploitation communautaire du troupeau. Dans le domaine agricole, nous avons vu que le système d'entraide familiale était remis en cause par l'organisation de la production dans les casiers irrigués.

Cependant l'organisation communautaire, la cohésion sociale des Peul ont leurs limites : très fortes au niveau du gallé, du campement, elles sont beaucoup plus lâges au niveau du groupe lignager. L'ancienne organisation socio-politique ne constitue plus une structure solide. L'individualisation des comportements, favorisés par la lente désagrégation du tissu social peul, n'est pas étrangère à l'échec des coopératives en milieu pastoral traditionnel (124). Or dans tous les projets de développement, la production ne se fait que dans un cadre coopératif.

Cette question débouche directement sur des problèmes d'ordre politique. La faible aptitude des Peul à se regrouper représente un réel handicap dans leurs relations avec les pouvoirs de décision.

(124) Il y a aussi d'autres causes, comme le faible taux de scolarisation des Peul, et par conséquent, le manque de cadres instruits.

Face aux organismes de développement dont les structures sont souvent complexes pour les pasteurs, il est rare qu'ils puissent faire entendre leur voix et valoir leurs revendications. L'inertie dont ils sont souvent accusés est en fait l'un des seuls moyens d'exprimer leur désaccord.

Face à l'administration et au gouvernement, ils font montre de la même faiblesse. Au cours des soixante dernières années, ils ont été incapables de conserver la maîtrise politique de leur territoire dans le Diolof. Rogné dans le walo comme dans le diéri, l'espace pastoral s'est rétréci alors que les troupeaux s'accroissaient. La mise en place récente des communautés rurales ou pastorales pourrait peut-être résoudre ce problème, encore faudrait-il que leur contrôle ne leur échappe pas. D'autre part, nous avons vu que le développement de l'élevage tel qu'il est prévu dans le Ferlo, implique le risque pour les pasteurs, de voir leurs parcours limités aux zones "sylvo-pastorales", alors que dans les conditions actuelles l'élevage nécessite l'utilisation d'un espace beaucoup plus vaste.

Finalement, beaucoup de problèmes proviennent de l'incapacité des aménagements et des projets de fournir aux pasteurs un système de développement cohérent constituant une véritable alternative à l'ancien système de production.

Les aménagements, du moins tels qu'ils apparaissent dans les exemples présentés ici, souffrent de deux types de maux qui sont à la source de biens des déboires. D'abord, la méconnaissance des "réalités" peul, due à l'insuffisance, sinon à l'absence, d'études humaines préalables suffisamment précises qui, seules, permettent de comprendre les mécanismes des systèmes que l'on veut transformer. Ensuite, le défaut d'intégration des projets qui, pour des raisons de coûts ou d'efficacité supposée, ne portent que sur un secteur limité de l'économie agropastorale.

Les réactions des Peul confrontés à ces problèmes sont identiques : d'un côté, ils participent plus ou moins massivement aux opérations de développement et essaient de s'y adapter ; de l'autre, ils ten-

tent de maintenir coûte que coûte leur genre de vie habituel qui représente, en quelque sorte, une base de "repli" en cas d'échec. D'un côté, une adhésion volontaire qui n'est pas dénuée d'arrière pensée (essayer de "récupérer" les aménagements à leur profit), de l'autre, un conservatisme rassurant. La stratégie des Peul face au développement revêt donc la forme d'une participation méfiante. Les Peul impliqués par les divers projets ne sont plus tout à fait des agro-pasteurs traditionnels sans être pour autant des "producteurs" convaincus. Ils attendent en fait, que les opérations qu'on leur propose fassent leur preuve et se montrent fiables. Cette fiabilité ne peut être acquise, à notre sens, qu'en observant quelques principes fondamentaux.

Ainsi, il est impératif de tenir compte des particularismes locaux et de ne pas appliquer aux Peul du Sénégal une formule de développement qui serait valable pour toute la zone sahélienne.

Par exemple, le principe de la spécialisation de l'espace en pays "naisseur" (zone sylvo-pastorale) et en pays d'embouche (vallée), adoptée depuis une dizaine d'années par les Etats sahéliens, doit être remis en question. Basé sur des considérations essentiellement techniques, un tel plan constitue un cadre trop rigide et très mal adapté à la diversité des systèmes agro-pastoraux.

D'autre part, une politique de développement doit être bien "orientée". Il convient pour cela de définir clairement les objectifs économiques, mais aussi et surtout, humains qu'elle doit atteindre. Ainsi, il semble que l'accent devrait être mis plus sur la satisfaction des besoins élémentaires (vivriers notamment) que sur la maximisation de la production qui ne peut être obtenue que par des projets dont les coûts économiques et les implications sociales sont difficilement supportables par les pasteurs (cf. les Peul dans les périmètres de la vallée).

Il est important que le développement en milieu pastoral favorise la création d'un nouvel agro-pastoralisme traduisant la logique fondamentale de tout système de production en zone sahélienne, à savoir, la diversification des ressources. L'agro-pastoralisme forme un tout

indissociable, et le comportement des Peul vis-à-vis d'opérations sectorielles le montre bien. On ne peut faire évoluer l'élevage sans tenir compte de l'agriculture et vice-versa. Les activités pastorales et agricoles doivent être rééquilibrées dans le cadre de nouveaux projets véritablement intégrés, spécifiques aux pasteurs.

Ces projets pourraient comporter un certain nombre d'actions qui n'ont pas jusqu'ici reçu toute l'attention qu'elles méritent.

L'amélioration de l'alimentation du bétail en saison sèche devrait dépasser le stade des actions ponctuelles (distribution de pierres à lécher, vente d'aliments de complément) ne touchant qu'une minorité d'éleveurs, pour faire l'objet d'un véritable plan fourrager. Des périmètres de cultures fourragères peuvent être créés dans les ca-siers de la vallée et autour des forages du diéri. Ces cultures, avec l'appoint des sous-produits agricoles, permettraient de faire face aux carences alimentaires saisonnières des troupeaux. L'augmentation de la production fourragère dans la vallée aurait aussi pour résultat de rétablir et renforcer la complémentarité du diéri et du walo, fortement diminuée ces dernières années, et d'alléger ainsi la charge animale sur les parcours du diéri.

Autre point important, l'effort d'amélioration des conditions d'exploitation du cheptel pourrait être renforcé. Au plan sanitaire, la surveillance vétérinaire concerne principalement les bovins, alors que le petit cheptel fournit la majorité des animaux vendus et presque la totalité des animaux consommés. Malgré une remarquable résistance, ovins et caprins paient chaque année un lourd tribut aux maladies parasitaires et aux épidémies. Au niveau de la commercialisation il conviendrait avant tout, d'améliorer l'équipement des principaux marchés (parcs de stationnement, points d'eau, réserves de fourrage) et de simplifier les contrôles administratifs. La lutte engagée par les pouvoirs publics contre les intermédiaires traditionnels n'apparaît pas, malgré des motivations louables, comme une priorité pour l'instant. Elle ne pourra aboutir qu'à long terme et risque d'être fort coûteuse (soutien des prix à un niveau supérieur à ceux du marché). Les pasteurs considèrent que les avantages du système de vente traditionnel sont supérieurs aux

inconvenients. En brousse, le commerce du bétail n'est d'ailleurs pas le monopole d'un groupe "d'exploiteurs" mais est au contraire ouvert à tous. La commercialisation des produits laitiers se heurte à un manque de débouchés locaux alors qu'il existe par ailleurs un vaste marché (zones urbaines, pays sédentaires). Certes, le lait est un produit trop fragile et difficilement transportable. La collecte du beurre sur les principaux marchés fréquentés par les pasteurs (forages, gros villages de la vallée et au Diolof) est déjà effectuée par des commerçants itinérants. Mais ces circuits improvisés ne peuvent faire face à l'offre. La mise en place d'une structure de commercialisation, un effort d'organisation du ramassage seraient sans doute bien reçus par tous les Peul.

Enfin, l'agriculture peul mériterait d'être développée en tenant compte toutefois des contraintes pastorales. Le taux de couverture des besoins vivriers par les récoltes, est descendu à un niveau très bas (les récoltes ne fournissent que 20 % environ de la consommation en mil). Bien qu'il soit impossible de s'affranchir des conditions climatiques, une amélioration des cultures de diéri pourrait être obtenue, entre autres, par une meilleure utilisation de la fumure animale, plus que par l'utilisation de la traction bovine qui n'a jamais rencontré beaucoup de succès chez les pasteurs (125). Dans les périmètres du walo, les Peul devraient disposer de parcelles regroupées près des campements et des lieux de stationnement du bétail. L'insertion des cultivateurs peul pourrait se faire selon un mode plus souple, ne les obligeant pas à cultiver toute l'année sans pouvoir transhumer en hivernage avec leurs troupeaux.

Ces quelques actions, non exhaustives, ne peuvent être conçues uniquement en termes techniques ou économiques. Elles posent le problème préalable de l'organisation des pasteurs. Il apparaît de plus en plus que le développement de l'élevage et l'évolution de la société pastorale passent par une meilleure gestion de l'espace, menée par les Peul eux-mêmes. Des opérations comme la protection, la revalorisation des pâturages ne peuvent être du seul ressort des pouvoirs publics. L'exemple

(125) Les causes en sont diverses : faiblesse du boeuf gobra, mais aussi, réticence des Peul à faire travailler un animal socialement très "valorisé".

des forages suffit à montrer qu'un aménagement technique non assumé par les utilisateurs peut avoir des conséquences néfastes et imprévisibles sur le plan écologique, social, ou économique.

Il est donc urgent de définir une structure susceptible de rendre aux Peul la responsabilité de "leur" espace, et les inciter ainsi à mieux le gérer. La "territorialisation" pastorale, c'est-à-dire le partage de l'espace en un certain nombre d'"unités socio-administratives" (126) correspondant aux aires de nomadisation situées dans une région donnée, répond à ce souci.

Le concept de "territoire pastoral" se rapproche très approximativement de celui de terroir, en milieu paysan. Le territoire, lieu de coïncidence entre une collectivité pastorale et l'ensemble des parcours qu'elle utilise régulièrement, s'oppose à l'espace libre, parcouru (ou "pillé") par tous.

Déjà instaurée dans quelques pays sahéliens (au Mali par exemple) la territorialisation pourrait être expérimentée avec profit au Sénégal.

L'existence d'aires pastorales encore bien individualisées dans le Diolof comme dans la région du fleuve, constitue un facteur favorable. En outre, la réforme administrative en cours portant sur la création de communautés rurales à vocation pastorale, pourrait fournir un cadre juridique adéquat. Cependant, les communautés déjà créées ne sauraient servir de modèle. Elles ne regroupent en effet, que les pasteurs dont les campements sont situés dans la zone d'attraction des forages, sur lesquels elles sont centrées. Leur délimitation repose donc principalement sur un critère technique (l'abreuvement en saison sèche) et néglige des facteurs humains importants. Les forages sont fréquentés de façon permanente ou saisonnière, par de nombreux groupes pastoraux ayant une organisation sociale, une mobilité, un système

(126) Cf. J. Gallais, in *Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahélienne*. 1975. Mémoire du CEGET, Bordeaux.

économique différents (127). Un espace organisé autour d'un forage ne présente donc aucune homogénéité sociale contrairement au territoire. Il ne peut que favoriser, ou entériner en quelque sorte, la fixation des Peul, phénomène dont nous avons signalé tous les dangers. En fait, les communautés pastorales dans leur état actuel ne font que plaquer sur le milieu peul un modèle mis au point en pays sédentaire. Il s'agit donc d'une forme d'organisation peu appropriée, à moins que l'on veuille délibérément sédentariser les Peul... Une territorialisation viable et fonctionnelle doit tenir compte de l'espace réel utilisé, vécu, par les divers groupes pastoraux.

Il ne faut pas cependant ignorer les problèmes que pose un tel aménagement. Les aires pastorales ont des limites très imprécises, variables selon les années, et notamment pendant les périodes de sécheresse. Chez les Peul walo, elles s'étendent loin à l'intérieur du diéri tout en débordant largement sur la rive mauritanienne. Dans certains secteurs du Ferlo, trente années de libre pâture et de libre abreuvement ont provoqué une imbrication extrême des groupes peul dont les aires de nomadisation se recouvrent entièrement.

Mais si une territorialisation précise n'est pas toujours possible, d'autres formes d'organisation plus souples peuvent être envisagées, comme le regroupement de plusieurs aires présentant des caractéristiques communes en zones pastorales élargies (128).

Malgré ses difficultés, l'aménagement de l'espace pastoral constitue le seul moyen de rendre aux Peul la maîtrise du développement de l'élevage et de concilier au mieux leur intérêt avec celui de l'Etat. C'est aussi la garantie d'une évolution sans heurt de leur société, et du respect de l'identité peul.

(127) Ainsi à Labgar, le forage est utilisé par des Peul diéri et walo appartenant à plus de cinq grands lignages (Ourourbé, Hayrenkobé, Wodabé, Sanorabé et Yalalbé). Plus au Nord, autour de Tatki, on trouve des Bissinabé, Bakarnabé, Pampinabé (Peul diéri), des Ourourbé et des Diassarnabé (Peul walo) ; en 1971, la zone d'attraction du forage comportait une population de 1500 habitants environ en hivernage, 800 seulement en saison sèche, après les départs vers le fleuve ou les autres forages.

(128) Cf. les zones d'"endodromie" pastorale de H. Barral (in *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral*. 1977. Travaux et Documents de l'ORSTOM, Paris).

- ADAM, J. 1915. "Le Djolof et le Ferlo". *Ann. de Géo.*, n° 132, pp. 420-429.
- BA, A. 1976. *Aménagement hydro-agricole et étude socio-économique de la cuvette de Dagana*. Univ. de Dakar.
- BA, O. 1975. "Les Peuls du Djolof au XIXe siècle". *Bull. de l'IFAN*, t. 37, n° 1, série B, pp. 117-136.
- BARRAL, H. 1977. *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral*. Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n° 77, Paris.
- BELVERT, J. de. 1937. "L'exode d'une race". *Rev. Outre-Mer*.
- BONNET-DUPEYRON, F. 1951. *Cartes de l'élevage pour le Sénégal et la Mauritanie*. ORSTOM, Paris.
- BOUTILLIER, J.-L. et al. 1962. *La moyenne vallée du Sénégal*. PUF, Paris.
- CHARLES, E.A. 1977. *Precolonial Senegal : The Jolof Kingdom*. Boston Univ.
- COPANS, J. et al. 1972. *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides*. Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n° 15, Paris.
- CROS, C. 1965. *Les migrations provoquées pour le peuplement du Delta. Opération 30 000 ha*. Direction de l'Aménagement du Territoire, Dakar.
- DELAUNAY, D. 1976. *Mode et typologie des migrations rurales. Enquête réalisée dans la région de Dagana*. ORSTOM, Dakar.
- DUCHEMIN, G.J. 1951. *Autour d'un arc musical du Saloum oriental C.I.A.O.* Cptes rend., IFAN, t. 2, p. 258, Dakar.
- DIOP, A.B. 1965. *Société toucouleur et migration*. IFAN, Dakar.
- DIOP, T.S. 1954. *Village de Lindé. Éducation de base*. Dakar.
- DUPIRE, M. 1970. *L'organisation sociale des Peul*. Plon, Paris.
- GALLAIS, J. 1975. *Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahélienne*. Mém. du CEGET, Bordeaux.
- GRENIER, Ph. 1957. *Les Peul du Ferlo*. Arr^t de l'Hydraulique du Sénégal, Dakar.
- GROSMAIRE, . 1957. *Éléments de politique sylvo-pastorale au sahel sénégalais*. Service des Eaux et Forêts, St-Louis.
- HAMPATE, BA, A., DIETERLEN, G. 1961. "Koumen". *Cah. de l'Homme*. Mouton, Paris.

- HERVOUET, J.-P. 1971. *Les éleveurs riziculteurs du moyen delta du Sénégal*. Univ. de Dakar.
- LERICOLLAIS, A. 1975. "Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal". *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XII, n° 2 : 123-135.
- 1980. *Peuplement et cultures de saison sèche dans la vallée du Sénégal*. Carte B. ORSTOM, Paris.
- MOLLIEN, G. Th. 1822. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818 par ordre du gouvernement français*. Ed. A. Bertrand, Paris.
- MONTEIL, P.L. 1968. "Un voyage d'exploration au Sénégal en 1879", *Bull. de l'IFAN*, t. 30, n° 3, série B, pp. 1205-1242.
- MONTEIL, V. 1966. "Esquisses sénégalaises". *Init. et Et. Afric.*, n° 21, IFAN, Dakar.
- OMVS, 1978. *Etude socio-économique du bassin du fleuve Sénégal*. Rapport provisoire. Ht commissariat de l'OMVS, Dakar.
- PELISSIER, P. 1966. *Les paysans du Sénégal*. Fabrègue, St Yriex.
- REBOUL, A. 1977. *Danger d'oasis. Aléas d'une politique de sédentatisation dans le milieu pastoral, Nord-Ferlo*. SEPH, ENDA, UIPE, Dakar.
- SALL, A. 1977. *Eléments pour un programme d'intervention dans le milieu pastoral, Nord-Ferlo*. SEPH, ENDA, UIPE, Dakar.
- SANTOIR, Ch. 1977. "Les sociétés pastorales du Sénégal face à la sécheresse 1972-73. Réactions à la crise et degré de rétablissement deux ans après. Le cas des Peul du Galodjina" in *Stratégies pastorales et agricoles des Sahéliens durant la sécheresse 1969-1974*. CEGET, Trav. et Doc. de Géo. Trop., n° 30, Talence.
- SY, Ch. T. 1969. "La confrérie sénégalaise des Mourides". *Présence Africaine*. Paris.
- WALDSTEIN, A. 1978. *Feasantization of nomads and nomadization of peasants ; response to State intervention in a irrigated agricultural development scheme in the Senegal river delta*. Sans référence, ronéo.

LISTE DES FIGURES

- 1 - Le Sénégal. Provinces septentrionales.
- 2 - Les Peul du Diolof. Principaux groupes.
- 3 - Le territoire Tianor.
- 4 - Le Diolof en 1904 (d'après Vallier).
- 5 - Le terroir de Lindé-1954.
- 6 - Le terroir de Lindé-1979.
- 7 - Barkédji en 1954.
- 8 - Barkédji en 1979.
- 9 - Principaux mouvements du bétail en saison sèche.
- 10 - La population paysanne dans le Sud-Diolof (forages de Barkédji, Lindé, Sangué, Tiel, Gassane).
- 11 - La vallée du Sénégal. Partie aval.
- 12 - Les aménagements dans le delta du fleuve Sénégal.
- 13 - Le périmètre de Dagana.
- 14 - Le périmètre de Nianga.

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

1ère Partie

- 1 - Lindé. Champ d'arachide en saison sèche : immensité des parcelles, intensité du défrichement.
- 2 - Lindé. Le village : Wolof tidjane (à gauche) et Peul (à droite) séparés par une piste à bétail.
- 3 - Barkédji. Les Peul sédentarisés : cases de type wolof, maisons en banco.
- 4 - Barkédji. Les Peul fixés à proximité du forage : dispersion et maintien de l'habitat traditionnel.
- 5 - Zébus "*gobra*" à l'abreuvoir ("*mbalk*").
- 6 - L'inévitable mobilité : campement de saison sèche ("*sédano*").
- 7 - Les alentours d'un forage en saison sèche : pâturage dégradé par piétinement, passages répétés.

2ème Partie

- 8 - Forêt de *gonakiés* (*Acacia Nilotica*) dans le walo.
- 9 - L'entrée d'une cuvette cultivée ("*colenga*").
- 10 - Nianga. Terre défrichée avant l'enlèvement des souches.
- 11 - Dagana. Champ de tomates sur billons.
- 12 - Dagana. Canal d'irrigation et repiquage de la tomate.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1ère Partie : SÉDENTARISATION DES NOMADES ET
HYDRAULIQUE PASTORALE DANS LE
DIOLOF (SÉNÉGAL)

I. LA PERIODE PRE-FORAGE DANS LE DIOLOF	20
1.1. Les Peul de la région	20
1.2. Le Diolof, pays de contact entre paysans et pasteurs	25
1.3. L'économie et l'agro-pastoralisme anciens	29
1.4. L'évolution de 1900 à 1950	34
1.4.1. Les Peul face aux conditions coloniales	
1.4.2. Les Wolof et l'arachide	
2. LES NOUVELLES CONDITIONS DE L'AGRO-PASTORALISME : ARACHIDE, FORAGES HYDRAULIQUES ET SEDENTARISATION	45
2.1. L'évolution démographique	45
2.1.1. Des hommes	
2.1.2. Des troupeaux	
2.2. L'avance du front arachidier	48
2.3. Les forages	52
2.4. Le forage de Lindé	54
2.4.1. Un aménagement agro-pastoral éphémère	
2.4.2. La récupération du terroir par les intéressés	
2.4.3. La situation en 1968	
2.4.3.1. Les Peul de Lindé	
2.4.3.2. Les Peul autour de Lindé	
2.4.4. La situation en 1979	

2.5. Le forage de Barkédji	62
2.5.1. Le forage à ses débuts	
2.5.2. Le forage en 1968	
2.5.2.1. Wolof et Peul du "village" de Barkédji	
2.5.2.2. Les cultivateurs de Barkédji et leurs problèmes	
2.5.2.3. L'élevage	
2.5.2.4. Les niveaux de vie et l'émigration	
2.5.2.5. L'action du forage sur la région environnante	
2.5.3. Le forage en 1979	
3. LA DIFFICILE SEDENTARISATION DES PEUL	83
3.1. Le forage hydraulique comme centre de sédentarisation	83
3.1.1. La valeur technique relative du forage	
3.1.2. Les effets de la sédentarisation sur l'économie pastorale	
3.1.3. L'infrastructure des forages et leur utilisation par les Peul	
3.2. La situation des Peul autour des forages	93
3.3. Les Peul et la maîtrise de leur espace	97
3.3.1. L'espace menacé	
3.3.2. Un espace "vacant" ?	
3.3.3. L'impuissance peul	
CONCLUSION	106
2ème Partie : PEUL ET AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL	
DU JARDIN DE RICHARD A LA S.A.E.D.	117
I. LE SYSTEME AGRO-PASTORAL PEUL	120
1.1. Le pastorat	120

1.2. Les cultures	122
1.3. L'évolution en cours	123
2. LES GRANDS PERIMETRES	125
2.1. Les aménagements	127
2.2. Le rôle de la SAED	128
2.3. L'organisation des exploitants	129
2.4. Les populations concernées	130
3. LES AGRO-PASTEURS PEUL DANS LES PERIMETRES	133
3.1. Le recrutement des exploitants peul	133
3.2. Les Peul et la culture irriguée	138
3.3. Des problèmes communs à tous les paysans	146
3.4. Les difficultés de l'exploitant peul	151
- Une nouvelle mobilité	
- L'absentéisme peul	
- L'inadaptation peul	
CONCLUSION	160
CONCLUSION GÉNÉRALE	163
BIBLIOGRAPHIE	
LISTE DES FIGURES	
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	
TABLE DES MATIÈRES	

O.R.S.T.O.M.

Direction générale :

24, rue Bayard, 75008 PARIS

Services Scientifiques Centraux.

Service des Publications

70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY

Imprimerie COPEDITH
O.R.S.T.O.M. Editeur
Dépôt Légal : 4^e trim. 1983
ISBN 2-7099-0705-4

